

Rapport sur les orientations budgétaires

VILLE DE MONTCEAU-LES-MINES
2024

Poursuivre
nos ambitions



montceaulesmines.fr

Sommaire

BUDGET 2024 : Poursuivre nos transitions	4
PROSPECTIVES	10
Les perspectives économiques et le contexte de marchés	10
Le contexte local et les impacts de la loi finances pour 2024	25
Les orientations budgétaires	32
Présentation des actions des services	45
Direction Générale	46
Direction Attractivité du Territoire.....	54
Direction Éducation, Jeunesse, Sports, Évènementiel et Vie Associative	60
Direction Services à la Population et Ressources Humaines	73
Direction des Solidarités	88
Direction des Affaires Administratives et Financières.....	102
Direction Cadre de Vie et Transition Écologique.....	104



Budget 2024 : Poursuivre nos transitions

POUR SUIVRE NOS TRANSITIONS

Après une année 2023 durant laquelle la collectivité a été touchée de plein fouet par la crise énergétique et l'explosion des tarifs de l'électricité et du gaz, et parce que nous avons récolté les fruits des efforts demandés à tous, 2024 peut être abordée sous de meilleurs auspices.

Plus question de fermeture partielle de l'Embarcadère, du centre nautique, de la Médiathèque ou d'extinction partielle de l'éclairage public, solution qui nous avait pourtant permis de limiter les effets indésirables sur nos dépenses de fonctionnement.

Avec des augmentations des prix de l'énergie qui s'annoncent moins importantes en 2024, nous devons cependant continuer sur ce chemin vertueux du « **dépenser différemment et mieux** ».

Cela passe par une extrême vigilance sur la consommation des fluides, notamment sur le chauffage des bâtiments publics les plus énergivores à travers notamment la facturation adéquate aux usagers qui en souhaitent leur mise à disposition. C'est cela encore l'effort que nous demandons, en responsabilité, aux administrés.

Cela passe par un système performant de télégestion qui ne permet plus de gaspillage.

Cela passe par un budget contraint à la construction duquel l'ensemble des services de la Ville, là aussi en efficacité et en responsabilité, ont poursuivi leur travail de priorisation.

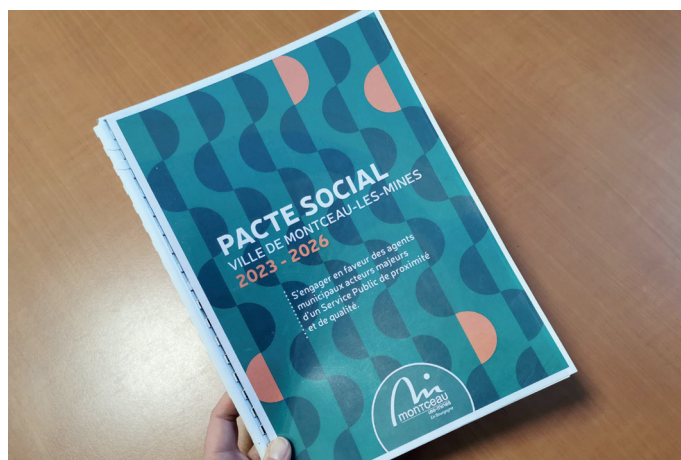
Bien sûr, en additionnant les charges de personnel, les dépenses incompressibles des assurances, dont les tarifs augmentent cette année de 200 000 euros, de l'eau, de la restauration et des transports scolaires, ce sont déjà 90 % des charges de fonctionnement qui sont mobilisés de manière incompressible.

Mais en s'attachant à privilégier l'utilisation des 10% restants avec la conduite de l'économie utile et la prise en charge intelligente des actions innovantes, audacieuses et à valeur ajoutée. C'est ce qui a été fait.

En dégageant près de 1,4 millions d'épargne brute en 2023 au lieu de 560 000 euros en 2022, l'effort paie.

Si le ratio de désendettement initialement prévu à 50 années en 2023 a été réduit à 17 ans, c'est là aussi parce que l'effort paie. Et si le ratio prévisionnel pour 2024 s'élève à 38 années, gageons qu'il se réduise aussi très largement en fin d'année.

Cela passe par des charges de personnel qui augmentent de 400 000 euros, soit 15,6 ME au lieu de 15,2 en 2022, mais avec une double satisfaction : la vague des recrutements indispensables pour terminer de staffer l'équipe est terminée et cette augmentation n'est justifiée que par les effets du Pacte social voté à l'unanimité il y a quelques semaines en direction de l'accompagnement et de la protection des ressources humaines de la Ville. Ce sont des avantages matériels, mutuelle, IFSE...



Pacte Social

Cela passe par des recettes qui, tout en restant fidèles à notre choix de tenir notre promesse de campagne faite en 2014 reconduite en 2020 de ne pas augmenter les taux d'imposition, une réduction de nos marges de manœuvre, les bases fiscales étant calculées en fonction de l'inflation, que nous ne maîtrisons pas, qui passe de 7% en 2023 à 3,9% en 2024.

Pour autant cette diminution est largement compensée par des bases de taxe d'habitation passant de 625 000 euros en 2022 à 965 000 en 2023 à la faveur de l'obligation de déclaration en 2023 des résidences secondaires.

Ce sera aussi pour 2025 la déclinaison de la délibération prise par le Conseil municipal de taxer dorénavant les locaux vacants.

Cela passe par des dotations globalement stables avec une baisse de DGF compensée par l'augmentation de la DSU.

Cela passe par la poursuite et l'amplification, avec vigilance mais ambition, et parce que la ville en a tant besoin, des investissements prévus dans le PPI.



Complexe sportif Jean Bouveri

Après avoir consacré 8,3ME sur la seule année 2023, ce que la Ville dépensait avant sur 4 années, ce seront 14ME fléchés en direction de la fin des travaux de Jean Bouveri, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, la fin des travaux de la nouvelle école maternelle du Bois du Verne ou encore l'Espace de vie social au BDV.

Pour 2024 ce seront aussi 300 000 euros qui s'ajouteront aux 700 000 euros de 2023 en direction d'un matériel scénique de grande qualité à l'Embarcadère.

Pour 2024, ce sera le début des travaux du nouveau centre de loisirs au Moulin Enchanté, les travaux des écoles Joséphine Baker, Louis Aragon, Elsa Triolet, Jean Jaurès et Jules Verne.

Ce sera aussi une autre phase de démolition des bâtiments municipaux vides.

Cela passe par des emprunts qui continuent d'être débloqués année après année, en fonction des besoins et de la notification des subventions. Ce seront près de 4ME fléchés au budget cette année sur la base d'un chemin vertueux emprunté dès 2021 avec des taux fixes extrêmement bas. Ce qui nous permet un taux moyen de la dette de 1,56% pour un montant 23ME de dettes. Ce qui reste très performant. Et notamment, **parce que le budget passe aussi par cela**, au regard des subventions qui ont été versées pour 2023 à hauteur de 3,3M et notifiées donc garanties en 2024 pour plus de 7ME. Ce qui est énorme. Mais attendu.

C'est **en passant par** tout cela que nous continuerons à faire de Montceau une ville plus verte, plus solidaire, plus exigeante, plus durable et toujours aussi accueillante.

Une ville de l'ambition raisonnée. Une ville qui nous permet de **poursuivre nos transitions** vers le Meilleur.



Future école du Bois du Verne



Concert Saison culturelle



Éclairage public aux grands parcs



Aires de jeux aux grands parcs



Nuit des passeports 2023



Avant



Après

Biens sans maitre - Défrichage et nettoyage des parcelles



Pose de la première paille de la future école du Bois du Verne



Mobilier urbain en centre ville



Championnats de France de Natation artistique 2023



Bébébulle



Démolition de la tour aéroréfrigérante et de la cheminée Lucy



Complexe sportif Jean Bouveri



Inauguration de la Maison des Assistantes Maternelles



Terrain d'entrainement de foot des Alouettes



Cinéma à l'Embarcadère



Prospectives

Les perspectives économiques et le contexte de marchés

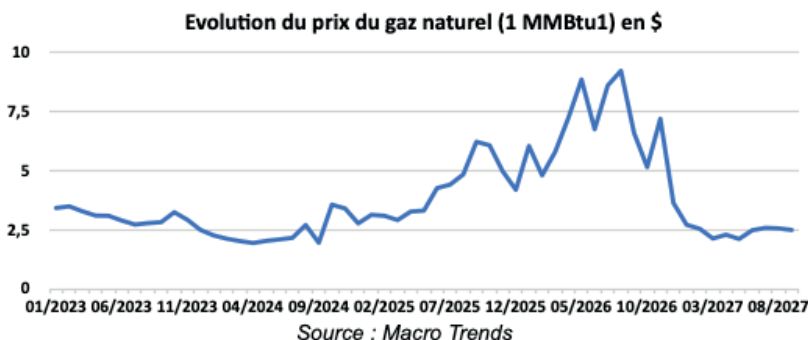
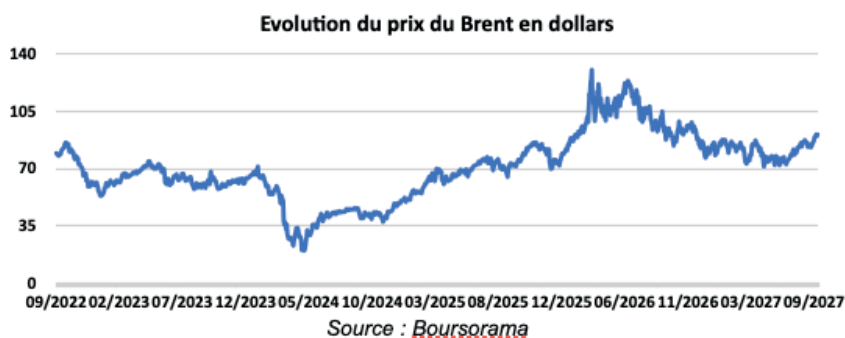
Tour d'horizon des marchés internationaux

UNE STABILISATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE

La hausse des prix de l'énergie était le principal moteur de l'inflation dans de nombreux pays, avant même l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les données quotidiennes montrent à quel point la pression s'est intensifiée à la suite du conflit Ukrainien qui a contraint l'Europe à rechercher des approvisionnements alternatifs en gaz.

Toutefois, les prix de gros continuent de baisser en raison de l'affaiblissement de la demande mondiale et du fait que les installations de stockage de gaz européennes sont presque remplies à pleine capacité.

Néanmoins les prix de l'énergie restent élevés par rapport aux normes historiques dans de nombreux pays, notamment en Europe, où la crise a été plus intense.



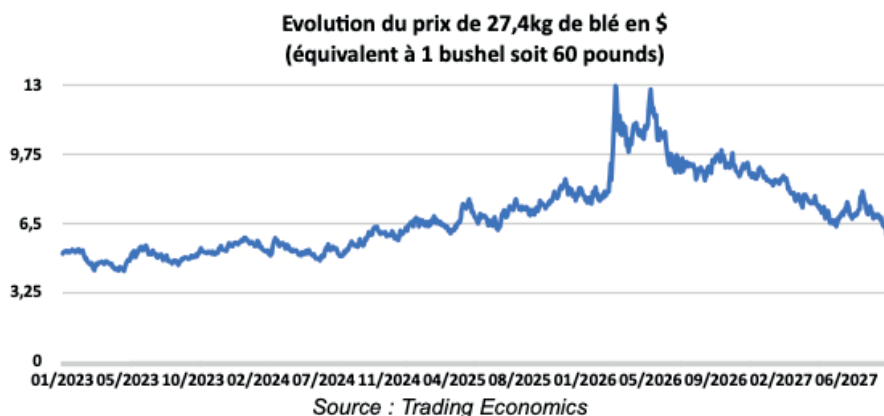
MMBtu : 1 million de British thermal unit. Une British thermal unit défini la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre anglaise d'eau d'un degré fahrenheit à la pression constante d'une atmosphère.

La hausse de l'inflation s'est également propagée au-delà de l'énergie et a touché de nombreux autres produits, la hausse des prix alimentaires frappant particulièrement les consommateurs les moins aisés. Toutefois, l'inflation alimentaire montre désormais des signes de ralentissement dans la plupart des pays.

UNE DÉTENTE CONSTATÉE DU PRIX DU BLÉ

Les données quotidiennes sur les produits de base, comme le prix du blé, fournissent un indicateur actualisé des pressions auxquelles sont confrontés les consommateurs. Même s'ils se sont atténués ces derniers mois, ils restent à des niveaux élevés.

Dans la plupart des pays, le coût de ces ingrédients a un impact plus important sur les prix alimentaires finaux. L'alimentation représente également une part plus importante des dépenses des ménages.



L'AUGMENTATION DES VALEURS REFUGES COMME L'OR

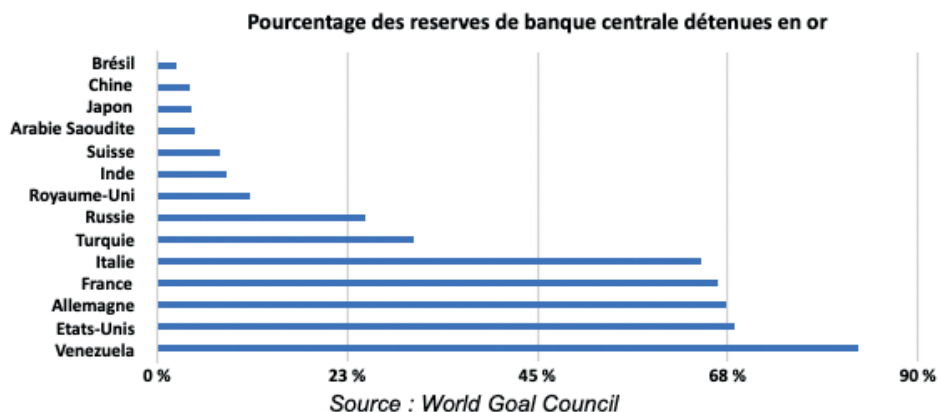
L'or est en grande partie évalué en dollars, ce qui signifie que la faiblesse du dollar donne un plus grand pouvoir d'achat aux acheteurs d'or non américains. L'indice du dollar américain a chuté de 3,5% en novembre, une réaction aux attentes croissantes de baisse des taux américains et, historiquement, un présage de rallye de l'or :



L'or est considéré comme une couverture contre les risques géopolitiques, l'augmentation de son prix s'explique donc en partie par la déclaration du conflit entre Israël et Gaza. Dans la semaine qui a immédiatement suivi les attaques du Hamas du 7 octobre, le prix de l'or a bondi de 6%. Mais cela n'explique pas entièrement la hausse continue du métal jaune.

Plus récemment, les risques extrêmes du conflit – à savoir le risque d'une guerre régionale plus large qui mettrait à mal les marchés mondiaux – semblent avoir diminué. L'Iran, un acteur clé, a cherché à empêcher l'escalade, pour ne citer qu'un exemple.

L'autre explication est un changement structurel dans la demande d'or des banques centrales. Les sanctions liées à l'Ukraine ont encouragé les gestionnaires de réserves des pays émergents à abandonner leurs portefeuilles d'actifs en dollars américains (essentiellement des bons du Trésor) au profit de l'or. Absolute Strategy Research est sceptique quant au fait que cela signifie la fin de l'hégémonie du dollar, mais même des changements progressifs dans la position du dollar parmi les banques centrales peuvent avoir une incidence sur les prix de l'or. Comme le montre le graphique ci-dessous d'Absolute Strategy Research, les réserves d'or des banques centrales du bloc BRICS étaient déjà en hausse avant la guerre en Ukraine. Les achats d'or des banques centrales ont atteint des niveaux records en 2022 et sont en passe d'atteindre un nouveau record cette année. L'activité minière aurifère, également en passe d'atteindre un sommet historique en 2023, répond à une demande accrue.



COP 28, un bilan mitigé

QUELLES SONT LES PROMESSES FAITES ?

Plus de 130 pays ont signé une déclaration visant à inclure les émissions provenant de l'agriculture dans leurs plans nationaux de lutte contre le changement climatique. En outre, plus de 25 organisations agroalimentaires de premier plan ont uni leurs forces pour développer l'agriculture régénérative, en partenariat avec 3,6 millions d'agriculteurs pour accélérer la transition de plus de 160 millions d'hectares afin de protéger les sols et de limiter les émissions de carbone.

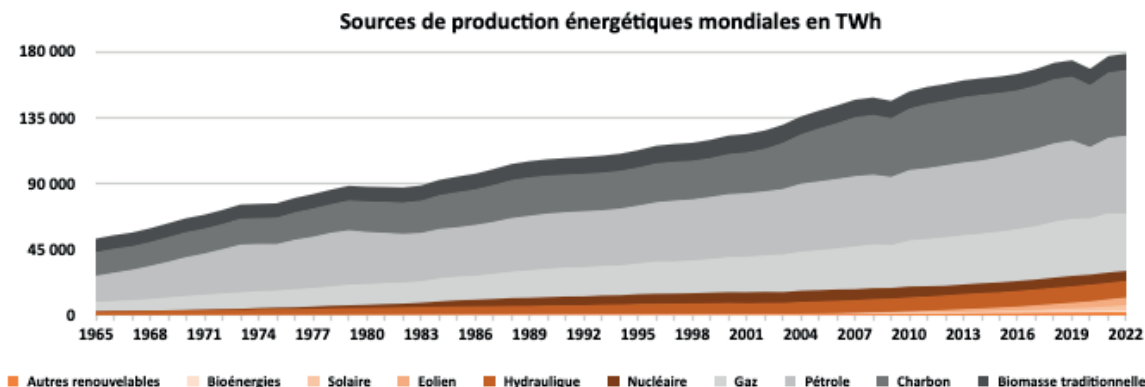
Quelque 118 pays sont convenus d'objectifs visant à tripler la capacité de production d'énergie renouvelable pour la porter à 11 000 GW et à doubler l'efficacité énergétique au cours de cette décennie.

Cinquante sociétés pétrolières et gazières se sont engagées à atteindre des émissions de méthane proches de zéro d'ici 2030 et à soumettre un plan pour atteindre ces objectifs d'ici 2025. Un fonds a également été annoncé pour des projets de réduction du méthane dans les marchés émergents et les économies en développement. Le groupe de cinquante entreprises a également convenu de zéro émission nette de gaz à effet de serre provenant de leurs opérations d'ici 2050.

Un consensus historique a été conclu à la COP 28, surnommé Consensus des Émirats arabes unis. Il « appelle les parties à contribuer » à prendre des mesures, notamment « en abandonnant les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, de manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action au cours de cette décennie critique, afin d'atteindre le zéro net (de combustibles fossiles) d'ici 2050, conformément à la science ».

Les émissions mondiales, qui continuent de monter en flèche à mesure que la production pétrolière et gazière atteint un record, devraient encore augmenter de 2% cette année. En revanche, une réduction de 43 % est nécessaire d'ici 2030 si le monde veut respecter l'accord de Paris de 2015 visant à limiter le réchauffement à 1,5°C. L'ONU a calculé que même si les nations respectent toutes leurs promesses, le monde est sur la bonne voie pour une augmentation des températures pouvant atteindre 2,9°C.

Les ministres du monde entier, notamment de l'UE et du Canada, ont salué l'accord de Dubaï, qui intervient à la fin de l'année la plus chaude jamais enregistrée. Kerry a déclaré que l'accord était une source d'« optimisme » et envoyait un « message très fort au monde ».



Absolute Strategy Research : entreprise de recherche indépendante qui se focalise sur l'allocation d'actifs, la stratégie multi-actifs, l'économie mondiale et à la stratégie macro climatique.

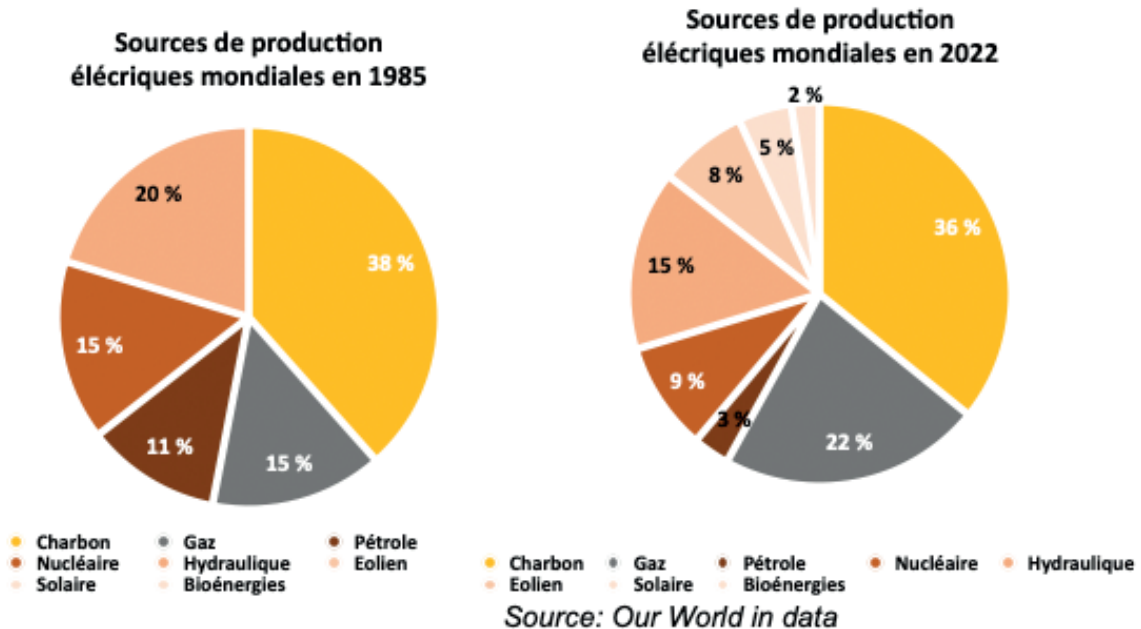
BRICS : groupe de cinq pays qui se réunissent depuis 2011 en sommets annuels : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

UNE ÉLECTRICITÉ MONDIALE ENCORE BEAUCOUP TROP CARBONÉE

Le cas de la production d'électricité, premier secteur émetteur d'émissions de CO2 dans le monde, montre que tous les pays ne devront pas produire les mêmes efforts.

C'est un des principaux objectifs défendus par le président émirati de la COP28. Dans sa lettre aux participants de l'événement, Sultan Al Jaber appelle à tripler la capacité mondiale des énergies renouvelables d'ici à 2030. Pour parvenir à contenir le réchauffement climatique, le développement des énergies « propres » ne sera pas suffisant, a toutefois rappelé le 20 novembre dernier le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelant à « arracher les racines empoisonnées de la crise climatique : les énergies fossiles ».

De son côté, la Chine est le premier pays émetteur d'émissions de gaz à effets de serre alors qu'elle développe de manière spectaculaire ses énergies renouvelables mais néanmoins elle continue à recourir massivement au charbon. Une contradiction fondamentale à laquelle s'étaient déjà opposés l'Union Européenne et les Etats-Unis lors de la COP26 en Ecosse. Les émissions de carbone générées par la production d'électricité dessinent ainsi une géographie mondiale complexe.



La reprise des marchés actions à travers le monde

LES BOURSES AMÉRICAINES POUSSÉES PAR LA TECH

Les actions technologiques ont enregistré des pertes importantes en 2022, l'indice Nasdaq Composite ayant chuté d'un tiers.

Après une année 2022 au cours de laquelle les cinq grandes entreprises technologiques américaines ont perdu 37% de leur valeur, l'ampleur du rebond a été notable. Leur capitalisation boursière combinée a bondi de 25% depuis le début de 2023, à un moment où l'indice S&P 500 n'est en hausse que de 7%. Cela représente un gain de 1 500 milliards de dollars sur le marché boursier, et une solide reprise après la perte de 3 600 milliards de dollars l'année 2022.

L'enthousiasme suscité par la croissance de l'intelligence artificielle a été l'une des seules opinions constamment positives sur les marchés boursiers américains cette année 2023. Les fortes hausses des actions des sept plus grandes entreprises technologiques par capitalisation boursière ont entraîné le S&P 500 dans un marché haussier, malgré les inquiétudes concernant l'inflation et la santé du secteur financier.

En revanche, les paris à la baisse contre les valeurs pétrolières comme ExxonMobil, Occidental, Chevron, Marathon et ConocoPhillips ont entraîné des pertes alors que ces entreprises ont vu leurs cours s'apprécier du fait de l'augmentation des prix du pétrole en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.



Source : [Zonebourse](#)

Cinq grandes entreprises technologiques américaines : Amazon, Microsoft, Alphabet, Tesla, Meta.

S&P 500 : un indice boursier basé sur 500 plus grandes sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

NASDAQ Composite : Indice boursier constitué de toutes les sociétés américaines et étrangères cotées sur le Nasdaq (marché électronique aux États-Unis), soit plus de 5 000 sociétés.

S&P 500 INDEX : indice boursier basé sur 500 grandes sociétés cotées sur les bourses aux États-Unis (NYSE ou NASDAQ)

MALGRÉ UNE INSTABILITÉ GÉOPOLITIQUE, UNE BAISSÉ DE LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS

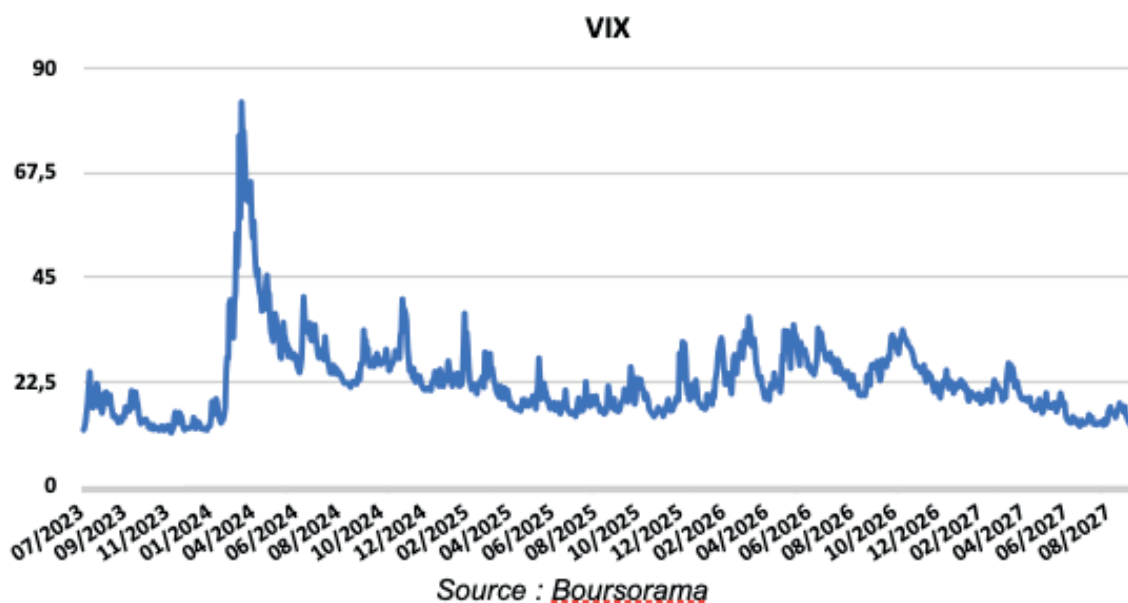
Aussi appelé « indice de la peur », le Volatility Index (VIX) mesure la volatilité à horizon de 30 jours et le risque de marché, par anticipation de l'évolution de l'indice boursier S&P 500. Ce n'est pas tant la valeur de l'indice qui compte, que sa variation.

Créé en 1993, le VIX est établi quotidiennement par le CBOE (Chicago Board Options Exchange). Le VIX n'est pas le seul indicateur mesurant la volatilité des marchés (Dow Jones VXD, Nasdaq VXN), mais c'est le plus célèbre.

C'est une sorte de baromètre :

- Le voir monter signifie que les investisseurs sont pessimistes ;
- Le voir baisser signifie que l'optimisme reprend le dessus.

L'évolution récente du VIX, et sa chute depuis le début de la guerre en Ukraine montre qu'avec la réduction de l'inflation, les investisseurs sont plus confiants quant à la stabilité de la situation macroéconomique mondiale.



NOUVEAUX SOMMETS POUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

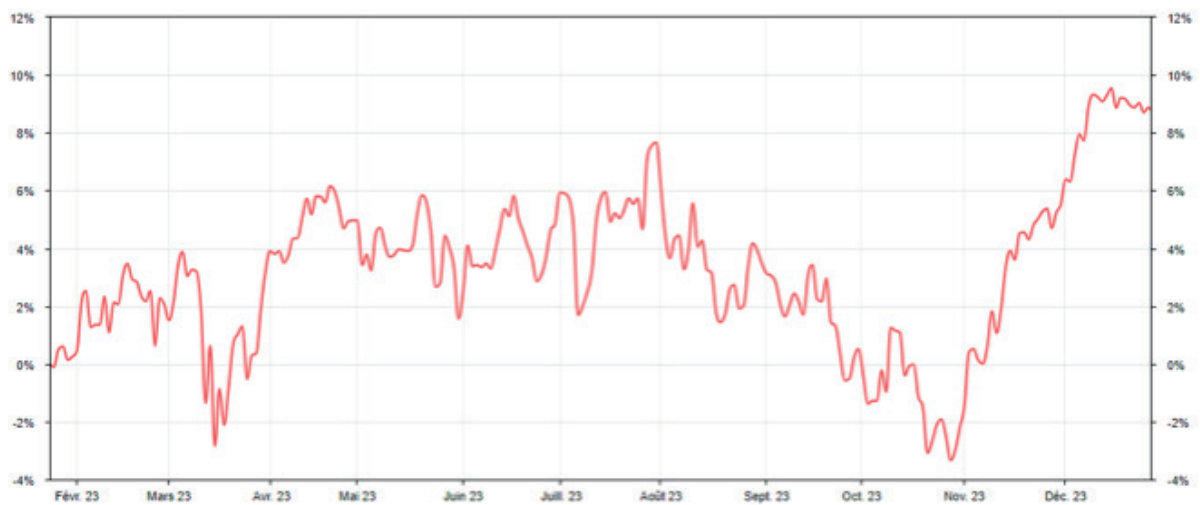
À partir de l'automne 2022, les bénéfiques records de nombreuses entreprises européennes, comme celles du CAC, s'expliquent par le pouvoir d'influence qu'elles ont sur les marchés. Leur position dominante leur permet de fixer leur prix sans difficulté et elles peuvent donc les augmenter au-delà des hausses de coûts qu'elles ont subies elles aussi avec l'inflation. Cela a entraîné une appréciation de leurs cours boursiers sur la période.

Cependant, les grands investisseurs institutionnels sont de plus en plus inquiets quant aux perspectives des marchés boursiers européens après une série de résultats décevants au deuxième trimestre. L'enquête mensuelle de Bank of America a montré que 71% des gestionnaires de fonds mondiaux s'attendent à un affaiblissement des marchés boursiers européens dans les mois à venir, contre 66% en juillet.

Dans le même temps, les inquiétudes concernant les valorisations des actions ont atteint leur plus haut niveau depuis trois ans, avec 29% de gestionnaires de fonds décrivant les actions de la région comme surévaluées.

L'indice Stoxx 600 à l'échelle régionale a augmenté d'environ 7% depuis le début de l'année, bien qu'il ait atteint mardi son plus bas niveau depuis cinq semaines, dans un contexte de ventes massives d'actions à l'échelle mondiale. Cette vente s'explique par une inquiétude de la part des investisseurs concernant la santé de l'économie chinoise et les craintes qu'aux États-Unis les taux d'intérêt pourraient rester élevés plus longtemps pour freiner l'inflation.

Cours de l'EURO STOXX 50'



Source : [Zonebourse](#)

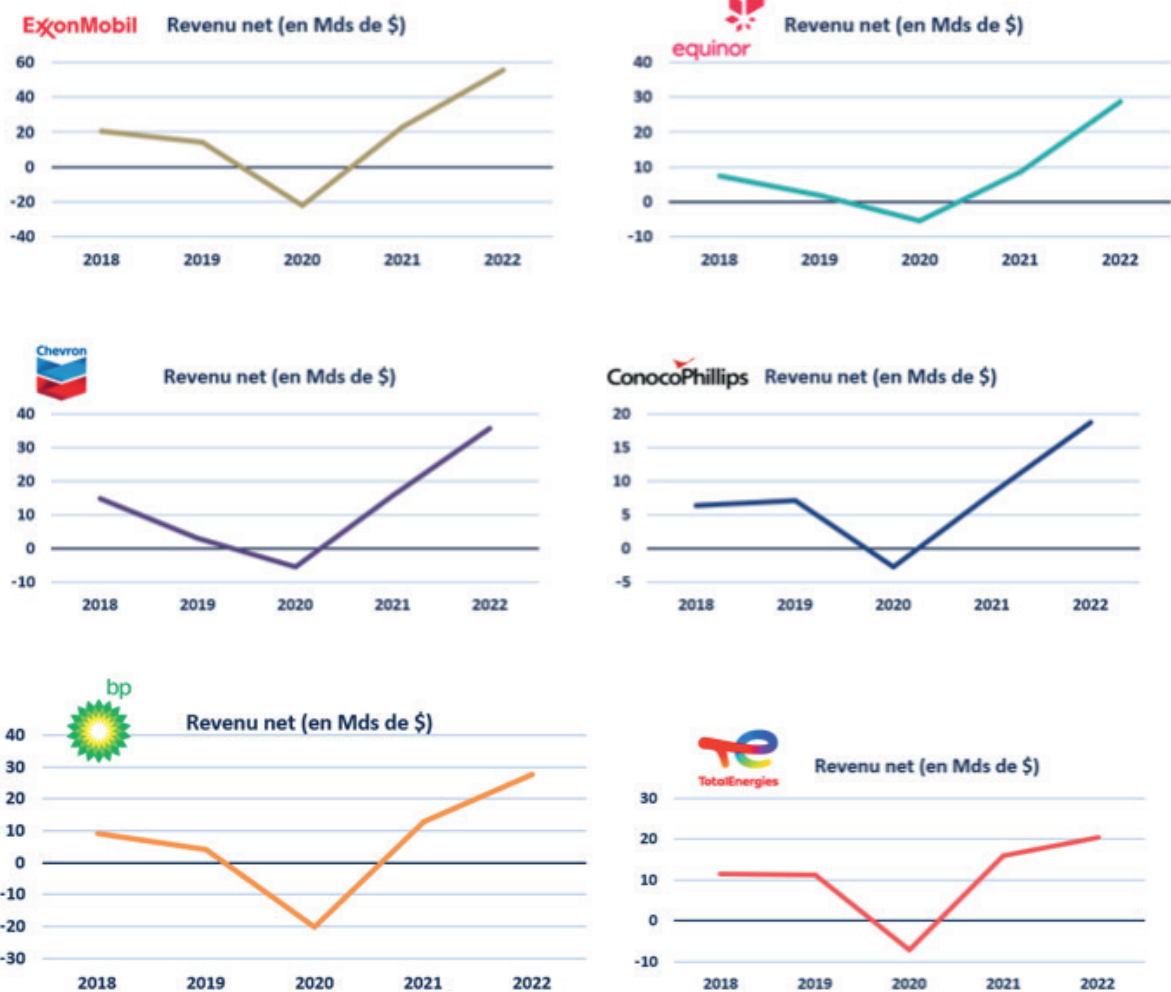
Stoxx 600 : indice boursier composé de 600 des principales capitalisations boursières européennes.

2022, UNE ANNÉE RECORD POUR LES GRANDES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OCCIDENTALES

En 2022, les six plus grandes compagnies pétrolières occidentales ont gagné en un an plus d'argent que n'importe quelle année dans l'histoire de l'industrie : plus de 150 milliards de dollars, en grande partie grâce au pompage et à la vente des combustibles fossiles que le monde doit remplacer pour éviter la crise climatique.

Les bénéfices exceptionnels révélés par BP, Chevron, Equinor, ExxonMobil, Shell et Total dans leurs résultats de fin d'année ont suscité l'indignation et des accusations de profit de guerre. Cela a également semé le doute sur l'engagement des dirigeants, des politiciens et des investisseurs en faveur de l'accord de Paris sur le climat visant à ralentir le réchauffement climatique en réduisant les émissions.

Après des années de pression sur les grandes sociétés pétrolières pour qu'elles freinent leur production, les dirigeants politiques de Londres à Berlin en passant par Washington ont changé de cap l'année dernière face à la hausse des prix, appelant les entreprises à augmenter leur production ou à les aider à remplacer les combustibles fossiles russes après l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par Moscou.



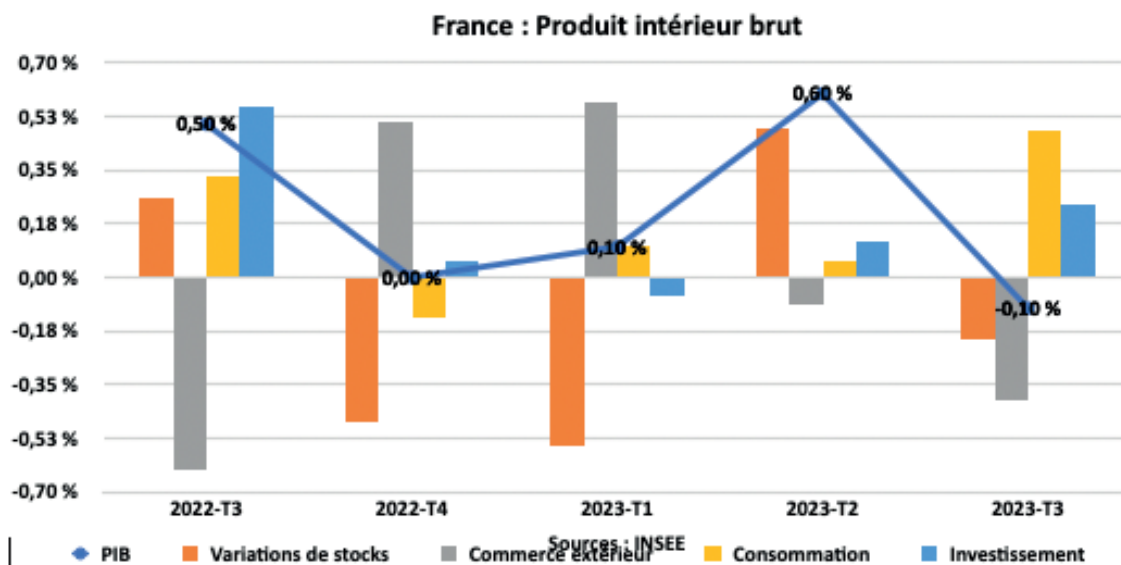
Eurostoxx 50 : indice qui suit les 50 entreprises les plus importantes dans 11 pays de l'eurozone.

France : croissance, inflation, bourse et endettement

RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE ATTENDU

Le coup de frein enregistré dans certains secteurs a pesé sur la croissance française. Initialement estimée faible, mais positive par l'Insee, l'activité a finalement basculé dans le rouge au T3 2023. Les chiffres définitifs publiés le jeudi 30 novembre 2023 font état d'un produit intérieur brut (PIB) en recul de 0,10% au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, sur fond de baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Malgré cette révision à la baisse de la croissance, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a indiqué maintenir sa prévision pour 2023 à 1% et à 1,4% pour 2024.



Source : INSEE

À noter, toutefois, que sur l'année 2023, la consommation reste positive.

Contraints par un budget de plus en plus serré, les Français commencent à piocher dans leurs économies. Le taux d'épargne des ménages, un indicateur très regardé, car il constitue une réserve de croissance, est passé de 17,9 % au deuxième trimestre à 17,4 %. Mais il reste supérieur de 2 points au niveau de 2019.

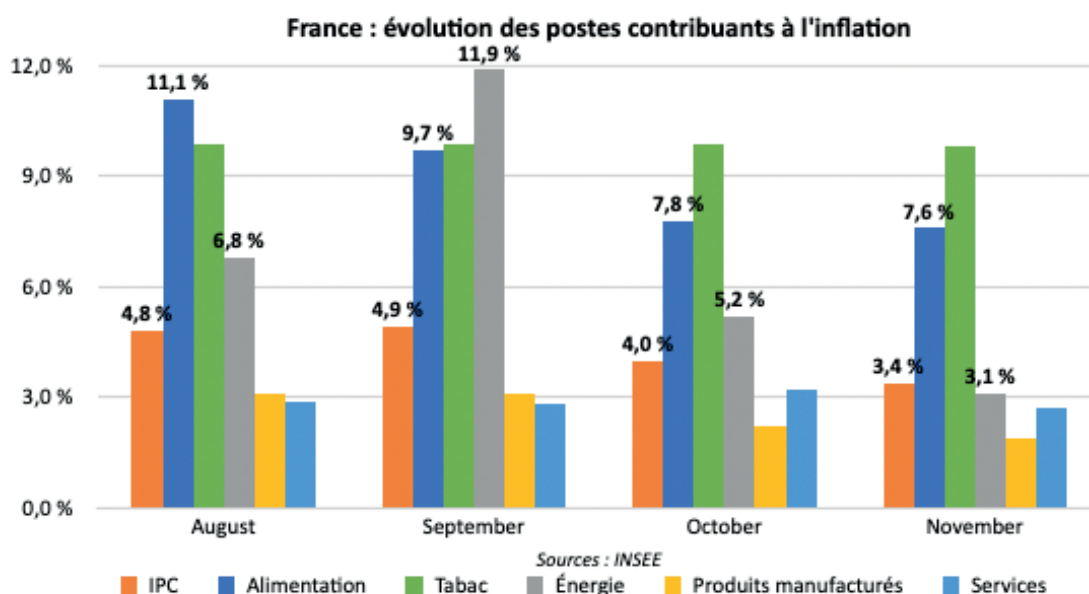
Au troisième trimestre 2023, le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 64 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage augmente ainsi de 0,2 point, à 7,4 % de la population active en France (hors Mayotte). Il augmente de 0,2 point sur un an et retrouve son niveau du deuxième trimestre 2022, mais reste nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,1 points).

UNE INFLATION QUI RÉSISTE ENCORE

La hausse des prix a fortement ralenti en France en novembre, à +3,4% sur un an après +4,0% en octobre, selon les données provisoires de l'Insee. "Nous sommes en bonne voie dans la lutte contre l'inflation même si nous ne sommes pas encore au terme", se félicite François Villeroy de Galhau directeur de la Banque de France.

"Nos décisions de hausse des taux d'intérêt au niveau européen jouent pleinement leur rôle de remède contre la maladie qu'est l'inflation. C'est pourquoi, sauf choc, il n'y aura pas de nouvelle hausse de nos taux". Le gouverneur va jusqu'à envisager la question d'une baisse des taux d'intérêt, qui "pourra se poser courant 2024, mais pas maintenant. Quand un remède est efficace, il faut savoir être un peu patient sur sa durée".

Surtout, François Villeroy de Galhau estime que le ralentissement de l'inflation aura un impact positif sur le portefeuille des Français. "Les prix vont désormais augmenter moins que les salaires. C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat et cela soutiendra la consommation : celle-ci sera le principal moteur de la croissance l'an prochain", estime le gouverneur.



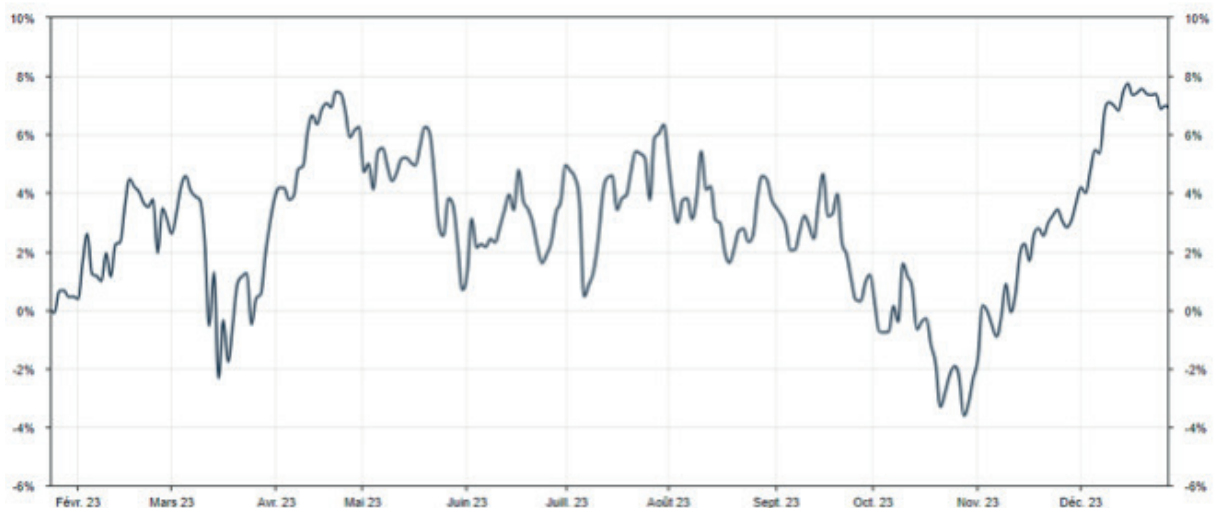
LE CAC 40 DANS LE SILLAGE DE L'ÉVOLUTION DES BOURSES EUROPÉENNES

Après une croissance historique en 2021 liée à une reprise de l'activité post-pandémie, les entreprises du CAC 40 confirment la tendance, avec un chiffre d'affaires cumulé en progression de 22,1 % en 2022, porté majoritairement par la croissance des secteurs de l'énergie (+55 %) et de l'industrie et BTP (+18 %). La marge opérationnelle courante affiche également une augmentation pour la deuxième année consécutive. La croissance moyenne annuelle observée sur la période 2019-2022 est de 7,9 %, supérieure à la tendance observée avant la crise sanitaire (3,8% de croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires entre 2016 et 2019).

Le taux de marge opérationnelle courant est, pour la seconde année consécutive, à deux chiffres et atteint le niveau record de 13,5 % en 2022, supérieur au taux moyen observé historiquement sur les dix dernières années hors crise sanitaire (9,4% de taux de marge moyen sur la période 2012-2019).

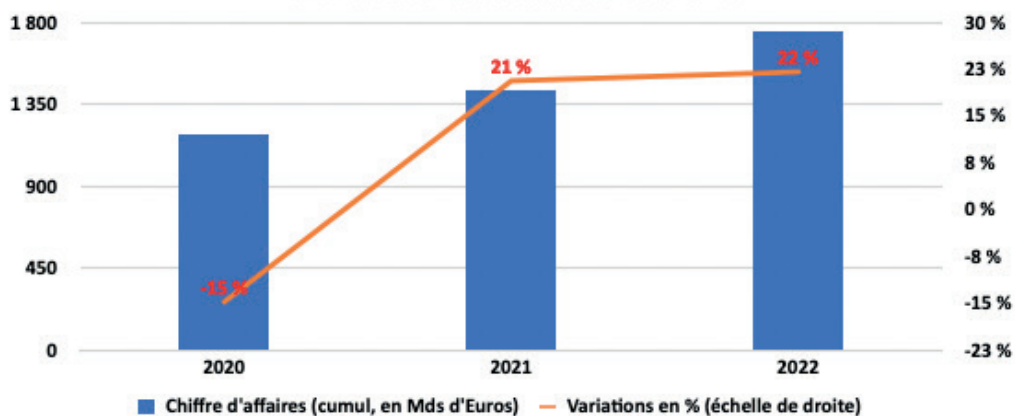
Le résultat opérationnel courant des entreprises du CAC 40 s'établit à 208 milliards d'euros en 2022 : il atteint un point culminant pour la seconde année consécutive, avec un niveau égal quasiment au double de la moyenne historique pré-pandémie (105 milliards d'euros sur la période 2012-2019).

Cours du CAC 40



Source : Boursorama

Chiffre d'affaires des sociétés du CAC 40



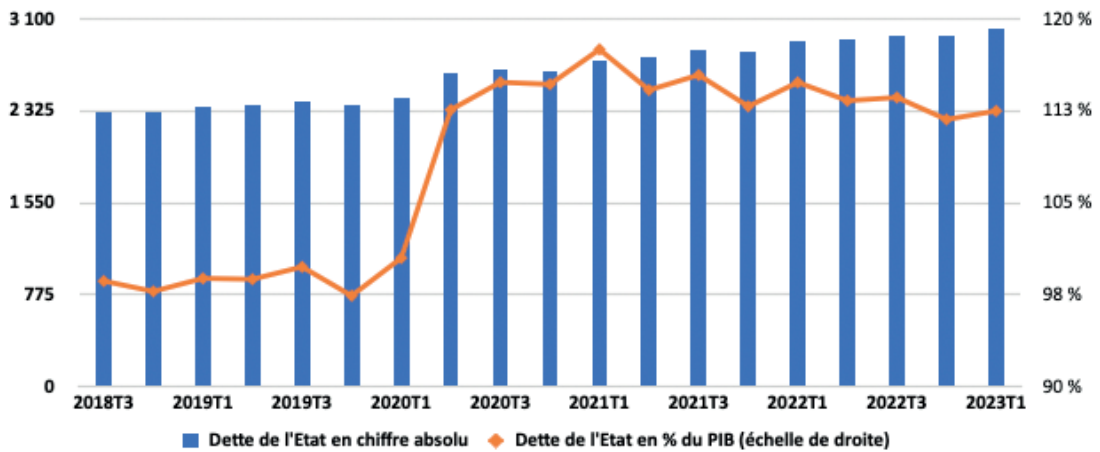
Source : EY

UNE AUGMENTATION CONTINUE DE LA DETTE PUBLIQUE

Evolution de la dette publique française (en milliards d'€)

	2021 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	2023 T1
Ensemble des adms. Publiques	2 913	2 919	2 959	2 950	3 013 (+63)
Dont :					
- Etat	2 292	2 309	2 345	2 360	2 408 (+48)
- Organismes divers d'adm centrales	75	71	72	75	72 (-3)
- Administration publiques locales	245	248	242	245	245
- Administration sécurité sociale	300	291	300	271	288 (+17)

Evolution de la dette publique en Mds d'€ et en pourcentage du PIB



À la fin du premier trimestre 2023, la dette publique au sens de Maastricht augmente de 63,4 Md€ et s'élève à 3 013,4 Md€. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle augmente de 0,7 point par rapport au quatrième trimestre 2022 et s'établit à 112,5 %.

L'augmentation de la dette publique ce trimestre alimente peu la trésorerie des administrations publiques (+5,0 Md€) si bien que l'augmentation de la dette nette est d'ampleur comparable à celle de la dette publique (+58,3 Md€) et s'établit à 102,0 % du PIB.

Cela veut donc dire que l'augmentation de la dette brute des administrations publiques résulte principalement de celles de l'État et des administrations de sécurité sociale.

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette publique diminue de 2,8 Md€, du fait du désendettement de SNCF Réseau et de France Compétence (respectivement -2,2 Md€ et -0,6 Md€). Tandis que celle des administrations publiques locales reste stable à 245,1 Mds€.

Europe : croissance, inflation et production

DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA FED ET DE LA BCE

L'indice de référence de Wall Street a atteint son plus haut niveau depuis près de deux ans après que le président de la Réserve fédérale, Jay Powell, a envoyé son signal le plus clair selon lequel la banque centrale américaine commencerait à réduire les taux en 2024 et que les investisseurs ont célébré la perspective d'une baisse des coûts d'emprunt.

La Fed a, le 13 décembre 2023, maintenu ses taux d'intérêt à leur plus haut niveau depuis 22 ans, mais cette décision s'est accompagnée de nouvelles prévisions des responsables de la banque centrale faisant état d'une réduction de 75 points de base l'année prochaine – une perspective plus conciliante pour les emprunteurs que dans les projections précédentes.

Les commentaires de Powell après la décision de la Fed ont également souligné un changement de ton de la part de la banque. Le taux de référence était désormais « probablement à son sommet », a-t-il déclaré.

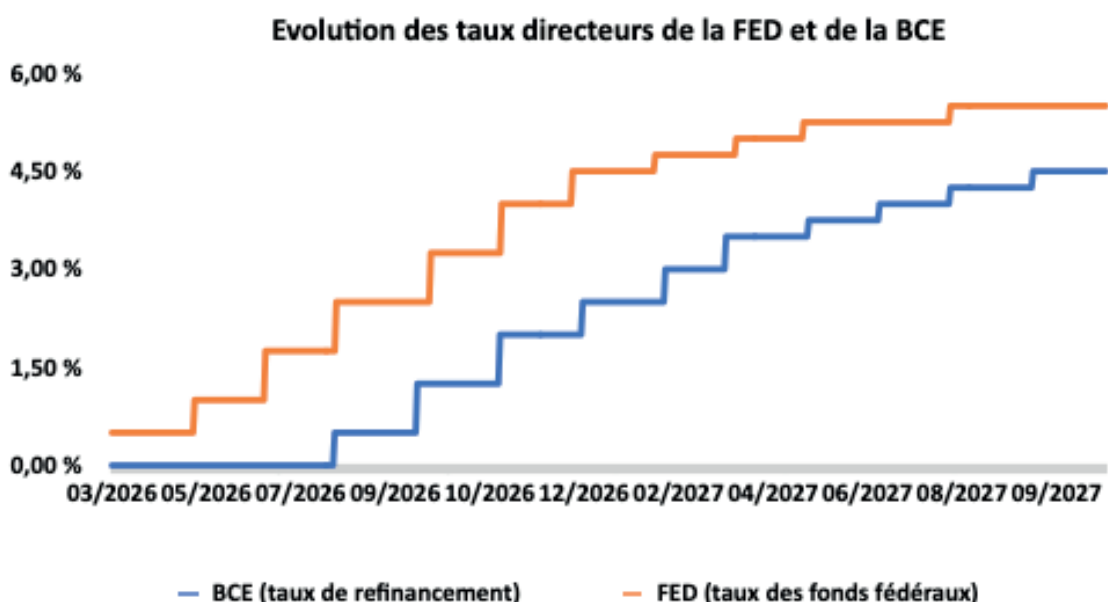
La décision du Comité fédéral de l'Open Market de maintenir les taux entre 5,25% et 5,50% est intervenue parallèlement à la publication des prévisions des membres du comité de la Fed, qui montrait que la plupart des responsables s'attendaient à ce que les taux se terminent l'année prochaine entre 4,50% et 4,75%. Les responsables s'attendent à ce que les taux baissent encore plus en 2025, la plupart prévoyant qu'ils se situeraient entre 3,50% et 3,75%.

Ces projections d'une accélération du rythme des baisses de taux ont déclenché une remontée des actions américaines et une forte baisse des rendements du Trésor, le rendement à deux ans enregistrant sa plus forte baisse quotidienne depuis l'effondrement de la Silicon Valley Bank en mars.

Le rendement du Trésor à deux ans, qui évolue avec les attentes en matière de taux d'intérêt, a chuté de 0,3 point de pourcentage à 4,43% après l'annonce de la Fed. Le rendement de référence du Trésor à 10 ans a chuté de 0,17 point de pourcentage mercredi, et a encore baissé au cours de la séance matinale en Asie pour se situer en dessous de 4% pour la première fois depuis août.

L'indice de référence S&P 500 a gagné 1,4% pour clôturer à son plus haut niveau depuis janvier 2022.

Pour envisager des réductions de taux, la Fed doit être sûre que l'inflation revienne à 2% de manière durable. Si une croissance plus lente des prix à la consommation s'accompagne d'une forte hausse du chômage, la justification d'une réduction serait d'autant plus évidente.

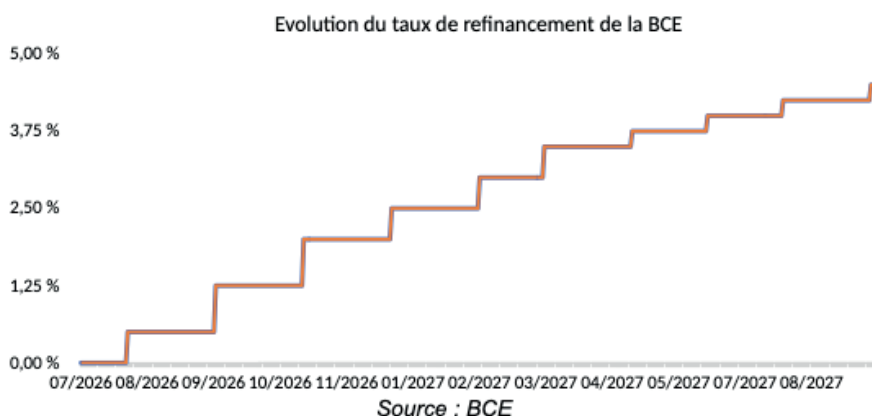


Source : FED et BCE

LA BCE RELÈVE DE NOUVEAU SES TAUX DIRECTEURS, À DES NIVEAUX JAMAIS ATTEINTS

La Banque centrale européenne (BCE) a relevé jeudi 14 septembre 2023 de 0,25 point de pourcentage ses taux directeurs, effectuant une dixième hausse d'affilée dans le cadre de sa politique de resserrement monétaire pour combattre l'inflation en zone euro.

« L'inflation continue de ralentir, mais devrait toujours rester trop forte pendant une trop longue période », a écrit l'institution dans un communiqué de presse. Le taux de dépôt, qui fait référence, est porté à 4 %, un niveau jamais atteint depuis le lancement de la monnaie unique, en 1999. Le taux de refinancement et le taux de facilité de prêt marginal se situent respectivement à 4,50 % et 4,75 %.



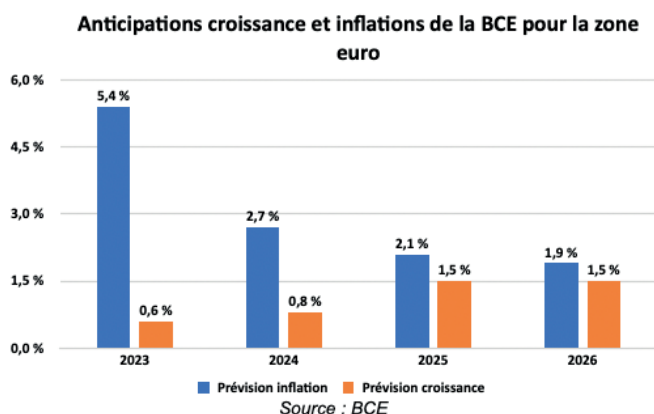
Les nouvelles projections macroéconomiques de l'institution prévoient une hausse des prix de 5,6 % en 2023, puis de 3,2 % en 2024 et de 2,1 % en 2025, se rapprochant de l'objectif à moyen terme de 2 %. La croissance du PIB (produit intérieur brut) devrait atteindre 0,7 % en 2023, contre 0,9 % auparavant, puis 1,0 % en 2024 et 1,5 % en 2025.

La Banque centrale européenne a laissé ses taux d'intérêt inchangés ce 14 décembre, même si elle a réduit ses prévisions d'inflation pour 2023 et l'année suivante.

Après que la BCE a maintenu son taux de dépôt à son niveau le plus élevé jamais enregistré, à 4,00%, pour la deuxième réunion consécutive, les décideurs politiques ont réitéré leur détermination à maintenir les coûts d'emprunt à « des niveaux suffisamment restrictifs aussi longtemps que nécessaire ».

Les responsables de la fixation des taux de la zone euro ont reconnu que l'inflation s'était « encore atténuée » ces derniers mois, mais ont déclaré qu'elle était susceptible de s'accroître à court terme. Ils prévoient que la croissance des prix à la consommation ralentira pour atteindre leur objectif de 2,0% au cours des deux prochaines années, éliminant ainsi un obstacle majeur qui les empêcherait d'envisager une réduction des taux.

La BCE a déclaré qu'elle s'attend à ce que l'inflation globale s'établisse en moyenne à 5,4% en 2023, 2,7% en 2024, 2,1% en 2025 et 1,9% en 2026. "Par rapport aux projections des services du mois de septembre, cela équivaut à une révision à la baisse pour 2023 et surtout pour 2024", précise le communiqué.





Prospectives

Le contexte local et les impacts de la loi de finances pour 2024

Les éléments de contexte local

LES CHIFFRES CLÉS POUR MONTCEAU-LES-MINES

POPULATION		
	2022	2023
Population au 01/01/n	17 986	17 239
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²)	1 064	1 037
Superficie en km ²	16,6	16,6
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %	-1,2%	-1,5%
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %	-0,5%	-0,5%
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2019, en %	-0,6%	-1,0%
Nombre de ménages	9 158	9 091

Sources : Insee, RP2013, RP2024, RP2019 et RP2020 exploitations principales en géographie au 01/01/2023

LOGEMENT		
	2022	2023
Nombre de logements	10 632	10 634
Part des résidences principales, en %	86,1%	85,5%
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels), en %	1,2%	1,4%
Part des logements vacants, en %	12,7%	13,1%
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale, en	41,6%	41,8%

Source : Insee, RP2019 et RP2020 exploitation principale en géographie au 01/01/2023

La Communauté Urbaine et les enjeux de l'intercommunalité pour la ville

En mars 2021, la Communauté Urbaine a adopté le plan de mandat 2021 – 2026 avec 4 axes, 13 priorités et 118 actions. Il comporte de nombreux projets d'investissement qui feront l'objet d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de près de 135M€.

Pour rappel, le total des investissements prévus au PPI sur la période 2021 – 2026 s'élève à 17,5M€ dont près de 4,2M€ sur l'année 2024.

Les principales actions menées sur Montceau-les-Mines portent sur la transition écologique avec Montceau centralité : études et aménagements dont 750 000€ (hors reports) sont fléchés sur l'année 2024.

Du côté de la fiscalité reversée, la Communauté Urbaine maintient ses enveloppes en 2024 avec :

- Attribution de compensation = 852 317€
- Dotation de solidarité communautaire = 918 449€

S'agissant des tarifs eau potable et assainissement collectif, à compter du 1er janvier 2023, il a été convenu de faire converger le tarif eau potable de 2023 de façon progressive : 1/3 en 2023, 2/3 en 2024, et la convergence en 2025. Ainsi pour Montceau-les-Mines l'augmentation en 2023 s'élève à 14,57%.

Le projet de loi de programmation des Finances publiques 2023-2027

UNE AUGMENTATION DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS (ARTICLE 13)

L'enveloppe maximum des concours financiers de l'Etat aux collectivités, à périmètre constant et par année, a été définie comme suit :

	2023	2024	2025	2026	2027
FCTVA	6,70 Md€	7,10 Md€	7,63 Md€	7,88 Md€	7,79 Md€
Autres concours	46,15 Md€	46,88 Md€	47,32 Md€	47,78 Md€	48,26 Md€
TOTAL sans mesures exceptionnelles	52,85 Md€	53,98 Md€	54,94 Md€	55,66 Md€	56,04 Md€
Mesures exceptionnelles	2,11 Md€	411 M€	18 M€	5 M€	-
TOTAL avec mesures exceptionnelles	53,95 Md€	54,39 Md€	54,96 Md€	55,67 Md€	56,04 Md€

Ce plafond a été augmenté et serait revalorisé chaque année contrairement à la précédente LPFP 2018-2022, où il a connu des baisses (2019) et des stabilités (2022) :

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des concours financiers de l'Etat aux collectivités (LPFP 2018-2022)	48,11 Md€	48,09 Md€	48,43 Md€	48,49 Md€	48,49 Md€

Des ressources exceptionnelles viendraient abonder l'enveloppe totale des concours financiers de l'Etat. Cela a particulièrement été le cas en 2023, où l'Etat a alloué 2,11 Md€ pour soutenir les collectivités dans un contexte économique difficile et incertain, notamment s'agissant de l'inflation, qui pèse sur les finances des collectivités.

Toutefois, cette nouvelle Loi de Programmation des Finances Publiques prévoit une disparition progressive de ces concours exceptionnelles d'ici l'année 2027.

INSTAURATION D'UN OBJECTIF NON-CONTRAINANT D'ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (ARTICLE 16)

Un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement non-contraignant est instauré au niveau national afin de faire contribuer les collectivités qui le souhaitent à un effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique.

	2023	2024	2025	2026	2027
Objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement	+4,8%	+2,0%	+1,5%	+1,3%	+1,3%

Cet objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement devra être suivi et présenté chaque année à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (pour les budgets principaux et pour chacun des budgets annexes).

Cet objectif est ici défini en valeur et non plus en volume. Il prend donc en compte un facteur exogène à l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités : l'inflation, minorée de -0,5%.

Pour rappel, l'objectif défini dans la précédente LPFP 2018-2022, en volume :

	2018	2019	2020	2021	2022
Objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (LPFP 2018-2022)	+0,5%	+0,6%	+0,4%	+0,2%	+0,1%

La DGF du bloc communal

LA DOTATION FORFAITAIRE

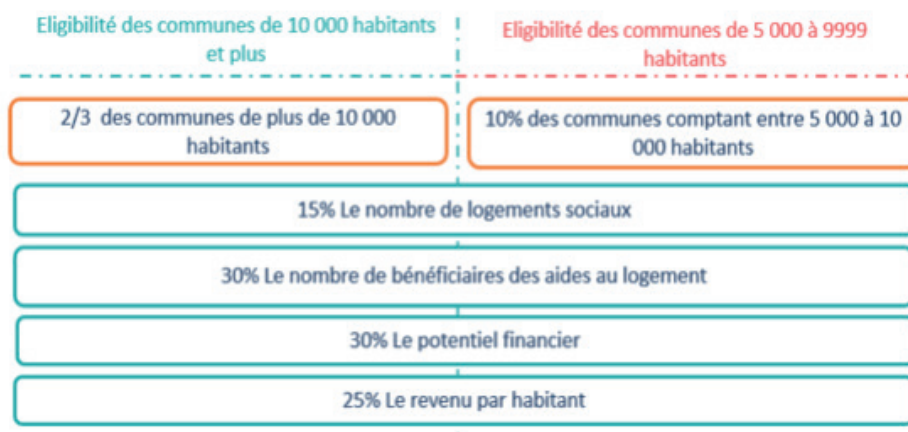
L'article 56 du PLF 2024 intègre l'augmentation des prélèvements sur recettes au profit de la dotation globale de fonctionnement. L'enveloppe passe ainsi de 26 931 362 549 € en 2023 à 27 151 362 549 € en 2024.

Les 220 M€ supplémentaires ont pour objet de financer la hausse de la péréquation verticale des communes (DSR et DSU) ce qui était, jusqu'à aujourd'hui, le rôle de l'écrêtement de la dotation forfaitaire, et d'abonder à hauteur de 30 M€ la Dotation d'Intercommunalité (DI) des EPCI.

Pour 2024, le Gouvernement reconduit la suspension de l'application de l'écrêtement. Cette exonération est prévue à l'article 56 du Projet de Loi de Finances pour 2024.

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE

Pour ce qui concerne la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine), les critères d'éligibilité à cette dotation ne sont pas impactés par les réformes prévues au PLF 2024. Toutefois, l'abondement 2024 passe à 140M€ contre 90M€ en 2023.



Cependant, le Projet de Loi de Finances 2024 prévoit une modification de la garantie de sortie de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) pour les communes nouvelles, qui sera désormais perçue pendant 2 années, contre 3 exercices auparavant.

Garantie de droit commun	50% de N-1 en 2024 0€ en 2025
Garantie pour perte d'éligibilité liée à la population qui passe sous le seuil des 5 000 habitants	Mécanisme sur 9 ans : 90% en 2024 puis -1/10 ^{ème} chaque année
Garantie pour perte d'éligibilité liée au passage en FPU de l'EPCI en 2021	Mécanisme sur 5 ans : 90% en 2024 puis -1/5 ^{ème} chaque année
Garantie pour les communes nouvelles	100% des montants perçus par les anciennes communes pendant 2 ans

LA DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION

L'enveloppe de la DNP (Dotation Nationale de Péréquation) serait stable en 2024, il en est de même pour les critères d'éligibilité de cette dotation pour la partie « principale » et pour la partie « majoration ».

DNP rappel des règles d'éligibilité à la partie principale :

CODE	ELIGIBILITE
Code 1	Potentiel financier/ hab. < 105% de la moyenne de la strate _ Effort fiscal > moyenne de la strate
Code 2	Potentiel financier / hab. < 105% de la moyenne de la strate _ Effort fiscal / 85% à 100% de la moyenne de la strate
Code 3	Potentiel financier / hab. < 105% de la moyenne de la strate _ Taux de CFE > aux taux plafond national de 53%
Code 6	Communes de 10 000 hab ou + Potentiel financier/hab < 85% de la moyenne de strate _ Effort fiscal > 85% de la moyenne de la strate

Afin d'être éligible à la partie majoration, la commune concernée doit respecter les trois conditions cumulatives suivantes :

- Être éligible à la partie principale,
- Compter moins de 200 000 habitants
- Avoir des produits post taxe professionnelle (TP) inférieurs à 15% par rapport à la moyenne constatée sur la strate d'appartenance de la commune.

Le PLF 2024 instaure une garantie de sortie pour la partie majoration dès 2024, à hauteur de 50% du montant perçu sur l'exercice N-1.

	Partie Principale	Partie Majoration
Jusqu'en 2023	50% de la dotation perçue l'année précédente	Aucune
À partir de 2023	50% de la dotation perçue l'année précédente	50% de la dotation perçue l'année précédente

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases pour 2024

EXPOSÉ DE LA MESURE : ARTICLE 1518 BIS DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS (CGI)

Comme le prévoit l'article 1518 bis du Code général des impôts (CGI), à compter de 2018, les valeurs locatives foncières sont revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle, comme c'était le cas jusqu'en 2017). Ce taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2 (pour application en année N). A noter qu'en cas de déflation, aucune dévalorisation des bases fiscales ne sera appliquée (coefficient maintenu à 1).

L'IPCH sera constaté début décembre 2023, nous vous conseillons donc de vous référer aux dernières projections de la Banque de France. En 2023, le coefficient légal a été de +7,1% (contre +3,4% en 2022).

LA MISE EN ŒUVRE

Encore de + 5,7% en septembre 2023, l'IPCH a reculé en octobre 2023 à +4,5%. Ce recul de l'IPCH s'est confirmé en novembre.

Ainsi, l'IPCH pour le mois de novembre 2023 est ressorti sur un an à +3,9%.

Par conséquent, après une progression forfaitaire des bases très dynamique de +7,1% en 2023, le coefficient qui serait appliqué en 2024 s'élèverait à 1,0386, soit une augmentation des bases de +3,9%.

Un soutien toujours conséquent à l'investissement

PÉRENNISATION ET AUGMENTATION DU FONDS VERT

L'État renforce son soutien aux collectivités territoriales pour les accompagner et orienter leurs investissements en faveur de la transition écologique, avec la prolongation et le renforcement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « fonds vert ». Celui-ci s'établit désormais à 2,5 Md€. Parmi les priorités, la rénovation des écoles.

	Enveloppe 2023	Enveloppe 2024	Eligibilité	Objet
Fonds vert	1,5Mds€	2,5Mds€	Communes et EPCI à fiscalité propre en métropole ainsi que les PETR	En priorité la rénovation des écoles. Toutes actions renforçant la performance environnementale (rénovation des bâtiments publics), l'adaptation (prévention des inondations, recul du trait de côté) ou encore l'amélioration du cadre de vie (recyclage des friches)

OBJECTIF DE VERDISSEMENT DES DOTATIONS RENFORCÉ

Afin d'inciter les collectivités à orienter leurs investissements vers la transition écologique, « l'objectif de verdissement » des dotations est renforcé pour atteindre près de 0,5 Md€ soit 25% de l'enveloppe globale. Engagé lors de la LFI pour 2023, l'objectif de financement de projets concourant à la transition écologique est accru pour la dotation de soutien à l'investissement local (de 25 % à 30 %) et introduit pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID), avec des objectifs respectifs de 20 % et 25 %.

DES ENVELOPPES MAINTENUES À UN NIVEAU HISTORIQUEMENT ÉLEVÉ POUR LES QUATRE PRINCIPALES DOTATIONS D'INVESTISSEMENT

Les mesures de soutien à l'investissement sont reconduites pour un montant de 2 Mds€ réparti en quatre enveloppes distinctes comprenant des conditions d'éligibilité différentes (DSIL, DETR, DPV et DSID).

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance, vient également soutenir l'investissement public local à hauteur de 111 M€.

Récapitulatif des enveloppes :

	PLF 2024
DSIL	570 M€ + 111M€ de DSIL exceptionnelle
DETR	1,046 Mds€
DPV	150 M€
DSID	212 M€



Prospectives

Les orientations budgétaires

À compter du BP 2023, les chiffres du budget principal englobent les budgets Embarcadère, opérations hors TVA et Maison de santé suite à leur suppression au 31/12/2022 et à leur intégration dans le budget principal.

La section de fonctionnement

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES GRANDS ÉQUILIBRES : LES TENDANCES BUDGÉTAIRES ET ÉVOLUTIONS

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
Recettes de fonctionnement	23 190 455 €	22 630 582 €	23 690 680 €	23 510 281 €	24 504 330 €	24 000 000 €
Dépenses de fonctionnement	22 079 612 €	21 129 994 €	22 525 443 €	22 846 750 €	23 034 454 €	23 350 000 €
dont intérêts de la dette	349 062 €	339 943 €	342 054 €	170 256 €	217 332 €	350 000 €
Recettes d'investissement	2 319 529 €	1 909 722 €	5 202 619 €	7 131 228 €	7 901 442 €	16 100 000 €
dont emprunts souscrits	1 600 000 €	1 000 000 €	1 880 871 €	6 107 974 €	4 047 893 €	4 800 000 €
Dépenses d'investissement	3 317 071 €	3 223 548 €	5 990 625 €	7 856 064 €	9 197 214 €	16 100 000 €
dont capital de la dette	894 517 €	857 455 €	1 176 319 €	1 578 945 €	905 298 €	1 250 000 €
Epargne de gestion	1 353 703 €	1 818 883 €	1 396 290 €	735 987 €	1 595 483 €	1 000 000 €
Epargne brute	1 004 641 €	1 478 940 €	1 054 237 €	562 746 €	1 378 151 €	650 000 €
Epargne nette	110 124 €	621 485 €	-122 082 €	-1 013 214 €	472 853 €	-600 000 €
Encours au 31 décembre	13 087 971 €	13 230 516 €	13 677 936 €	19 946 716 €	23 089 311 €	26 640 000 €

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL IMPACTANT LE BUDGET DE LA VILLE

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
Eau et assainissement	181 597 €	148 973 €	116 746 €	136 227 €	153 768 €	175 000 €
Electricité et gaz	1 072 241 €	980 170 €	889 792 €	1 101 707 €	1 442 416 €	1 300 000 €
Chauffage urbain	779 346 €	732 835 €	766 914 €	1 023 806 €	742 762 €	750 000 €
Carburants	85 130 €	70 798 €	73 243 €	109 470 €	111 966 €	110 000 €
Alimentation (SOGERES)	353 486 €	263 457 €	354 372 €	337 729 €	394 434 €	450 000 €
Transports collectifs	156 699 €	71 900 €	98 122 €	165 755 €	164 619 €	170 000 €
Total	2 628 499 €	2 268 133 €	2 299 190 €	2 874 693 €	3 009 965 €	2 955 000 €
% DRF	11,90 %	11,73%	10,20%	12,58%	13,07%	12,65%

INDICATEURS D'ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE HUMAINE

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
Budget Ville	13 770 479 €	13 642 776 €	13 414 507 €	14 177 212 €	15 185 932 €	15 611 444 €
Budget Embarcadère	341 163 €	347 315 €	333 996 €	354 220 €	n.c	n.c
Evolution globale	+0,51%	-0,86%	-1,73%	+5,69%	+4,50%	+2,80%

2023

- Augmentation du point d'indice : + 1,5 %
- Augmentation du SMIC : + 1,81 %
- Augmentation de l'Indice minimum de rémunération : 361
- Revalorisation indiciaire pour certains cadres d'emploi dans les catégories C, B, A
- Augmentation de la participation de la Ville à la complémentaire santé et prévoyance : 20€
- Augmentation de la valeur des titres restaurant : 3€
- Augmentation des montants du Forfait Mobilités Durables
- Augmentation des montants forfaitaires d'indemnisation du CET
- Augmentation des montants d'indemnisation de l'ISOE
- Avancements de grades et promotions internes

2024

- Attribution de 5 points d'indices majorés à tous les agents
- Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Augmentation significative du montant maximum du CIA : 500€
- Augmentation de la participation de la Ville à la complémentaire santé et prévoyance : 25€
- Augmentation de la valeur des titres restaurant : 4€

RATIO : DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (BUDGETS VILLE + EMBARCADÈRE)

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
60,67%	63,37%	58,73%	60,57%	65,93%	66,00%

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
Titulaires	323	325	319	297	283	282
CDI	13	8	8	8	7	7
CDD 1 an	33	28	30	33	38	29
CDD 3 ans	1	1	1	1	6	15
Emplois aidés	4	4	6	7	2	1
Adultes relais	3	4	3	4	4	4
Apprentis	6	3	4	3	3	4
ASMAT	3	1	1	1	1	1
Collaborateur cabinet	1	1	1	1	1	1
Contrats de projet	0	0	1	5	9	7
TOTAL	387	375	374	360	354	351

Ne sont pas comptabilisés les saisonniers des centres de loisirs, du service Jeunesse, de l'Été à Montceau, du Centre Nautique, les remplaçants d'agents en maladie.

TABLEAU DES DÉPARTS

	2019	2020	2021	2022	2023	Projections 2024
Retraites	10	13	11	11	6	11
Retraites pour invalidité	2	2	2	0	1	2
Mutations	3	2	8	4	5	
Fin de détachement	0	0	0	0	1	
Démissions	3	2	4	4	1	
Ruptures conventionnelles	0	0	0	0	3	
Décès	1	1	0	2	1	
Radiations	0	0	2	0	1	
TOTAL	19	20	27	21	19	

Notons que les agents repoussent leur départ à la retraite sous l'effet des pénalités des coefficients de minoration et en fonction de leur déroulement de carrière. Depuis 2018, 21 agents sont partis en retraite pour carrière longue, c'est à dire entre 60 et 62 ans. En septembre 2023, la réforme des retraites a mis en suspend les départs en retraite des agents, ce qui a engendré une diminution considérable sur 2023.

FORMATION

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de jours	470	376	610	612	605
Nombre d'agents	106	135	206	204	198

PARTICIPATION À LA MUTUELLE / PRÉVOYANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2024 la ville a augmenté sa participation à hauteur de 25€ par mois par agent pour une mutuelle / prévoyance labellisée.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre agents	139	148	151	148	160
Total coût net employeur	15 701 €	16 456 €	17 783 €	32 566 €	48 000 €

TICKET RESTAURANT

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la valeur du ticket est passée à 4€. La ville participe à hauteur de 60% du prix du ticket restaurant (2,40€ pour la collectivité – 1,60€ pour l'agent).

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre agents	247	243	251	263	270
Nombre tickets	41 371	43 803	45 199	47 223	49 000
Total coût net employeur	46 645 €	52 563 €	54 238 €	85 001 €	117 000 €

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la valeur du ticket est passée à 4€. La ville participe à hauteur de 60% du prix du ticket restaurant (2,40€ pour la collectivité – 1,60€ pour l'agent).

NOMBRE DE JOURS DE MALADIES (CMO, CLM, CLD ET AT)

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de jours	10 295	8 970	8 296	8 861	8 395

ÉVOLUTION DES SERVICE CIVIQUES

La ville maintient son engagement dans le dispositif des services civiques avec la proposition de 12 missions par an dans les différents secteurs de la Collectivité.

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE SUR LA VILLE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Base nette imposable taxe d'habitation	15 069 369	14 908 632	595 930	625 297	965 148	1 002 789
Evolution n-1	- 0,93%	- 1,07%	-96,00%	4,93%	54,35%	3,90%
Taux taxe d'habitation	20,33%	20,33%	20,33%	20,33%	20,33%	20,33%
Evolution n-1	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Produit de la taxe d'habitation	3 063 603 €	3 030 925 €	121 153 €	127 123 €	196 215 €	203 867 €
Evolution n-1	- 0,93%	- 1,07%	-96,00%	3,40%	54,35%	3,90%
Base nette imposable taxe foncière sur le bâti	21 336 666	21 884 211	20 066 145	20 672 911	21 530 616	22 256 198
Evolution n-1	1,92%	2,57%	- 8,31%	3,02%	4,15%	3,37%
Taux taxe foncière sur le bâti	32,39%	32,39%	52,47%	52,47%	52,47%	52,47%
Evolution n-1	0,00%	0,00%	61,99%	0,00%	0,00%	0,00%
Coefficient correcteur	n.c	n.c	0,935621	0,935621	0,932535	0,932535
Evolution n-1	0,00%	0,00%	- 6,44%	0,00%	-0,11%	0,00%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	6 910 946 €	7 088 296 €	9 879 756 €	10 176 143 €	10 563 237 €	10 919 140 €
Evolution n-1	1,92%	2,57%	39,38%	3,02%	3,80%	3,37%
Base nette imposable taxe foncière sur le non bâti	49 803	50 406	50 026	51 716	55 455	55 455
Evolution n-1	2,13%	1,21%	- 0,75%	3,38%	7,23%	0,00%
Taux taxe foncière sur le non bâti	71,53%	71,53%	71,53%	71,53%	71,53%	71,53%
Evolution n-1	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	35 624 €	36 055 €	35 784 €	36 992 €	39 667 €	39 667 €
Evolution n-1	2,13%	1,21%	- 0,75%	3,38%	7,23%	0,00%
Total fiscalité	10 010 173 €	10 155 276 €	10 036 692 €	10 340 258 €	10 795 119 €	11 162 674 €

Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principale, la ville est compensée par le transfert du taux de taxe foncière du département. Ainsi le taux de TFPB est automatiquement passé de 32,39% à 52,47%. Ce transfert n'a entraîné aucun impact sur les contribuables, il s'agissait simplement d'un transfert de l'impôt entre le département et la commune. Les montant récupéré étant supérieur à la taxe d'habitation, la commune est prélevée (777 516€ en 2023) via le coefficient correcteur afin de

rétablir l'équilibre à l'euro près.

Suite à l'obligation de déclaration des biens immobiliers sur le site des impôts en 2023, le nombre de résidences secondaires et de logements vacants a considérablement augmenté sur la commune. Ainsi les bases fiscales augmentent de plus de 54% en 2023 générant près de 70K€ de recettes supplémentaires.

EVOLUTION DE LA DGF DE MONTCEAU-LES-MINES

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation forfaitaire	2 989 064	2 932 456	2 861 798	2 840 211	2 788 599	2 745 424
Evolution n-1	- 0,72%	- 1,89%	- 2,41%	- 0,75%	- 1,82%	- 1,54%
Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale	2 845 560	2 927 274	2 992 897	3 053 552	3 117 447	3 176 025
Evolution n-1	2,90%	2,87%	2,24%	2,03%	2,09%	1,88%
Dotation nationale de péréquation	339 632	315 378	226 089	203 480	183 132	164 819
Evolution n-1	- 3,77%	- 7,14%	- 28,31%	- 10,00%	- 10,00%	- 10,00%
Total DGF	6 128 986 €	6 174 256 €	6 175 108 €	6 080 784 €	6 089 178 €	6 086 268 €

La DGF de la ville de Montceau-les-Mines diminue désormais chaque année depuis 2022 sous le seul effet de la baisse de la population ainsi que de la baisse de la dotation nationale de péréquation en raison des bases fiscales économiques du territoire supérieures à la moyenne. Seule la dotation solidarité urbaine est en hausse chaque année. Toutefois, l'abondement annuel ne permet pas de compenser entièrement les baisses des autres dotations.

La section d'investissement

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES GRANDS ÉQUILIBRES : LES TENDANCES BUDGÉTAIRES ET ÉVOLUTIONS

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
Dépenses d'équipement	2 422 555 €	2 366 094 €	2 509 421 €	6 277 119 €	8 291 916 €	14 650 941 €
Évolution	30,9%	-2,3%	6,1%	150,1%	32,1%	76,7%

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 prévisionnel	BP 2024 prévisionnel
Subventions	413 715 €	532 276 €	643 458 €	657 371 €	3 361 326 €	7 691 636 €

LE PPI EN 2023 ET PRÉVISIONNEL 2024

N°	Objets	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
1	Eclairage public	814 000 €	1 279 501 €	1 053 478 €
2	Relamping Grandes Hauteurs Gymnases et Embarcadère		77 938 €	285 933 €
3	Rénovation éclairage stade des Alouettes	0 €	0 €	159 486 €
4	Achat mobilier école maternelle Bois-du-Verne			69 600 €
5	Ecole maternelle Bois-du-Verne	513 392 €	760 634 €	3 991 344 €
6	Centres de loisirs Pompon	0 €	12 840 €	61 384 €
7	Ecole Primaire Jules Verne		12 108 €	500 000 €
8	Complexe sportif Jean Bouveri	1 365 225 €	2 451 288 €	2 876 110 €
9	Informatisation dans les écoles	64 430 €	77 828 €	
10	Maison France Services au Bois-du-Verne	50 000 €		
11	Espace de Vie Sociale au Bois-du-Verne	0 €	45 044 €	499 019 €
12	Maison des associations : acquisition + travaux	485 200 €	34 574 €	100 000 €
13	Epicerie Sociale - déménagement			150 000 €
14	Modernisation terrain d'entraîne- ment stade des Alouettes	0 €	278 757 €	
15	Réhabilitation du Stade Magny		13 860 €	57 900 €
16	Etudes stratégiques, foncières et énergétiques (AMO + CEREMA + BE)	0 €	60 000 €	132 816 €
17	Schéma directeur réseau de chaleur (SAGE Energie)		23 808 €	
18	Embarcadère (SSI, Rideau, mat scenique)	250 000 €	628 206 €	300 000 €
19	Atelier du jour			
20	Centre Nautique	29 803 €	34 499 €	50 000 €

21	1000 écoles - mise en service diagnostics énergétiques			
22	Sécurité voirie, écoles	0 €	156 000 €	100 000 €
23	Cours d'écoles végétalisation et désimpermeabilisation	0 €	40 734 €	72 500 €
24	Friche Loison : travaux + acquisition restante	600 000 €	175 641 €	35 382 €
25	Salle de danse	153 003 €		
26	Besoins pour entretien des bâtiments	350 000 €	124 449 €	221 005 €
27	Mise en sécurité Salengro			
28	Centre Départemental de Santé	17 794 €	93 059 €	
29	Besoins des services en investissement	1 032 865 €	567 077 €	578 030 €
30	Informatique	155 000 €	168 500 €	454 240 €
31	Cimetières		55 579 €	141 895 €
32	Besoins pour équipements sportifs		113 131 €	158 046 €
33	Espaces verts : embellissement de la ville	50 000 €	25 097 €	70 000 €
34	Marché chauffage : patrimoine ville (Dalkia)	150 346 €	103 847 €	197 602 €
35	Piscine Gestion Eau		12 439 €	25 860 €
36	Aires de jeux	50 000 €	34 538 €	86 714 €
37	Etude urbaine - sécurisation des écoles + zone ADJ et Embarcadère	0 €	0 €	
38	Etudes photovoltaïques - ombrières Centre Nautique	2 496 €	5 184 €	0 €
39	Etudes photovoltaïques - ombrières Chavannes + Lac Saint Louis		13 200 €	30 000 €
40	Etudes pour création société écocitoyenne			27 360 €
41	Eco-pâturage des Grands Parcs	69 720 €		
42	Mobilier urbain	0 €	54 234 €	46 408 €
43	Base nautique	73 845 €		
44	Cinéma (fonds de concours)	0 €	50 000 €	300 000 €
45	Cinéma (déménagement et installation à l'Embarcadère)		76 376 €	0 €
46	Etudes pour opération foncière sur le Magny		0 €	25 000 €
47	Etudes pour création SEM foncière		35 820 €	
48	Acquisitions immobilières		97 187 €	50 000 €
49	Moncia - part investissement des factures		184 535 €	190 000 €
50	Aménagement d'une MAM		47 652 €	40 227 €
51	Travaux de rénovation énergétique Bébébulle			44 676 €
52	Etudes sur la revitalisation du Centre-ville		8 535 €	24 960 €
53	Subvention pôle espoir - achat fosse gym		53 800 €	

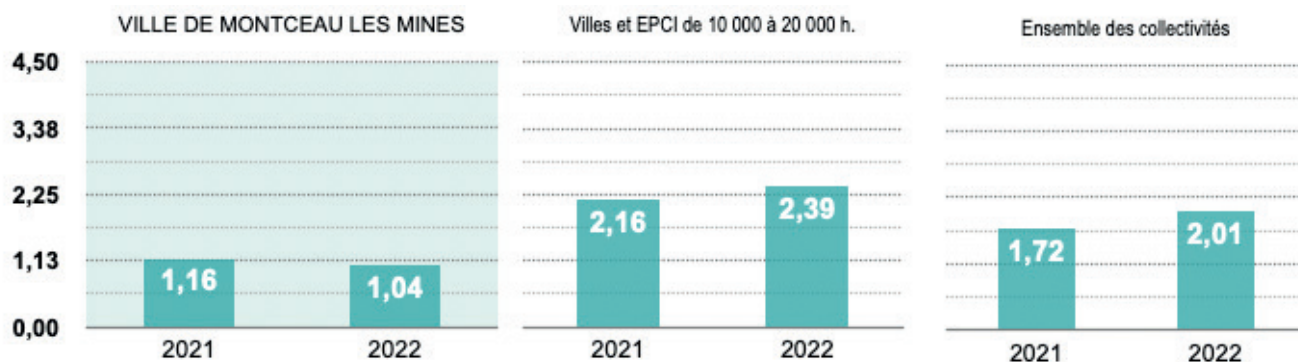
54	Etudes sur le Lavoir des Chavannes		80 640 €	110 000 €
55	Salle des fêtes du Magny			190 000 €
56	Récupération des eaux de pluie			528 624 €
57	Centre de Loisirs Moulin Enchanté			91 187 €
58	Groupe scolaire Joséphine Baker		12 290 €	144 056 €
59	Ecole primaire Louis Aragon		33 177 €	41 570 €
60	Ecole Maternelle Elsa Triolet		7 684 €	22 066 €
61	Ecole primaire Jean Jaurès		70 626 €	47 483 €
62	Acquisition terrain CUCM projet photovoltaïque			14 980 €
63	Entrepôt du Bricolage - BDV			84 000 €
64	Démolition bâtiments			120 000 €
65	Hôtel de ville - parvis de la Mairie			50 000 €
TOTAL		6 277 119 €	8 291 916 €	14 650 941 €

Sur les 11 914 599€ d'investissements prévus au PPI en 2023, 8 291 916€ ont été réalisés soit un taux de réalisation à 69% dont 973 157€ pour les besoins des services regroupant notamment l'achat de matériel et divers travaux dans les bâtiments de la ville.

Les dépenses d'équipement en 2024 s'élèvent à 14 650 941€ dont 2 866 413€ de restes à réaliser. De même, côté recettes les subventions 2024 s'élèvent à 7 691 636€ dont 5 191 636€ de subventions en report.

Zoom sur l'endettement de la commune

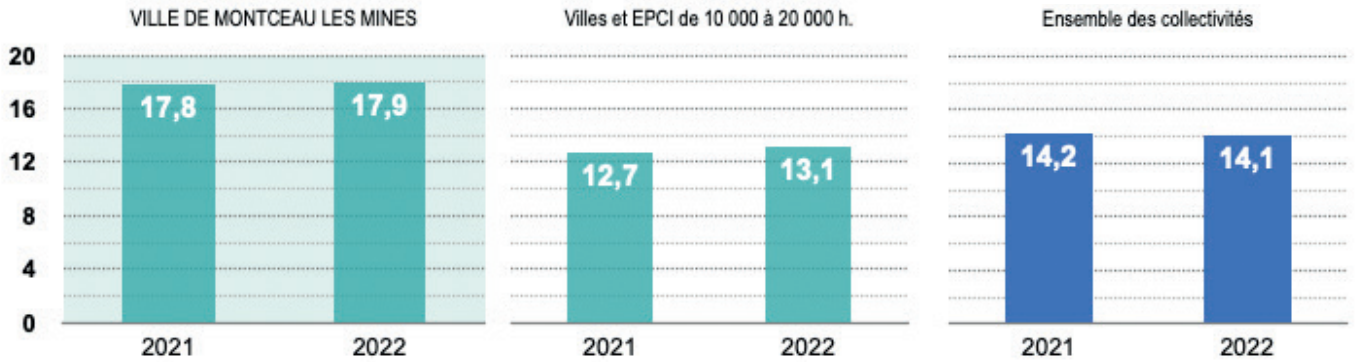
UN TAUX MOYEN DE LA DETTE PERFORMANT GRÂCE À LA RENÉGOCIATION DES EMPRUNTS.



Source : Observatoire Finance Active

Le taux moyen de la dette est largement inférieur à celui payé sur les autres collectivités. Cela s'explique par les emprunts performants souscrits en 2021 et par la renégociation des prêts. Au 31 décembre 2023, ce taux augmente à 1,56% en raison de la hausse des taux variables.

UNE DURÉE DE VIE RÉSIDUELLE DE LA DETTE EN HAUSSE EN RAISON DES DERNIERS EMPRUNTS SOUSCRITS

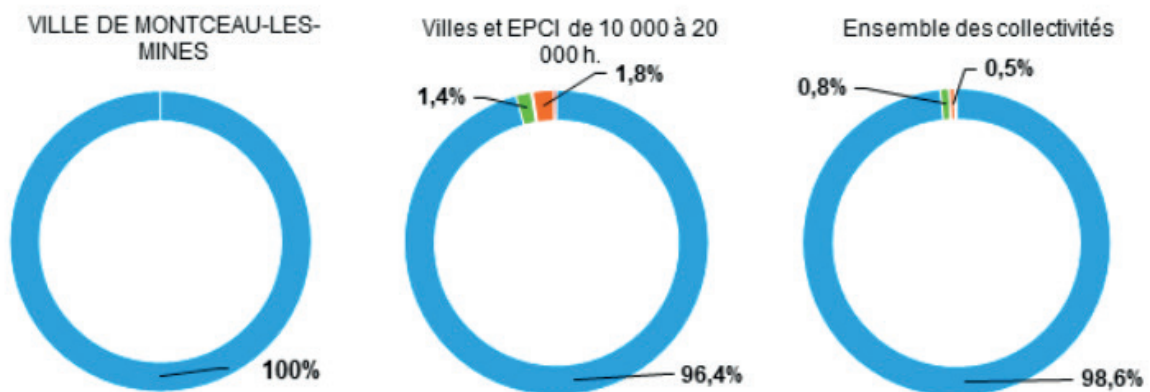


Source : Observatoire Finance Active

La durée de vie résiduelle représente la durée moyenne de remboursement restant sur l'ensemble de la dette. Pour Montceau-les-Mines, la dette sera remboursée (en moyenne) dans 17,9 ans. Au 31 décembre 2023, cette durée passe à 18,8 ans en raison des derniers emprunts souscrits sur une durée de 25 ans auprès de la Banque des Territoires.

UNE DETTE CLASSÉE 100% 1A (LE RISQUE LE PLUS FAIBLE) SELON LA CHARTE DE BONNE CONDUITE (GISSLER)

Selon la charte de bonne conduite, 100% de la dette est classée sur le risque le plus faible (1A) contrairement aux autres collectivités en moyenne pour lesquelles il existe encore un résiduel d'emprunts structurés.

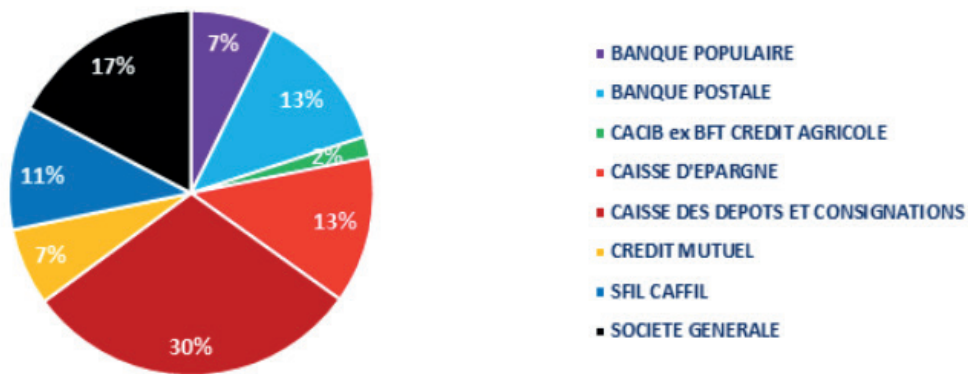


Source : Observatoire Finance Active

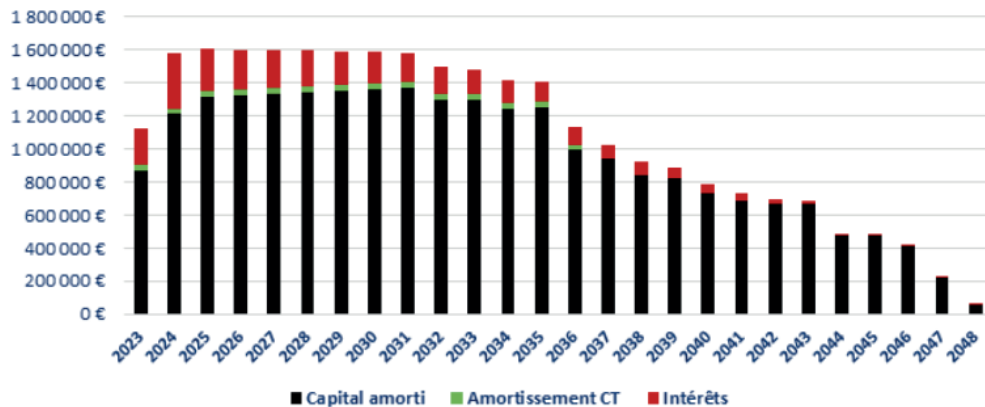
ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE SUR L'ANNÉE 2023 :

Caractéristiques de la dette au	31/12/2023	31/12/2022	Évolution
Encours	23 090 446 €	19 946 716€	+3 143 730€
Taux moyen	1,56%	1,04%	+0,52%
Durée de vie résiduelle	18 ans et 10 mois	17 ans et 10 mois	+ 1 an
Durée de vie moyenne	9 ans et 9 mois	10 ans et 4 mois	- 7 mois
Nombre de ligne d'emprunt	16	16	-

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÊTEUR AU 31/12/2023 :



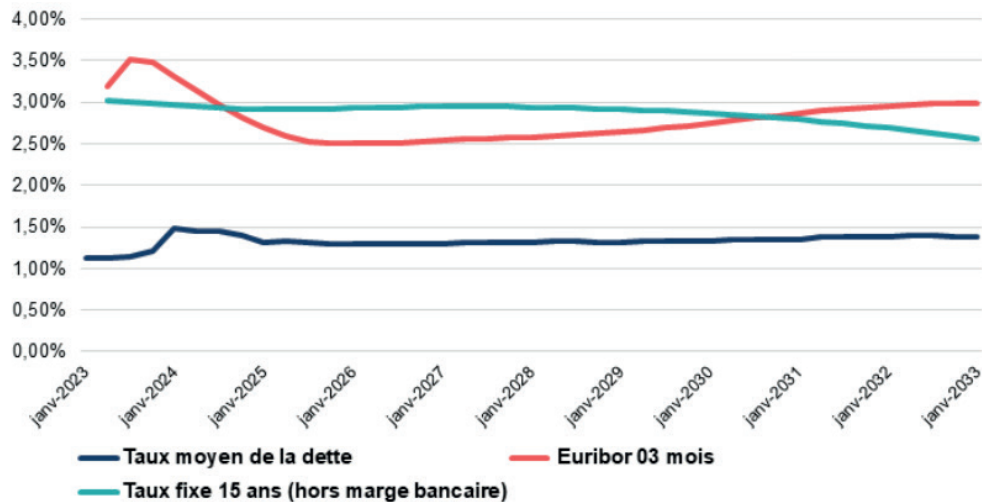
PROFIL D'EXTINCTION DE LA DETTE À PÉRIMÈTRE CONSTANT AU 31/12/2023



Avec les derniers emprunts souscrits, l'annuité sera d'environ 1,6M€ par an jusqu'en 2031. Ensuite, l'extinction progressive des prêts conduira à une diminution des annuité (à périmètre constant).

PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION DU TAUX MOYEN DE LA DETTE AU REGARD DE L'EURIBOR 3 MOIS ET DU TAUX FIXE 15 ANS

Malgré un contexte de marché de taux en forte hausse, le taux moyen de la dette de la ville de Montceau-les-Mines reste performant et en deçà des taux de marché.



La prospective budgétaire à horizon 2026

LES MASSES BUDGÉTAIRES

	2024	2025	2026
Recettes de fonctionnement	24 000 000 €	23 945 569 €	24 276 779 €
Dépenses de fonctionnement	23 350 000 €	23 127 478 €	23 301 563 €
<i>dont intérêts de la dette</i>	350 000 €	409 125 €	542 437 €
Recettes d'investissement	16 100 000 €	11 045 114 €	4 645 670 €
<i>dont emprunts souscrits</i>	4 800 000 €	4 000 000 €	0 €
Dépenses d'investissement	16 100 000 €	14 026 377 €	5 995 740 €
<i>dont capital de la dette</i>	1 250 000 €	1 439 110 €	1 547 876 €
<i>dont P.P.I</i>	14 650 941 €	12 587 267 €	4 447 864 €

SOLDES FINANCIERS

Ce sont des indicateurs permettant d'analyser le niveau de richesse de la collectivité. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Épargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Épargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Épargne nette = Épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2024	2025	2026
Epargne de gestion	1 000 000 €	1 127 216 €	1 417 652 €
Epargne brute	650 000 €	718 091 €	875 216 €
Epargne nette	-600 000 €	-721 019 €	-672 661 €

FONDS DE ROULEMENT ET RÉSULTAT PRÉVISIONNEL

	2024	2025	2026
Fonds de roulement en début d'exercice	2 389 037 €	3 003 003 €	839 831 €
Résultat de l'exercice	650 000 €	-2 163 172 €	-374 852 €
Fonds de roulement en fin d'exercice	3 003 003 €	839 831 €	464 979 €

ENDETTEMENT

	2024	2025	2026
Encours au 31 décembre	26 643 511 €	29 204 401 €	27 656 525 €
Emprunts	4 800 000 €	4 000 000 €	0 €

A group of people in a meeting, with their hands stacked in a circle, symbolizing teamwork and collaboration. The image is overlaid with a green filter. A white circle is visible on the left side of the image.

Présentation des actions des services

Direction Générale

L'année 2023 s'achève sur un résultat très positif en termes de réalisations et sur le plan de la réorganisation des services.

La vague inflationniste qui a suivi la crise énergétique de l'hiver 2022-2023 a pu être absorbée par le budget grâce aux efforts consentis par tous et à une maîtrise de la masse salariale, dont le resserrement se poursuit avec un effectif qui passe de 354 agents permanents en 2022 à 351 fin 2023.

Les dépenses de fonctionnements courantes sont quant à elles stabilisées voire en légère baisse malgré la hausse continue de certaines dépenses : électricité, alimentaire, transport et l'eau.

Le niveau d'investissement a atteint un niveau important, les dépenses d'équipements par exemple passent de 6.2M€ en 2022 à 8.2M€ en 2023, avec un taux satisfaisant de réalisation de près de 70%. Ce résultat est le fruit du travail des équipes et des services supports.

Les réalisations sont nombreuses comme vous pouvez le constater sur le PPI.

Sur le plan de la réorganisation, la ville a adopté un nouvel organigramme opérationnel selon cinq grands axes qui fixent le cap pour l'avenir : conduire les transitions, aider et protéger, ensemble, animer le territoire, offrir un service de proximité et de qualité, et rayonner, communiquer, partager et développer

De nombreuses avancées RH et sociales ont pu voir le jour grâce à un dialogue social nourri et constructif avec la refonte progressive du régime indemnitaire, la valorisation des parcours professionnels, l'adoption du règlement intérieur et la construction d'un pacte social.

Un effort important a été consenti pour l'amélioration du pouvoir d'achat des agents pour un montant annuel de l'ordre de 800 000€.

2024 sera consacrée à la poursuite de l'effort d'investissement pour un montant jamais égalé sur la commune de plus de 14M€.

On verra la réalisation de projets structurants comme l'installation de nouveaux services au bois du verne (archives, EVS, éducation, poste et reprographie) et le démarrage de la première phase de rénovation de toutes les écoles, de la crèche et des deux centres de loisirs.

C'est aussi la poursuite de la modernisation des services avec la finalisation de la dématérialisation des inscriptions et des paiements avec la création d'un guichet unique.

Il comprend :

- > **Administration Générale**
- > **Service Police Municipale**
- > **Direction des Systèmes d'Information**

ADMINISTRATION GENERALE

L'année 2023 a été marquée par la réorganisation des services. Le DGS est entouré d'une équipe resserée composée de 3 DGA et d'une Directrice des Services Techniques. Le DGS est également accompagné dans ses actions par des chargés de missions qui coordonnent des projets transversaux sur l'ensemble des services.

Bilan 2023

- Accompagnement du projet de construction du nouveau Cinéma « le Capitole » au sein du quartier des équipages. Dépôt des permis de construire et d'aménager réalisé début novembre.
- Finalisation de la passation du diagnostic territorial : près de 800 collégiens interrogés.
- Projet Tremplin : organisation de différentes prestations avec les candidats en plus de la soirée « Tremplin ».
- Définition du nouveau contrat de ville 2024-2030.
- Création d'un groupe réflexion sur le bien-être au travail.
- **Développement de la fonction support, accompagnement et conseil technique de certains projets : Règlement de subvention aux associations, règlement intérieur de différents services, tremplin Young Festival, jumelage, etc...** : La place des chargés de mission leur permet de s'investir en tant que ressource supplémentaire dans la réalisation, la conception et l'évaluation de nombreux projets de la collectivité.
- **Biens vacants sans maîtres** : opérations de débroussaillage de 8 habitations à l'état d'abandon. Analyse de 18 comptes de propriété par la SARL FCA située à Chambéry.
- **Reprise de la campagne de stérilisation des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'amis** par le pôle administration générale. => stérilisation et identification de 50 chats sur l'année 2023.
- **Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'Opac Saône-et-Loire pour la modernisation de l'Eclairage Public** et rétrocession des points lumineux : rétrocession de 52 points lumineux.
- **Mise en place du logiciel AIRS DELIB** au service des assemblées. Dématérialisation totale des conseils municipaux.
- **Création d'une société d'économie mixte Locale** : étude de préfiguration réalisée par la SCET, filiale de la Banque des territoires.
- **Mise en sécurité de la passerelle piétonne** assurant la liaison entre la rue Delacroix et la rue des Rompois puis accompagnement à sa destruction par la SNCF réseau.

Orientations 2024

- Participation à la démarche P.A.T de la CUCM.
- Nouvelle dimension du projet Tremplin.
- Mise en œuvre de l'enquête bien-être au travail.
- Publication des résultats du diagnostic territorial.
- Continuité du diagnostic avec la population générale et d'autres établissements scolaires.
- Coordination des différents dispositifs contractuels.
- Coordination de la rédaction de différents documents cadres.
- Pilotage d'un groupe de réflexion autour de la notion de bien-être au travail.

- Maintien de la position d'appui, de support et d'expertise spécifique pour les différents services.
- Mise en œuvre et suivi du projet de construction du nouveau Cinéma.
- Finalisation de la démarche pour l'obtention de la dénomination « commune touristique ».
- Accompagnement de la reprise du Golf municipal par l'AS et réfection des locaux intérieurs et extérieurs.
- Réflexion autour de la création d'un camping municipal.
- Création d'une ferme photovoltaïque.
- Construction d'un schéma directeur d'installation de bornes de recharge de véhicules électriques. (en cours)
- Accompagnement de l'association « Les pattes de velours du Bassin Minier » à la création d'une chatterie. Stérilisation de 85 chats errants.
- Mise en sécurité du Lavoir des Chavannes.
- Lancement de procédures de biens vacants et sans maitres sur la commune.
- Mise en place d'une GED.

SERVICE POLICE MUNICIPALE

Bilan 2023

DÉTENTION D'UN CHIEN POLICIER

- Formation d'un agent cynophile.
- Convention passée entre la collectivité et l'agent.
- Frais de nourriture, de matériels et de soins vétérinaires pris en charge par la ville.
- Obtention par l'agent en charge du dressage du certificat d'aptitude au mordant près de la Préfecture.
- 2 sessions d'entraînement par semaine.
- Synthèse : bilan qualitatif et quantitatif
Dressage et entraînement du chien à l'attaque et à la défense, utilisation du chien lors des patrouilles de jour ou de nuit et des manifestations publiques.
Impact positif en direction de la population permettant à la fois de créer du lien et de dissuader tout débordement.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

- Convention intercommunale signée en janvier 2020.
- Enlèvement des véhicules épaves ou tampons sur le territoire communal.
- Destruction des véhicules après procédure.
- Synthèse : bilan qualitatif et quantitatif.
168 véhicules enlevés sur le territoire de la commune.
86 véhicules enlevés sur les manifestations publiques, marchés forains où stationnement longue durée ont été récupérés par leurs propriétaires.
44 véhicules ont été enlevés de la voie publique par leurs propriétaires suite au passage de la Police Municipale.
23 véhicules ont subi la procédure complète dévolue à la fourrière à savoir enlèvement et destruction.
4 véhicules enlevés avec propriétaires défaillants.
7 véhicules avec succession suite à décès du propriétaire.

4 véhicules épaves ou en voie d'épavisation ont fait l'objet d'une procédure d'enlèvement et de destruction immédiates par la Casse Auto Ravier.

Dispositif répondant très positivement aux attentes des administrés, des bailleurs sociaux ainsi qu'à l'autorité territoriale.

VIDÉO PROTECTION

- Convention de vidéo verbalisation.
- Déport des images du CSU au Commissariat de Montceau et au Centre de Commandement et d'Information de Macon depuis juin 2023.
- Coût : **134 000 €**.
- Synthèse : bilan qualitatif et quantitatif.

25 réquisitions reçues pour l'année 2023 soit des services de Police soit des services de Gendarmerie ayant participé à la résolution d'enquêtes notamment en matière de vol de voitures ou de vol dans les maisons d'habitation ou d'entreprises. **14 manifestations publiques** ont été couvertes par les opérateurs ainsi que 17 mariages considérés à risques.

Pas moins de **43 vidéo-verbalisations** ont été réalisées. Les opérateurs se relayent sur des demies-journées notamment sur les demies-journées où l'affluence en centre-ville est plus forte. Deux créneaux spécifiques ont été mis en place pour lutter contre les rodéos urbains les mercredis et vendredis soir de 20h00 à 22h00.

PATROUILLES PÉDESTRES, VTT ET ROUTIÈRES

Les patrouilles routières sont une récurrence du métier. Avec l'acquisition d'un nouveau véhicule, les agents ont été mis dans les meilleures conditions pour remplir cette mission première.

Les VTT électriques : utilisés dans le cadre des manifestations publiques ou de patrouilles générales.

Patrouilles pédestres : Moment de contact entre les administrés, les commerçants et la Police Municipale.

En 2023, toutes les soirées à partir du 15 décembre ont données lieu à de l'îlotage afin de rassurer les commerçants au moment des périodes de fêtes de fin d'année.

Pour 2024, il conviendra de renforcer la présence de la Police Municipale afin de sécuriser le centre-ville tant en matière de circulation que de prévention des risques.

Un projet de sécurisation du centre-ville est à l'étude en ce sens afin de rendre plus sûre la partie piétonne de l'hyper centre-ville.

PILOTAGE DU CISPD

Déclinaison en plusieurs groupes :

- VIF : Un avenant à la convention a été signée pour pérenniser le poste d'Intervenant Social Commissariat Gendarmerie (ISCG) jusqu'en juin 2024.
- Groupe tranquillité publique.
- Amélioration des relations entre les forces de l'ordre, les jeunes, la radicalisation : Présence de la Police Municipale sur l'action Proxi Raid Aventure ainsi que sur les créneaux de sport dans les quartiers QPV renforçant le lien avec le public jeune.
- Cellule de Veille Éducative et Sociale. Travail de prévention et de suivi de jeunes déscolarisés et ou en voie de déscolarisation en lien avec les différents partenaires et institutions. La CVES se réunit un fois par mois durant l'année scolaire.

Convention de coordination avec le Commissariat. liant les missions de la Police Nationale et la Police Municipale.

Convention qui renforce les missions communes entre la Police Municipale et la Police Nationale (Sécurisation de manifestation, contrôles routiers...)

Interopérabilité entre les deux forces de Police par des moyens de liaison radio instantanée

Opération tranquillité vacances. 19 vacances ont été réalisées pour l'année 2023.

Prévention et sécurisation des abords des écoles.

La Police Municipale assure les sorties des 10 écoles primaires à raison de 4 sorties journalières. Elle assure également les sorties des collèges et des lycées afin d'y exercer des actions de prévention notamment en matière de rixes.

Protocole de gardiennage des engins motorisés ayant servi dans des rodéos motorisés. Le protocole signé avec le Parquet permet de saisir les engins motorisés ayant participé à la commission d'infractions.

Ces engins sont saisis et mis à l'abris dans un lieu tenu secret avant une éventuelle destruction.

Pour 2023 aucun engin n'a été confisqué suite à la judiciarisation d'affaires.

Baisse générale des rodéos urbain pour l'année 2023. Les seuls faits relevés restent à l'état d'épiphénomène.

SERVICE DES DROITS DE PLACES

- Placement et encaissement des 3 marchés forains
- Gestion de la fête foraine
- Gestion et encaissement du port de plaisance
- Gestion de l'aire de camping-car
- Encaissement des terrasses

Orientations 2024

Actions reconduites

DÉTENTION D'UN CHIEN POLICIER

Formation obligatoire pour finaliser le parcours de conducteur de chien en Police Municipale se déroulant sur une période 5 semaines

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

- Convention tripartite signée en janvier 2024
- Recettes attendues
- Perception d'un forfait sur chaque véhicule détruit
- Etablissement d'un titre de recettes sur propriétaires jugés défaillants

VIDÉO PROTECTION

- Installation de **9 caméras supplémentaires de voie publique et de 10 caméras bâtementaires.**
- Projet de mutualisation de la vidéo protection par le biais d'une convention cadre avec les 3 autres communes du bassin minier.
- Les images des caméras des 3 autres communes utiliserons les relais et le réseau du CSU Montceau afin de parvenir au Commissariat
- Optimisation du CSU
- Présence d'opérateurs de façon constante
- Réagencement du CSU
 - 2 postes d'opérateurs
 - Acquisition d'un nouveau bureau
 - Climatisation du CSU

RECRUTEMENT

- Renforcement des effectifs en 2024
- 2 PM titulaires ou détenteurs du concours et partant en FIA
- 2 ASVP

MOYENS MATÉRIELS

- Acquisition de l'armement catégorie B pour 3 agents
- Formation au tir à Dijon
 - 45h/300 cartouches/3 agents
- Acquisition du matériel dévolu au maniement de ces armes
 - Cibles, cartouches d'entraînement, tube à sable...

Actions nouvelles proposées

CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK

- Renforcer le lien avec la population
- Transmission d'informations aux administrés (objets perdus...)
- Transmission d'informations des usagers en direction du service Police Municipale (animaux perdus ou retrouvés, véhicules volés...)

PARTICIPATION FINANCIÈRE ARRÊTÉS DU MAIRE

- Régulation des demandes d'arrêtés.
- Anticipation des demandes par les entreprises.
- Valorisation du travail des secrétaires administratives.

FORMATION RECYCLAGE ANNUELLE AU MANIEMENT DES ARMES CAT D

- Convention passée avec un prestataire pour le recyclage obligatoire au maniement du bâton télescopique ainsi que des générateurs aérosols incapacitants
- Le coût est réparti en fonction du nombre de participants et du nombre de communes participantes

INTERVENTION DANS LES ÉCOLES QPV

- Thèmes pouvant être abordés
 - Différences entre Police Municipale et Police Nationale
 - Risques et conséquences en cas d'infractions
 - Sensibilisation sur les risques liés aux rodéos motorisés
 - Sensibilisation sur les risques liés à la consommation de stupéfiants

ACTIONS COMMUNES AVEC LE PÔLE INITIATIVES ET ACTIONS JEUNESSES

- Participation aux actions initiées par le pôle Initiatives et Actions Jeunes
- Accompagnement physique sur des projets d'animations
- Prévention de la délinquance en direction de ce public
- Les droits et devoirs du mineur

COURS DE SELF-DÉFENSE

- 1 cours/semaine sur 10 mois pour 10 agents
- Permet l'entretien de la condition physique des agents
- Favorise la continuité des Gestes Techniques Professionnels d'Intervention (GTPI)

SERVICE DES DROITS DE PLACES

- Gestion du port de plaisance
- Mise en place de 2 pontons supplémentaires (Etudes)
- Plus de stationnements de plaisanciers en période normale de circulation
- Plus de stationnements de bateaux en période d'hivernage générant de nouvelles recettes non négligeables pour la collectivité
- Gestion fête foraine
- Gestion marchés forains
- Gestion aire de camping-cars

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Créée en octobre 2022, la DSI gère l'ensemble de l'informatique, téléphonie, alarme et contrôle d'accès pour la Ville et le CCAS.

Bilan 2023

RECENSEMENT ET GESTION CONTRATS EN COURS

Pour anticiper les besoins futurs et mieux pouvoir gérer budget et échéances, nous avons procédé en 2023 à l'inventaire et l'expertises des matériels et logiciels déployés, ainsi qu'à la régularisation des contrats de maintenance ou hébergements en cours.

Désormais la Direction des Systèmes d'information a une vision claire des engagements en cours et des dates d'échéances pour les différents contrats.

RENOUVELLEMENT DES ORDINATEURS OBSOLÈTES

Les postes destinés au public (10 à l'Espace Numérique du Trait d'Union et 8 à la Médiathèque), obsolètes et en fin de vie, ont été remplacés. Une solution adaptée de gestion des accès du public a été déployée sur chaque site pour que la ville soit en conformité avec les exigences de la CNIL.

Le remplacement des stations citrix des agents par des mini PC, en prévision de l'abandon de Citrix fin 2024, a démarré en 2023.

Par soucis économique et écologique, le choix a été fait d'utiliser des ordinateurs reconditionnés, plutôt que du matériel neuf.

NOUVEAU MARCHÉ DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Grâce au service commun informatique de la CUCM, nous avons pu adhérer au marché RESAH de téléphonie mobile, avec l'opérateur ORANGE.

Depuis la bascule, tous les agents équipés de téléphonie mobile disposent d'un forfait Appels et SMS illimité ainsi que 5Go de données mobiles. Ceci tout en divisant par 5 les coûts par rapport au marché précédent.

LOGICIEL ENFANCE ET FAMILLE COMMUN ET PORTAIL CITOYEN UNIQUE

Le logiciel Concerto est désormais utilisé par tous

les services proposant des services aux familles :

- L'éducation pour les inscriptions scolaires,
- L'enfance pour le périscolaire,
- La jeunesse pour les activités à la carte
- La petite enfance pour la crèche
- Le conservatoire pour ses élèves.

Le tout est rattaché à une facture unique mensuelle. L'ensemble des agents concernés a pu suivre un cursus d'autoformation en ligne pour mieux maîtriser l'outil.

Pour faciliter le suivi des présences et supprimer les listings papiers, des tablettes ont été déployées dans les écoles et les centres de loisirs pour le pointage des élèves. Elles permettent aussi aux agents excentrés sur ces sites d'avoir accès au portail RH et à leur messagerie.

En parallèle il a été mis en ligne un Portail Citoyen famille, permettant aux Montcelliens de gérer directement inscriptions et réservations aux différentes activités.

Un extranet dédié aux professeurs du conservatoire a aussi été mis en ligne à la rentrée 2023 pour améliorer la communication avec les élèves et la gestion des plannings.

ALARME ET CONTRÔLE D'ACCÈS

L'ensemble des alarmes anti-intrusion équipant les différents sites de la ville ont été révisées. Celle des Espaces Verts, hors d'usage, a été remplacée. De nouvelles alarmes ont été installées sur des sites sensibles qui n'étaient pas encore équipés : Entrepôt Logistique, Stade Guichard, et Hôtel de Ville.

Ces nouveaux équipements peuvent être pilotés depuis un smartphone ; tous les téléphones d'astreinte ont été équipés de l'application.

Le système de contrôle d'accès par badges a été mis à jour vers une version plus récente, et les sites isolés connectés pour une gestion centralisée.

PPMS ÉCOLES

Pour répondre aux attentes des écoles en matière de prévention et de mise en sécurité, toutes les écoles ont été équipées d'un système d'alertes sonores et visuelles.

Orientations 2024

ABANDON DE CITRIX

L'utilisation de Citrix représente un coût important pour la collectivité, en termes de licences mais aussi de ressources (10 serveurs sur 14 sont dédiés à Citrix aujourd'hui). De plus, son utilité est moindre depuis que tous les logiciels métiers sont hébergés à l'extérieur et non plus en local.

Sur les 3 premiers trimestres de 2024, nous procéderons au remplacement des stations citrix actuelles par des mini PC, et à la formation des agents au nouvel environnement de travail. Au 30 novembre 2024, nos licences arrivent à expiration et la transition devra être achevée.

Au total, 256 utilisateurs sur Citrix vont basculer sur Windows d'ici novembre 2024.

PASSAGE EN FIBRE DES LIENS RÉSEAUX DES DIFFÉRENTS SITES

Au 1er semestre 2023, les sites éligibles (à ce jour, tous sauf 3 écoles et la ferme animalière) qui sont encore en liaison cuivre (SDSL ou ADSL) vont être raccordés à la fibre opérateur. Ceci va permettre à coût équivalent de fortement augmenter les débits et la fiabilité des liaisons.

En parallèle, l'accès internet mutualisé va être mis à niveau :

- Augmentation du débit
- Déplacement de l'accès de secours de l'hôtel de ville aux ADJ, pour ne pas dépendre d'une coupure physique des liens sur un site.

REFONTE DE LA TÉLÉPHONIE FIXE

Au 1^{er} semestre 2023, en partenariat avec la DRH, nous allons repenser l'organisation de la téléphonie : lignes directes ou pas, fixe ou mobile, groupements d'appel, renvois etc.

Au 2nd semestre, un appel d'offre va permettre de remplacer le système de téléphonie fixe actuelle par une solution cloud, adaptée à la nouvelle organisation.

ALARME ET CONTRÔLE D'ACCÈS

Les anciennes alarmes restantes, en fin de vie,

vont migrer sur le nouveau dispositif : Trait d'Union, Ateliers du Jour et les 2 écoles du groupe scolaire Joséphine Baker.

Une étude de faisabilité va être faite en parallèle pour remplacer les serrures à clé par des lecteurs de badge sur les bâtiments associatifs.

REPLACEMENT DES COPIEURS

Un marché copieur vient d'être lancé et sera notifié en début d'année. Les nouveaux copieurs seront tous couleur, mutualisés entre les différents services d'un même site partout où cela est possible.

Au total, ce sont 35 copieurs qui vont être déployés, en remplacement du parc actuel de 40 copieurs et une vingtaine d'imprimantes individuelles.

Des quotas mensuels permettront de limiter l'usage de la couleur, et de mieux identifier les services les plus consommateurs pour éventuellement les rediriger vers la Reprographie ou travailler ensemble à une réduction des éditions papiers.

LIAISONS AVEC LE LOGICIEL FINANCE

La liaison entre le logiciel Famille (Concerto) et le logiciel des Finances est en cours de finalisation et sera opérationnelle au 1^{er} trimestre. Ceci facilitera les échanges avec la trésorerie pour l'édition des avis de somme à payer.

DÉMATÉRIALISATION RH ET TRAVAIL COLLABORATIF

Mise en place avec le service Ressources Humaines la dématérialisation des arrêtés RH et la dématérialisation des bulletins de paye. Ceci implique la création d'un coffre-fort électronique pour l'ensemble des Agents.

En parallèle nous lançons une expérimentation sur un logiciel de travail collaboratif pour améliorer les échanges entre services et la gestion de projets.

BUDGET VERT

Pour s'inscrire dans une démarche durable, les postes de travail (fixe et portables) qui seront acquis en 2023 soit 200 machines environ seront du matériel reconditionné.

Les anciennes stations citrix et l'ancien système de téléphonie seront recyclés conformément aux règles sur les DEEE.

Enfin le nouveau parc copieur sera moins énergivore que les machines actuelles.

Direction Attractivité du Territoire

Cette nouvelle direction va impulser au sein de ses services à vocation culturelle (CRC Musique et Danse, Médiathèque, Patrimoine, Embarcadère) des projets fédérateurs et transversaux

Grâce à l'orientation donnée à la direction de la Communication, ces nouvelles orientations stratégiques permettront de valoriser pleinement ces équipements.

En effet, les pratiques culturelles pour tous, contribuent à mieux vivre ensemble avec tous les partenariats publics et privés qui s'engagent à nos côtés.

La culture contribue activement à un développement économique.

La conception d'un multiplex, la réhabilitation du Lavoir des Chavannes, la mise en œuvre d'un espace muséographique (la Physiophile) permettent de relier le passé, au présent et au futur.

L'intérêt porté au développement durable contribuera grandement également à cette évolution significative tout comme d'ailleurs l'investissement considérable des associations culturelles ou de nos partenaires publics (Education Nationale, Communauté urbaine, Conseil Départemental, Conseil régional, DRAC Bourgogne Franche Comté, SEAM, SACEM).

Être en résonance avec notre territoire est un enjeu majeur de notre évolution pour « mieux vivre ensemble » et affirmer notre singularité et identité.

Il comprend :

> **Pôle Culture et Patrimoine**

> **Direction de la Communication**

PÔLE CULTURE/PATRIMOINE

Les différents services du pôle Culture Patrimoine contribuent à l'émancipation des citoyens montcelliens. Par leurs activités et leurs projets, ils proposent une ouverture sur le monde et encouragent le développement de la curiosité et du sens critique.

Bilan 2023

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL MUSIQUE ET DANSE

Les objectifs et orientation du CRC découlent du projet d'établissement, lequel a été écrit et présenté en conseil municipal cette année.

Objectifs généraux

- Diversifier les esthétiques et les apprentissages des pratiques d'enseignement artistique
- Accompagner une politique pédagogique, éducative, artistique en direction de tous les publics.
- Enseigner la musique et danse dans les espaces municipaux.
- Construire et développer des projets en lien avec les services de la Ville, les associations culturelles, l'Éducation Nationale, les partenaires publics et privés.
- Sensibiliser tous les publics grâce au développement de la médiation culturelle par des actions à la Résidence des Peupliers, Trait d'Union, scolaires, publics empêchés.
- Participer aux actions événementielles de la Ville : Vœux aux forces vives, Forum des associations, Mine de Talents, Téléthon, Festivités de Noël, Journées du patrimoine, Fête de la Musique, Programmation estivale hors les murs.

Saison du conservatoire

- Environ 20 auditions durant l'année.
- Projets des orchestres inter-écoles.
- Deux concerts de l'harmonie municipale à l'Embarcadère, aux Ateliers du Jour, plus dans les quartiers de la Ville.
- Trois projets avec des rencontres d'artistes et concerts.
- Trio Muczynski.
- Projet Orchestres à l'école : Ecoles Voltaire/Rousseau et Joséphine Baker

- Projet Culture & Handicap (Ateliers sensoriels pour enfants autistes et hôpital de jour)
- Création d'ateliers de comédie musicale : École du spectateur.

	2021	2022	2023
Musique / Nombre d'élèves	293	299	295
Danse / Nombre d'élèves	85	109	
Musiques amplifiées / Nombre de groupes	2	2	1
Interventions multi accueil - parentalité / Nombre d'enfants	119	119	100
Interventions en milieu scolaire + OAE / Nombre d'élèves	707	1069	700

L'OFFRE DE SERVICE DE L'EMBARCADERE

L'Embarcadère est un centre de culture et de congrès qui développe une saison artistique et culturelle éclectique afin de favoriser l'accès de tous à l'ensemble des champs du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque humour...) et des arts vivants (exposition...). La programmation s'équilibre entre artistes locaux, nationaux voire internationaux. L'accueil des compagnies locales départementales ou régionales s'accompagne d'actions de médiation culturelle favorisant la collaboration avec la MPAA, le milieu scolaire et les acteurs locaux.

Objectif général

- Mettre en œuvre la programmation culturelle et les projets transversaux.
- Assurer une dynamique de développement des publics.
- Coordonner, prospecter, concevoir des projets culturels et / ou artistiques.
- Impulser des actions permettant l'élargissement et la diversification des publics.
- Développer la médiation culturelle.
- Développer la programmation cinématographique.

Saison 2023

- 10 519 spectateurs sur l'année :
 - Les Coquettes : 707 personnes
 - Pinocchio : 4 500 personnes
 - Fréquentation du public scolaire : 3720
- Young Festival : Le Tremplin et co-plateau de 2 artistes locaux (Cendres, Leto Punk poésie) et d'un artiste national LauCarré.
- Trois expositions d'arts plastiques dans la Grande Galerie : Henri Lamy, Anna Flaga, Katty Verstraeten (952 visiteurs).
- Quatre expositions d'arts plastiques dans la Galerie du bar.
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine : Une visite guidée, peu de participants cette année.
- Quatre résidences :
 - Cie La Farfalla (résidence prévue également en 2024 avec une restitution).
 - Herse IV, une semaine avec restitution.
 - École du spectateur, comédie musicale Opéra Jazz, 3 semaines de résidence et 5 restitutions.
 - Compagnie La Méandre : 15 jours de résidence de création.

TSB 2023

- 30 représentations, dont 28 gratuites. En ouverture de ce festival.
- « ARTHUR H », en clôture « November Ultra » et la traditionnelle.
- Foire aux grattons.
- 6026 personnes dont 412 personnes pour Arthur H et 396 pour November Ultra. Un immense succès de la foire aux grattons.
- Participation des 11 communes partenaires

Pour les quartiers : Trait d'Union, Foyer des Peupliers, Bois du Verne, Syndicat des mineurs, Ateliers du Jour, Magny. Les prestations assurées dans les quartiers ont permis aux habitants de découvrir des artistes dynamiques qui ont su emporter le public dans leur univers et parfois le faire danser.

Le TSB 2023 continue à sensibiliser les plus jeunes avec un spectacle adapté au Moulin Enchanté et à la Maison de la Parentalité

Cinéma

L'année 2023 a également vu l'Embarcadère se doter d'un équipement de projection cinématographique de pointe. En effet, pour pallier la fermeture du cinéma Les Plessis, la collectivité a décidé de transformer, lors de certaines occasions, la grande salle théâtre de l'Embarcadère en une salle de cinéma.

- Investissement son : 30000 euros
- Première séance : septembre 2023
- Près de 5000 personnes
- Plus de 100 séances

L'OFFRE DU SERVICE MÉDIATHÈQUE

Objectif général

Constituer, développer, mettre à jour et promouvoir des collections éclectiques et pluridisciplinaires sur tous les supports documentaires et à destination de tous les publics, favorisant la découverte, la formation et l'ouverture sur le monde.

Démocratiser et développer l'accès à la culture : amplitude d'ouverture hebdomadaire, gratuité d'accès, gratuité d'emprunt (montcelliens, jeunes de -17 ans, bénéficiaires allocations sociales), offre documentaire et d'actions culturelles variées, liens avec le CRC, mise à disposition des ressources de la Médiathèque, dans la Médiathèque sur des créneaux horaires privilégiés (RAM, Maison de la Parentalité) ...

- Développer l'accès en particulier au livre et à la lecture dès le plus jeune âge : accueils des écoles, partenariat avec la crèche et les centres de loisirs ...
- Favoriser le lien intergénérationnel
- Actions mêlant les générations telles le P'tit Déj Musical, les espaces de jeux, ...
- Rompre l'isolement des personnes
- Actions permettant aux publics de venir à la Médiathèque, rencontrer d'autres personnes, disponibilité du personnel ...

En 2023

- 2023 usagers actifs inscrits en 2023
- Continuité d'un partenariat avec le Lycée Henri Parriat dans le cadre de la préparation des lycéens au Grand Oral du bac.
- Formation des agents à la nouvelle version du logiciel Nx-Orphée.
- Acquisition de 9 postes informatiques à destination du public et d'un poste maître
- Acquisition de tablettes pour les animations.
- Mise en place d'un espace « Information Jeunesse ».
- Ateliers « Testeurs de jeu », rendez-vous mensuel.
- Fête du jeu : 400 participants et 8 partenaires.
- Projet « Art éphémère » : peintures sur les baies vitrées de la médiathèque réalisée par les usagers.

L'OFFRE DE SERVICE DE LA MAISON DES PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR (MPAA)

Objectif général

Sensibiliser le plus grand nombre aux différentes pratiques artistiques : Musique, Danse, Théâtre, Arts Plastiques, Programmation Jeune Public, Cultures Partagées, Cinéma, Photographie au sein des équipements culturels mais aussi hors les murs.

Programmation : favoriser l'émergence de talents et l'implantation de compagnies

- Un spectacle jeune public pendant les vacances scolaires (« Babayaga » et « Le Roi des sables »)
- Programmation estivale : ciné plein air, concerts (kiosque et place de l'église)

Médiation culturelle

- Ateliers Hip Hop avec la Cie TSN (projet transversal avec l'Espace Jeunesse et le Centre Social),
- Atelier « Le masque ou le corps parlant » avec la Cie Thalia ici et Maintenant
- Rencontre et atelier en lien avec les expositions accueillies à l'Embarcadère
- Visite découverte des équipements culturels
- Stage d'initiation à la calligraphie et atelier modelage
- Accueil des associations culturelles (Swing dance latino, Compagnie à l'envers de soi,

Herse IV, ensemble choral Flora Muséa, PBFB, l'atelier GABM)

- Accueil des partenaires associatifs (conférences, colloques, table ronde), publics (table ronde Ecomusée, soirée de lancement de la saison touristique) et privés (Mecateamcluster) et des structure médico-sociales (PEEP 71, CAMSP)
- Accueil de résidences de compagnies locales : Thalia Ici et Maintenant, B-Side Company

Valorisation du patrimoine

La MPAA accompagne les associations et les artistes locaux dans l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine.

- 100 ans du Lavoir des Chavannes (exposition, concerts, projection...)
- Visite du jardin remarquable de Madame Gillot, 1er prix des Villes Fleuries
- Visite guidée du Jardin du Petit Bois, premier jardin public de la Ville de Montceau-les-Mines par Gisèle BOUTTET
- Atelier de ferronnerie d'art d'Alain Prost : Visite de l'atelier, démonstration de ferronnerie et découvertes des œuvres réalisées par Alain Prost.
- Visites guidées du site Musée du Camion Ancien habituellement fermé au public.
- Visite guidée de la Crypte Chagot et de l'église Notre-Dame par les membres de la Paroisse.
- Visite de l'Hôtel de Ville et de l'Embarcadère
- Les Ateliers Du Jour : Projection proposée par le ciné Caméra Club de films sur le lavoir des Chavannes
- Vernissage de l'exposition « Katty Verstraeten » à l'Embarcadère
- Cultures partagées : favoriser les rencontres « Être ensemble »
- Réception d'une délégation polonaise lors des festivités liées à l'émission du timbre célébrant le centenaire de l'arrivée des polonais en France.
- Réception d'une délégation martiniquaise à l'occasion de la signature du jumelage et du festival OMB.
- Réception d'une délégation calabraise à l'occasion de l'arrivée de la Madone en France.

Orientations 2024

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL MUSIQUE ET DANSE

- Vers la création d'une école d'art au sein du Conservatoire à Rayonnement Communal.
- Création de nouvelles disciplines : musiques électroniques, ateliers d'improvisation musicale et de création musicale, développement de nouvelles pratiques chorégraphiques.
- Développement de projets liés à des pratiques amateurs en musique et en danse.
- Sensibilisation théâtrale et sensibilisation aux arts plastiques.
- Poursuite du projet EPHAD
- Culture et handicap

Projets pédagogiques 2024

- Crossroads
- Nuevo Project Quintet
- Nuit des Conservatoires
- Ecole du spectateur
- Trio clarinette violoncelle et piano.
- Gala de danse
- So British.

Projets politique de la ville 2024

- Orchestre à l'école.
- Atelier danse hip-hop.

L'EMBARCADÈRE

- Poursuivre la modernisation du parc lumière : L'Embarcadère s'inscrit dans une démarche de transition de son équipement de projecteurs scéniques vers des sources à technologies LED et à lyres asservies afin de répondre aux exigences techniques actuelles des productions et de compléter son parc existant.
- Renforcer la cohésion sociale via des actions culturelles en faveur de la jeunesse, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap ainsi que les publics empêchés.
- Renforcer la chanson française par la programmation d'auteurs compositeurs interprètes émergents et reconnus.
- Reconsidérer le plan de communication.
- Impliquer les partenaires économiques.
- Poursuivre la programmation des expositions d'artistes locaux.

- Porter une attention accrue à la gestion des consommables.
- Création d'un logement dédié à l'accueil des artistes en résidence.
- Développer la programmation cinématographique.

Perspectives Festival 2024

Nous constatons depuis quelques années un essoufflement du festival TSB. L'année 2024 sera l'occasion de le réécrire, de le transformer, et de proposer un nouveau festival sous une nouvelle formule.

LA MEDIATHEQUE

- Arrivée d'une nouvelle directrice au mois de mars permettra de définir de nouvelles actions
- Mise à en place d'un fonds d'ouvrage « Faciles à lire » qui s'adressera à des personnes éloignées de la lecture (handicap, allophone...)
- Développer des partenariats institutionnels et associatifs.
- Faire évoluer le concept de la Fête du Jeu. Caler la date sur la date nationale de la Fête de la Jeu.
- Ateliers « Testeurs de jeu », rendez-vous mensuel.
- Mise en place de après-midi/soirée jeux avec les associations du territoire.
- Développer « Art éphémère » vers d'autres structures municipales.
- Exposition dans les quartiers.

SERVICE PATRIMOINE

- Musée de la Maison d'Ecole, Espace muséal-La Physiophile, Lavoir des Chavannes, expositions.
- Street art : Mise en place de partenariat avec des artistes afin de créer des oeuvres originales sur différentes structures existantes de la ville de Montceau
- Cultures partagées : développer les liens à l'international.
- Jumelage du 8 au 12 mai 2024 avec les 5 pays jumelés : Geislingen and der Steige (Allemagne), Zöry (Pologne), Acquaformosa, Lungro, Firmo (Italie), Felgueiras (Portugal), St Joseph (Martinique)
- 15^{ème} édition du Festival OMB du 06 au 15 mai 2024 (30 ans de l'association des Amis des Antilles).

SERVICE COMMUNICATION

Savoir ce qui se fait, rendre visible l'action publique voici les missions principales que remplit le service communication. Il crée les outils nécessaires à la visibilité des actions des pôles et services et cherche également à optimiser les moyens de communication interne.

Chef d'orchestre de la mise en lumière et en valeur de chaque action, de chaque projet, le service communication se veut un élément primordial du développement d'une attractivité territoriale réelle et majeure.

Bilan 2023

L'OFFRE DU SERVICE

- Faire connaître les politiques mises en œuvre : rendre compte de l'action publique et des décisions engagées.
 - Informer les administrés sur les services publics et leur fonctionnement et assurer l'égalité d'accès à ces derniers.
 - Animer la relation au territoire : promouvoir les activités culturelles, sportives, associatives, économiques et sociales.
 - Promouvoir les enjeux collectifs par des actions de sensibilisation/prévention/éducation.
 - Promouvoir les atouts et l'identité du territoire pour en favoriser le développement.
 - Assurer l'information des élus et agents de la collectivité/établissement public territorial sur les politiques engagées, les fonctionnements organisationnels et managériaux, les procédures.
 - Développer le plan d'action et veiller à sa mise en œuvre, en fonction des besoins précisés et des publics visés.
 - Réaliser des supports de communication (flyers/affiches) pour les actions événementielles des services.
 - Alimenter les réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Instagram, YouTube).
 - Alimenter les panneaux lumineux.
 - Alimenter le site internet
 - Couvrir les différents événements de la Ville.
- agents "Communication : mise en page des supports de communication"
 - Gestion complète du réseau d'affichage (planimètres) et façade de la Mairie.
 - Conception et réalisation d'outils de communication pour les Services de la Ville.
 - Conception de plaquettes de présentation du Centre Nautique et du Complexe Jean Bouveri dans le cadre de Terre de Jeux 2024.
 - Mise en ligne du nouveau site internet de la Ville
 - Création de 11 roll up de promotion de différentes thématiques des politiques publiques.
 - Création de nouveaux outils numériques : Gif animés, signatures mail.
 - Réalisation d'une vidéo de promotion de la Ville.

RÉALISATIONS 2023

- Conception d'une nouvelle charte graphique, déclinaison de tous les supports de communication.
 - Animation d'une formation à destination des
- Alimenter le nouveau site internet.
 - Redéfinir une charte éditoriale pour les réseaux sociaux.
 - Actualiser l'image des structures d'accueil avec la création de capsules vidéo et de plaquettes de présentation de ces structures.
 - Mettre en place un outil d'envoi de sms.
 - Création de vidéos promotionnelles du territoire.
 - Développer les outils de signalétique : banderoles, oriflammes, mur d'image
 - Mettre en avant le label Terre de Jeux.
 - Étoffer l'offre de goodies.
 - Développer la communication interne : évolution du Eh Oh vers une version plus corporate, création de vidéos / portraits d'agents

Orientations 2024

Direction Éducation, Jeunesse, Sports, Évènementiel et Vie Associative

L'éducation, la jeunesse, les sports, la vie associative et la démocratie participative sont des enjeux majeurs pour la Ville.

Soucieuse de favoriser les apprentissages, l'épanouissement, la socialisation, l'ouverture au sport, à la culture et aux loisirs des enfants et des jeunes, convaincue de la valeur ajoutée d'un tissu associatif dense et impliqué, la Ville a souhaité en 2023 disposer d'une structuration administrative afin de déployer ses orientations, faciliter les réponses apportées aux Montcelliens et cela de manière plus transversale.

Cette nouvelle organisation, plus innovante, plus collective va permettre aux équipes des Pôles concernés de se rassembler, s'interroger sur leurs pratiques et mener ensemble les actions et projets de demain.

2024 sera l'année de cette construction et cela avec en perspective les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Il comprend :

- > **Éducation Enfance**
- > **Jeunesse, Info Jeunes et démocratie**
- > **Sports et Vie Associative**
- > **Evènementiel**

PÔLE ÉDUCATION ENFANCE

Assurer un environnement favorable à l'épanouissement de tous les enfants montcelliens est le cœur des actions du pôle éducation enfance. En effet, en cherchant à combiner les améliorations liées à la scolarité ; nouvelles écoles, matériel informatique, activités périscolaires, avec une offre de loisir nécessaire au bien-être des enfants ; le pôle enfance éducation, par une forte activité partenariale accompagne les 1405 élèves de la commune dans cette période charnière et agréable qu'est et que doit être l'enfance.

Bilan 2023

L'OFFRE DU SERVICE ÉDUCATION

Objectif général : Favoriser et améliorer la scolarisation des enfants des écoles maternelles et élémentaires, par la mise en place d'actions pour répondre aux besoins des familles et pour enrichir les apports pédagogiques de l'école.

- Accompagner les écoles élémentaires et maternelles de la ville, en enrichissant leurs apports pédagogiques et/ou initier des actions en partenariat avec le corps enseignant et l'ensemble des services municipaux, s'inscrivant dans le cadre des projets d'école et des orientations municipales en faveur de l'Enfance comme :

- Les classes de découverte organisées autour d'un projet pédagogique de l'enseignant
 - La participation à l'opération « Ecole et cinéma »
 - La participation à l'exposition intercommunale
 - L'accès à la médiathèque
 - La gratuité ou le tarif préférentiel pour les spectacles à l'Embarcadère
 - Proposer une pédagogie du détournement pour une aide à la scolarité et un accès aux loisirs.
- Répondre aux besoins des familles en proposant :
- Une restauration scolaire et un encadrement pour tous les enfants scolarisés.
 - Un transport pour les élèves des quartiers de la Sablière / Bois Garnier / Bois du Verne.

RÉALISATIONS 2023

- Fusion des écoles Rosa Bonheur et Jacques Prévert nommée Joséphine Baker et inaugurée à la rentrée des classes en septembre 2023.

- Sécurisation des abords des écoles : mise en place d'une circulation à sens unique aux abords de l'école Louis Aragon et de l'école Jean Jaurès.

- Equipement numérique : équipement d'une tablette par école pour la gestion des temps hors scolaires (cantine, garderie).

- PPMS : Installation de dispositifs dans toutes les écoles avec le Service Informatique

Chiffres clés

11 écoles
65 classes
4 dispositifs ULIS

1 405
élèves

100
agents

92 000 €
Ouverture à la culture :
voyages scolaires,
écoles, cinéma

580
repas / jour
servis dans les cantines

67 820 €
en dotations
diverses écoles

58 200 €
en transport

- Actions mémorielles : au-delà de l'enseignement de l'histoire en classe, la municipalité participe à la politique de mémoire, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble en tant que citoyen. C'est dans cet objectif, que différentes écoles se sont rendues :

- Le 9 février : au musée de la Libération et au ravivage de la Flamme du soldat inconnu
- Le 18 juin : au Mont Valérien
- Le 9 novembre : à Colombey les Deux Eglises

- Dématérialisation des inscriptions péri et extra scolaires.

- Dotation Atsem : équipement d'une 2^e blouse par agent et de sièges ergonomiques (1/école/an).

- Mise en œuvre du dispositif des petits déjeuners dans des écoles maternelles dans les quartiers prioritaires et politique de la Ville en partenariat avec l'Education Nationale.

- Aide aux devoirs assurée par les enseignants avec une rémunération des professeurs volontaires par la ville.

- Démarrage du dispositif Notre Ecole Faisons la Ensemble (NEFE) : conventionnement entre l'Education Nationale et la Ville pour un versement de fonds, permettant la réalisation des projets des écoles validée par la commission d'examen des projets pédagogiques.

- Travaux et équipements dans les écoles : du matériel et du mobilier sont alloués aux écoles. Divers travaux d'amélioration des bâtiments ont été exécutés sur plusieurs écoles dont l'étude pour la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école.

- AESH et accompagnement des enfants sur le temps méridien : conventionnement avec l'Education Nationale.

LES DISPOSITIFS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Objectif général : Favoriser et améliorer la scolarisation des enfants des écoles maternelles et élémentaires, par la mise en place d'actions pour répondre aux besoins des familles et pour enrichir les apports pédagogiques de l'école.

Plan mercredi été - Vacances apprenantes – CLAS :

Ces actions d'accompagnement à la scolarité visent à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir. Elles s'appuient sur une collaboration avec les équipes éducatives des établissements scolaires. Elles s'adressent aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Ces actions sont centrées sur une pédagogie de détour aux devoirs, la méthodologie d'apprentissage et des apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. La municipalité a fait le choix de reconduire ces actions en 2022.

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité CLAS :

Suite à la mise en conformité avec les critères attendus par la CAF et l'augmentation du taux d'encadrement, l'année 2023 a vu une diminution de sa fréquentation du dispositif CLAS.

Fréquentation CLAS		
2021/2022	2022/2023	2023/2024
59	23	23

Subvention CAF : 6 346 €

Action municipale :

Promenons-nous dans les livres, dont l'objectif principal est d'éveiller la curiosité des enfants et de promouvoir la culture pour tous.

Fréquentation "Promenons-nous dans les livres"		
2021/2022	2022/2023	2023/2024
19	13	26

Aide aux devoirs :

Afin d'appuyer les cours octroyés en classe, les professeurs ont pour habitude de donner aux élèves des exercices à traiter à la maison.

Néanmoins, chaque enfant n'a pas les mêmes capacités ou l'environnement adapté pour assurer les tâches demandées. Devant ce constat, l'organisation d'une aide aux devoirs a paru nécessaire à la municipalité qui a décidé de rémunérer les professeurs des écoles volontaires pour assurer cette mission.

L'OFFRE DU SERVICE ENFANCE

Objectif général : offrir un accueil de qualité aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, sur les temps périscolaires et extrascolaires.

- Favoriser et améliorer l'accueil des enfants de 2 à 11 ans.
- Répondre aux besoins des familles en matière de garde.
- Initier des actions en partenariat avec l'ensemble des services municipaux, s'inscrivant dans le cadre des orientations municipales en faveur de l'enfance.
- Mettre en œuvre des partenariats pour l'inclusion des enfants « différents ».
- Proposer des actions dans le cadre du plan Mercredi et des Vacances apprenantes.

RÉALISATIONS 2023

- Aménagement et travaux de certaines écoles.
- Maintien des voyages scolaires.
- Mise en place de petits déjeuners dans les 2 écoles maternelles des quartiers prioritaires de la Ville.
- Inclusion des enfants différents avec la mise en place d'une convention avec l'IME de Saint-Vallier.
- Participation au Festival OMB.
- Sensibilisation à l'écologie à travers des ateliers.
- Délocalisation des Accueils de loisirs : dans le cadre du plan de sobriété énergétique, les accueils de loisirs ont été délocalisés dans 4 écoles : les écoles maternelles François Pompon et Niki de Saint Phalle, les écoles élémentaires Jean Jaurès et Jules Verne.
- Inclusion des enfants différents : parce que briser les préjugés, c'est la base pour construire une société inclusive et solidaire, parce que donner une place pleine et entière à chaque enfant est indispensable, des actions conjointes entre les enfants de l'IME et ceux des centres de loisirs sont organisées tout au long de l'année. L'objectif : mieux se connaître et mieux faire comprendre le handicap aux enfants qui deviendront demain, des adultes prêts à agir contre les discriminations. Achat de mobilier spécifique pour un enfant de l'école Jacques Prévert.
- Etude pour la création d'un accueil de loisirs : les bâtiments actuels étant trop vétustes et trop petits pour accueillir tous les enfants, la municipalité a fait le choix de transformer l'actuelle école maternelle

François Pompon en centre de loisirs. Une étude a été lancée afin d'intégrer cet équipement dans un programme global de requalification du quartier du Bois-du-Verne.

Chiffres clés



Orientations 2024

ÉDUCATION :

- Continuité de mise en œuvre du schéma directeur pour rationaliser, équiper et sécuriser les écoles avec la commission de cohésion territoriale.
- Ouverture de l'école maternelle du Bois du Verne engendrant la fusion des écoles François Pompon et Erik Satie.
- Poursuite de la sécurisation de la circulation aux abords des écoles.
- Réhabilitation de l'école Jules Verne.
- Continuité de l'aide aux devoirs assuré par les enseignants volontaires rémunérés par la Ville.
- Mise en œuvre de l'étude surveillée.
- Projet orchestre à l'école : action pour l'année scolaire à l'école J. Baker
- Poursuite et développement de l'offre des petits déjeuners en partenariat avec l'Education Nationale dans 3 écoles maternelles dans les quartiers prioritaires de la Ville en fonction des souhaits des enseignants.

- Développement de l'offre de formation pour les animateurs et les ATSEM.
- Poursuite du dispositif NEFE en partenariat avec l'Education Nationale.
- Continuité des interventions des AESH sur l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur le temps méridien en partenariat avec l'Education Nationale.

Inclusion des enfants différents.

Des actions sont proposées par le Service Enfance en collaboration avec le Service Petite Enfance et l'IME de Saint-Vallier.

- Plan Mercredi et les Vacances Apprenantes : Ces deux actions seront poursuivies en 2024 car elles représentent un support très intéressant pour l'accompagnement des élèves dans la réussite scolaire.

Projets en transversalité :

En transversalité avec la médiathèque :

- Faire découvrir les livres aux enfants grâce à des interventions sur sites.
- Apprendre aux parents à raconter une histoire à leurs enfants.
- S'appuyer sur le livre pour parler d'égalité entre les filles et les garçons.
- Utiliser les jeux et les livres pour faire de la prévention sur les différentes formes de harcèlement.

En transversalité avec l'Embarcadère et les ADJ

- Faire découvrir différentes formes de spectacles aux enfants et à leurs parents pour les amener à devenir des spectateurs et dépasser le « c'est pas pour nous ».

En transversalité avec le service des Sports

- Poursuivre la découverte de différents sports grâce aux associations.
- Apprendre à rouler en vélo.

En transversalité avec le service Jeunesse

- Participer à l'Eté à Montceau en organisant des activités en direction des accueils de loisirs.
- Créer des passerelles entre les élémentaires et les jeunes.

En transversalité avec le centre social

- Apprendre aux enfants à utiliser un ordinateur. L'utilisation de cet outil a été supplantée par celle des téléphones et les enfants n'en n'ont plus vraiment la maîtrise.

En transversalité avec le service Petite Enfance

- L'accueil des « enfants différents » va se poursuivre en concertation avec l'éducatrice spécialisée dans l'accueil de ces enfants.

En transversalité avec le service Espaces Verts

- Découvrir les plantes et les animaux pour protéger l'environnement.

En transversalité avec le pôle Santé

- Prendre soin de son corps pour préserver sa santé.
- Participer à Octobre Rose.

Projet OMB :

Découverte de l'histoire, de la culture des Antilles. Les enfants travaillent sur plusieurs mercredis.

Octobre Rose :

Création de tableau par les enfants, sur le thème d'octobre rose.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

propose aux enfants les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

Action « Promenons-nous dans les livres » :

offre aux enfants de grande section de maternelles, un temps privilégié centré autour du livre permettant au travers de lectures enfantines et d'activités ludiques d'accompagner l'acquisition du langage et les prémices d'une ouverture culturelle.

Action « Oser l'art en famille » :

accompagne les parents et les enfants dans l'accès à l'offre culturelle dont ils sont souvent très éloignés.

PÔLE INITIATIVES ET ACTIONS JEUNESSE

Bilan 2023

L'ESPACE JEUNESSE

Objectif général

Encourager, permettre aux jeunes de s'exprimer, participer, expérimenter, découvrir, créer et innover dans une démarche proactive et d'aller vers :

- Favoriser l'accès de tous les jeunes à l'offre d'animation.
- Développer la dynamique de Conso Action.
- Permettre le développement du pouvoir d'Agir et de l'Engagement.
- Être un interlocuteur phare pour toutes les questions liées à la jeunesse.

Chiffres clés 2023 :

- Nombres d'adhérents : **315** sur l'année
- Heures Animations : **30 415 heures**
- Nombre de sorties : **34**
- Nombre d'activités proposées : **536**
- Nombre de participations de jeunes : **4000**
- Bourse au BAFA : **6**
- Bourse au Permis de Conduire : **2**

Évènements et actions Jeunesse Majeurs 2023

- Consolidation de la structuration de **l'évènement Montceau Urban Day** : (+ de 1500 participations malgré un contexte sociétal et météorologique complexe)
- **Animations hors les murs** : **157** actions d'animations
- **Été à Montceau** : **12 227** participants sur **32 jours** d'ouverture soit une moyenne de **382 personnes/jours**
- **Renforcement et démarche pro active d'intervention au sein des 3 collèges + lycées de la ville** sur la pause méridienne et après les cours : 200 heures d'animations entre Janvier et Juin 2023
- **Le Conseil Municipal Jeune** : **Implication dans toutes les cérémonies et événements de la ville**, sortie à l'Assemblée Nationale, participation Téléthon, collecte alimentaire...

- Mise en oeuvre de leur plan de mandat axé sur la cause animale, l'intergénérationnel, les solidarités et le sport.

LABELLISATION ET MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF INFO JEUNES

Objectif général

IJ Montceau est un dispositif innovant à la rencontre des jeunes montcelliens ayant pour objet :

- **Assurer l'accueil des jeunes de 11 à 30 ans au sein des locaux de l'espace Jeunesse :**
 - Respecter les principes de la Charte Européenne de l'Information Jeunesse
 - Écouter les demandes des jeunes sur toutes les thématiques de l'Information Jeunesse
 - Développer une démarche pro active afin d'accompagner les jeunes vers une recherche d'information autonome.
 - Orienter les jeunes vers les partenaires spécialisés
 - Accueillir des groupes de jeunes afin de leur faire découvrir les ressources de l'Information Jeunesse
- **Animer l'information hors les murs**
 - Assurer des interventions hors les murs dans les lieux fréquentés par les jeunes (Lycées, collèges, QPV du Plessis et du BDV, événements ville...) sous forme de permanences, d'ateliers ou d'animations.
 - Concevoir et animer de nouveaux modules d'intervention auprès des jeunes
 - Gérer le planning d'interventions
 - Participer aux instances collectives d'accompagnement des jeunes comme par exemple le PRE, la CVES,...
- **Assurer les missions « Promeneur du Net » sur les réseaux sociaux :**
 - Développer une stratégie d'animation
 - Créer les contenus (publications, stories, vidéos...)

- Répondre aux sollicitations des jeunes en ligne
- **Gestion de l'espace d'accueil et de la documentation**
 - Gérer l'aménagement de l'espace d'accueil pour préserver un espace dynamique et convivial
 - Mettre à jour l'affichage et la documentation
 - Créer des aménagements temporaires liés à une thématique ou une animation
 - Assurer le suivi de la veille informationnelle et institutionnelle et la partager en utilisant un outil collaboratif
 - Gérer les annonces emploi / logement
 - Gérer les expositions et du prêt de matériel
- **Connaissance du public**
 - Observer et analyser la fréquentation et les demandes comme indicateurs des besoins sociaux des jeunes
 - Adapter les supports et développer des animations en lien avec les besoins identifiés
 - Faire remonter les sujets problématiques et initier une réflexion avec les partenaires concernés

Montceau Info Jeunes informe, oriente et accompagne les jeunes vers leur autonomie en leur donnant un accès à une information fiable sur les sujets qui les concernent : emploi, formation, international, logement, engagement, vie quotidienne, etc.

Le contact avec les jeunes se fait par plusieurs moyens : accueil physique ou téléphonique, information par mail ou réseaux sociaux, site internet, démarche d'aller-vers et du hors les murs, entretien individuel et collectif.

En plus des entretiens individuels, **l'informateur info jeune organise et développe** des interventions (dans les locaux et à l'extérieur) sur des thématiques spécifiques en lien avec les besoins des partenaires.

LA MÉDIATION MPIM MISSION PRÉVENTION INSERTION

Objectif général

Mettre en place des actions d'accompagnement individuel social et éducatif du public Q.P.V. pour les jeunes âgés entre 9 ans et 30 ans ainsi que des Actions collectives. Mettre en place des actions collectives et la participation des jeunes, des

familles et des habitants à l'amélioration de leur environnement de vie, au développement social de leur quartier et de leur Ville :

- Favoriser la médiation afin de prévenir les situations dites à risque.
- Développer la prévention comme vecteur de lien social et du vivre ensemble.
- Accompagner et soutenir les initiatives individuelles et collectives dans la dynamique du pouvoir d'agir des habitants et de leurs engagements.
- Être lien entre la population des Quartiers Prioritaires Villes et les Services Municipaux.

Chiffres clés 2023

- Actions et accompagnements collectifs auprès des jeunes en Q.P.V. : **157**
- Accompagnement individuels : **458**

DISPOSITIFS POLITIQUES DE LA VILLE

La Cellule de Veille Éducative

Il s'agit d'un dispositif mis en œuvre en 2018 ; réunion toutes les 6 semaines, 30 participants, rayonnement intercommunal.

Objectif : co-construire des plans d'action et d'intervention auprès des jeunes âgés de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés sociales, familiales, éducatives et d'insertion. Sur l'année 2023, 14 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de la Cellule de Veille avec 6 sorties positives.

COTECH DU CISPD

Dispositif mis en œuvre en 2021 dans le cadre du CISPD, 6 réunions par an.

Dispositif regroupant une 15 aine de partenaires relevant du champ de la protection de l'enfance, de l'enfance délinquante, de l'animation, bailleurs sociaux avec des représentants des 4 villes du Bassin Minier

Objectif : co-construire des plans d'action, de prévention et d'intervention auprès des jeunes âgés de 11 à 25 ans sur les 4 villes composant la dynamique du Bassin Minier avec pour illustration en 2023 :

- Actions Pieds d'immeubles (Sport, culture..) : + 450 Jeunes concernés
- 8 Actions Service Jeunesse mis en place sur les 4 villes : + 240 Jeunes concernés
- Prox Raid aventure en Juillet
- Tournoi de foot en décembre 2023 : de 150 participants

Orientations 2024

Le Pôle Initiatives et Actions Jeunesse, créé et mis en place en septembre 2021, tend à faire rayonner **la dynamique jeunesse et essaimer ses actions sur tout le Territoire Montcellien. Les mots d'ordre demeurent Audace, Innovation, Ambition, Aller vers, Démarche pro active et ce avec le paradigme de la Co-construction et de l'Implication.** Dans le cadre d'un renforcement et développement de l'offre de service public apportée aux montcelliens, la politique jeunesse au sein de la collectivité poursuit son développement. Ce qui a pour effet de faire évoluer l'intitulé du pôle et de ses missions. Ainsi, le Pôle se nomme depuis le 1er Janvier 2024 : **Pôle Jeunesse, Info Jeunes et de la démocratie participative.**

Pôle appartenant désormais à l'Entité: « **Ensemble, Animer le Territoire** ».

Les orientations et les perspectives 2024 sont la déclinaison du **Projet Politique Jeunesse** de l'Autorité Territoriale avec comme point commun sur tous les Axes énoncés ci-dessous est d'inscrire et de poursuivre notre Action dans une **démarche Eco Responsable et de Développement Durable** (Budget Vert / développement et renforcement des Eco Gestes...)

Il s'agira de faire vivre et développer les 3 axes désormais du pôle (**ACM – Info Jeunes et La Démocratie Participative**) avec pour objet de :

- **Favoriser l'insertion, l'émancipation**

- Structuration et développement Infos Jeunes
- Bourse BAFA, BNSSA
- Poursuivre le renforcement le fonctionnement de la Cellule de Veille Educative et Sociale : dispositif issu du CISPD.
- Développer la coordination des Services Civiques et le projet de sorties des jeunes concernés
- Tous dispositifs et toutes actions donnant sens à la réalité du Territoire Montcellien.

- **Favoriser l'animation, l'épanouissement**

- Politique d'animation territorialisée basée sur le Aller Vers et le Pouvoir d'Agir des jeunes
- L'Été à Montceau
- Mise en place d'un Festival Sports Urbains et Cultures Urbaines.
- Young Festival.
- Terre de Jeux JOP 2024.
- E Sport.
- Web radio / Web TV.

- **Développer sa citoyenneté et son engagement**

- Conseil Municipal Jeunes.
- Conseil des Sages
- Mise en place pour le dernier trimestre d'un Conseil Municipal Enfant

- **Travailler sa mobilité et ses mobilités**

- Toutes actions liées à la politique des déplacements intra ville et extérieurs.

PÔLE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

Montceau-les-Mines est riche d'un tissu associatif composé d'environ 300 associations qui aussi bien en journée, le soir ou le weekend, font vivre, dynamisent le territoire et portent au national et à l'international les couleurs de la Ville.

L'action du Pôle Sport et Vie Associative s'appuie sur deux axes, soit l'offre sportive et les évènementiels en direction des habitants pour le premier et le soutien et l'accompagnement aux associations pour le second.

Bilan 2023

L'OFFRE SPORTIVE

Proposer aux Montcelliennes et Montcelliens une offre sportive et de loisirs riche et de qualité.

Le temps scolaire : les Activités Physiques Sportives et Artistiques

Mise à disposition par la Ville pour l'enseignement des Activités Physiques Sportives et Artistiques aux élèves des écoles maternelles et primaires, d'éducateurs sportifs et enseignants artistiques. Prise en charge des transports. 1405 élèves et 13 intervenants dont 4 issus des associations sportives sont concernés. Le projet est construit en lien avec le Pôle Education et les services de l'Education Nationale.

1405 élèves ont participé aux cycles d'apprentissage de la natation dispensés par les maîtres-nageurs sauveteurs du centre nautique. Une formation « classe bleue » pour l'enseignement de la natation massé a été organisée en juin au centre nautique avec 2 classes de Maternelle. Pendant une semaine les enfants ont alterné chaque jour 2 séances dans l'eau avec la classe installée pour l'occasion dans la salle polyvalente. Ce dispositif entrera en application en mai 2024 pour toutes les classes de grande section de Maternelle.

Le temps périscolaire

Pérennisation du dispositif 30' d'activité physique quotidienne dans le cadre du programme Génération 2024. Organisé sur le temps méridien il concerne 2 écoles, soit 140 enfants.

Le temps extrascolaire : le mercredi et pendant les petites vacances

L'opération « Le sport prend ses quartiers » a proposé des animations et rencontres sportives aux jeunes des quartiers du Plessis et du Bois du Verne. L'action est construite et organisée conjointement par le service des Sports, le service

Jeunesse et la MPIM. Elle mobilise entre 35 et 50 jeunes sur 21 mercredis après-midi sur les « city stade ».

L'école Municipale des Sports accueille chaque mercredi matin au sein des équipements sportifs de la Ville 12 enfants de 6 à 12 ans. Le cycle dure 4 semaines alternant des initiations sportives, des situations de motricité, d'adresse et de coopération.

Le dispositif « Montceau Vacances Jeunes » dans la continuité des autres actions propose aux jeunes de 6 à 12 ans pendant les vacances scolaires un programme sportif au sein des équipements de la ville. 25 jeunes participent régulièrement à cette action. On note la participation de 4 associations sportives qui collaborent au montage du programme avec le service des Sports. A noter la forte fréquentation à l'occasion des vacances de février 2023 avec la participation de 150 enfants.

Les adultes, les seniors tout au long de l'année

En partenariat avec le Pôle Solidarité/Santé, le service des Sports propose des séances d'activité sportives d'entretien, d'équilibre, renforcement musculaire... au plus de 60 ans au sein de la Résidence Les Peupliers et du Centre Social Le Trait d'Union. L'opération appelée « seniors en forme » compte 30 personnes qui participent activement à ces séances qui au-delà des aspects bénéfiques sur la préservation de la santé sont facteurs de lien social.

Sport et famille

Une matinée découverte initiation sportive en famille a été organisée le samedi 10 juin, en partenariat avec des associations sportives : 50 personnes (adultes et enfants) ont pris part aux animations. L'évènement « La Chasse ou J'œufs » a été également construit dans cet objectif. Cet évènement avec plus de 700 participants

fait partie est une des actions la plus suivie des habitants.

Centre Nautique

Le retour d'une équipe de 7 maitres-nageurs sauveteurs (MNS) aura permis cette année la mise en place d'activités mises de côté les mois passés : 9 séances d'aquagym, 3 aquabikes, 1 circuit training, 2 aqua palmes par semaine. 330 personnes participent à ces activités chaque semaine. Les leçons d'apprentissage de la natation enfant et adultes (3 MNS sur les leçons enfants et 4 MNS sur les leçons adultes) ont repris. Des soirées (la dernière avait pour thème « Soirée sport sous forme de jeux » ont été proposées. Avec cette équipe l'enseignement de la natation scolaire s'est fait dans de bonnes conditions.

Concernant l'exploitation technique, conformément aux objectifs, l'année 2023 a permis d'organiser le transfert de celle-ci à une société privée. Le dispositif est opérationnel depuis janvier 2024.

	2020	2021	2022	2023
Fréquentation	48 187	36 561	32 868	26 244

L'importante baisse de la fréquentation est principalement due aux périodes de fermeture : 8 semaines en 2023 par rapport 4 semaines en 2022.

Baignade Lac du Plessis

En raison de la présence de cyanobactéries dès le début de l'été, il n'a pas été possible d'ouvrir la baignade. Au regard des prévisions annoncées, il a été décidé de redéployer sur le centre nautique l'ensemble du dispositif de surveillance permettant ainsi d'augmenter les plages d'ouverture de ce dernier.

L'ÉVÈNEMENTIEL

Conformément aux orientations les évènements 2023 ont été revisités et fait l'objet d'innovation (forum des associations, soirée des agents, téléthon, festivités de Noël, ...). En outre de nouveaux partenariats et évènements ont vus le jour (fête du port, triathlon des écoles, ...).

Chasse aux œufs

« A la conquête des j'œufs » version 2023, continuait de surfer sur la vague JO Paris 2024 mais cette fois abordée sous le thème de l'inclusion et du handicap.

Les 400 enfants accueillis ont pu découvrir aux Grands Parcs, s'initier à la pratique sportive via

des ateliers handisports.

Le partenariat avec un chocolatier du centre-ville initié en 2022 a été reconduit pour toujours autant de succès auprès des enfants.

Semaine de l'Olympisme

Du 3 au 8 avril : semaine sur le thème de l'inclusion. Un dispositif a été mis en place au gymnase Saint Exupéry en partenariat avec les différents acteurs impliqués dans l'Olympisme et notamment le Comité Départemental Olympique et Sportif. Une journée riche de sport, d'ouverture d'esprit, de mixité pour les 70 jeunes présents de l'école Louis Aragon, du collège Saint Exupéry et de l'IME de Saint Vallier. L'action a été organisée en partenariat avec le Comité Handisport de Saône et Loire et la Ligue Bourgogne Franche Comté de Sport Adapté.

Messieurs Maxime Maurel et Maxime Manzoli, para triathlète et para cycliste sont également venus partager leur expérience et échangé sur les valeurs véhiculées par le sport et l'Olympisme. Un bilan très positif pour l'ensemble des acteurs.

Fête du Port

1ère édition d'un évènement phare pour la collectivité dans l'objectif de mettre en avant le port de plaisance et de dynamiser le centre-ville.

Cette première édition en collaboration étroite avec l'Office de Tourisme et les Voies Navigables de France. L'évènement a été soutenue financièrement par la CUCM. La manifestation a été une véritable réussite avec un évènement populaire, attractif et nouveau !

Les partenariats menés à travers l'organisation (Athlé Bourgogne du Sud, Joutes de Clamecy, SDIS) et la qualité des prestations proposées ont marqué les prémices d'un évènement à développer et pérenniser.

Le triathlon des écoles

Cette opération a été l'aboutissement des enseignements « savoir rouler à vélo » et « savoir nager » enseignés dans les établissements scolaires primaires. L'opération s'est déroulée dans et autour du centre nautique. Une sensibilisation aux dangers de la route a été proposée aux élèves. Des exercices d'habileté ont aussi été effectués.

La rencontre initiée par l'Education Nationale a concerné 12 classes issues des écoles de la Ville. Les élèves se sont rendus sur le site en vélo.

Soirée des agents

Initiée en 2022, la deuxième édition s'est déroulée au Centre Nautique dans une ambiance sportive et festive.

Les personnes présentes se sont davantage appropriées le dispositif tant sur la partie sportive que sur la partie musicale (blind test).

Cette soirée très appréciée par l'ensemble des agents et élus présents est à poursuivre dans cette formule.

Feux d'artifices

Feu du 13 juillet : évènement qui s'est amélioré en qualité cette année, en confiant la partie sonorisation à un prestataire dédiée et non plus à la société pyrotechnique. Le rendu visuel et sonore a été à la hauteur des attentes.

Feu fête foraine : feu K3 très visuel et rythmé, sans musique ce qui convient pour l'évènement.

Forum des associations

Edition 2023 réussie avec la participation de 90 associations : nombre d'associations à la hausse avec un taux de satisfaction important selon l'analyse du questionnaire de satisfaction mis en place.

Nouvelle formule plus festive avec un lieu unique, une mutualisation avec le pré forum (initié en 2021) et ainsi proposer des initiations extérieures et un concert sur le temps de midi.

Temps aux Forces Vives (septembre 2023)

L'évènement n'ayant pas eu lieu en janvier, il a été décidé de relancer ce temps convivial et d'échange avec les Forces Vives plus tard dans l'année. Il a été positionné en septembre, au moment de la rentrée afin d'optimiser la mobilisation des associations lors du Forum des Associations.

Le bilan est très mitigé, l'affluence a été bien moindre que sur le mois de janvier (environ 250 personnes). Il semble que sur cette période le public soit moins réceptif à ce type de moment.

Téléthon

Le programme général a été revisité en capitalisant sur les nouveautés de 2022.

Pour cette année le dispositif s'est concentré uniquement sur la journée du samedi, avec le village des associations qui a été dynamisé avec :

- démonstrations de danses,
- chants par les jeunes du Young Festival,

- tartiflette géante et buvette à midi (lancée en 2022 le vendredi soir, plébiscitée et reconduite),
- clôture de la journée à 17h par le lancement des illuminations.

A l'échelle de la Ville, ce sont 23 associations qui se sont mobilisées sur cet évènement avec des dons récoltés pour un montant de 8310.51euros.

Festivités de Noël

Un véritable village de Noël avec la location de 10 chalets en bois loués à des artisans, des commerçants a été mis en place sur le parvis de la Mairie du 15 au 24 décembre.

Les animations 2023 ont été organisées sur des créneaux à forte affluence et en ne conservant que les actions qui fonctionnent : maquillage enfants, calèche, mascottes, présence du père Noël.

Championnats de France de Natation Artistique

La Ville a accueilli en soutien de l'organisateur l'association Montceau Olympic Natation les championnats de France Hiver Jeunes et Juniors du 6 au 9 décembre 2023. 324 compétiteurs. 3350 personnes ont assisté à cet évènement.

L'équipe de France Olympique de Natation Artistique a effectué une démonstration le samedi 9 décembre en soirée et est restée en stage avec les équipes de France Jeune sur Montceau jusqu'au 13 décembre 2023. Au total 65 sportifs et sportives de haut niveau ont bénéficié des installations du centre nautique. La ville est la première dans le département à recevoir une équipe Olympique.

LE SOUTIEN, ET L'ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Accompagner les associations dans leurs activités et projets.

Structurer l'accompagnement aux associations.

Règlement d'attribution des subventions

Mise en place d'un règlement d'attribution des subventions aux associations afin d'apporter de la clarté et transparence aux différentes aides financières accordées aux associations : fonctionnement, exceptionnelle, aide au transport minibus et aide au sport de haut niveau.

Organisation de l'aide logistique, administrative et juridique,

Mise en place de documents structurants (règlement attribution subvention, révision des conventions d'occupation des équipements, état des lieux mise à disposition matériels, équipements, ...).

Ajustement des aides financières versées aux associations dans un esprit de participation à l'effort collectif

Repenser la relation entre le tissu associatif et la Ville

Mise en place du portail associatif : déploiement du portail associatif sur lequel les associations peuvent réaliser toutes leurs demandes : modifications des informations de l'association, demandes de subventions, demandes de salles et de matériel. Toutes les demandes de subvention ont été réalisées par le biais du portail associatif, soit 150 dossiers au total : 112 dossiers de subvention de fonctionnement et 38 dossiers de subventions exceptionnelles. Sur 209 demandes d'associations pour du prêt de matériel ou des demandes de buvette, 20 ont été réalisées par le portail associatif.

Organisation de rencontres associatives annuelles : organisation d'une rencontre associative en juin 2023 pour renforcer les liens entre la Ville et les associations. 35 associations représentées.

58 rendez-vous avec des responsables associatifs pour recenser les besoins sur les différents équipements associatifs / faire visiter des locaux ont été réalisés.

1244 interventions (mise à disposition matériel) ont été réalisées par le service logistique au profit des associations.

Relation Ville et associations sportives

La ville met à disposition 4 Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives et un agent administratif qui interviennent dans les associations dans le cadre de conventions d'objectifs. Ils assurent selon les associations entre 30 et 150 entraînements par saison sportive selon les catégories dont ils ont la charge. Ils participent aussi sur les gros événements de la Ville. De plus ils assurent également l'encadrement pendant les compétitions les week-ends. Ces personnels interviennent sur des compétitions de niveau national, régional et départemental.

Elaborer les schémas directeurs des équipements associatifs et sportifs

Rencontre avec les dirigeants pour analyser et répondre au plus juste aux besoins émis par les associations (sportives, santé, solidaires, mémorielles, ...) par rapport à leurs équipements.

Travaux de modernisation du terrain d'entraînement au stade des Alouettes.

Lancement des études projet pour les vestiaires au stade Marcel Saclier.

Travaux sur le complexe gymnique Jean Bouveri, centre de préparation aux JOP 2024.

Aménagements des parcours sportifs aux Grands Parcs.

Modernisation de l'éclairage sur plusieurs sites sportifs : stade des alouettes, complexe de tennis, COSEC Jean Moulin, piste d'athlétisme, boulodrome, complexe sportif Roger Salengro, centre nautique.

Lancement des travaux terrain de basket 3x3, place André Malraux.

Divers travaux complexe sportif Jean Bouveri : mise en conformité du terrain d'honneur de rugby, réparation bordures piste d'athlétisme,...

Orientations 2024

Il s'agira pour l'année 2024, d'organiser, mettre en place des projets qui s'appuieront sur la nouvelle organisation des services validée en 2023. La construction des projets en transversalité devra être recherchée, amplifiée.

L'OFFRE SPORTIVE

Développer, conforter la transversalité entre les services au service des Montcelliens.

Développer et promouvoir les pratiques sportives

Déploiement du projet Montceau en mouvement en développant l'opération « Le sport prend ses quartiers ». Pour 2024, cette opération va investir d'autres quartiers de la Ville pour un rayonnement plus important.

Labelliser l'Ecole Municipale des Sports dans l'objectif de donner de la visibilité à cette action.

Le projet activité sportive en direction des agents de la Ville (entraînement, échauffement, pour les besoins du service, cohésion, santé au travail, ...) est lancé.

Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur des équipements sportifs

Poursuivre les projets initiés sur le stade Marcel Saclier (vestiaires) et le complexe sportif Roger Salengro (toiture, accès aux locaux).

Finaliser la réhabilitation du complexe gymnique Jean Bouveri.

Finaliser le projet « 1 000 dojos » au Pôle associatif Hélène Brésillon.

Décliner le schéma directeur des équipements sportifs dans un Plan Pluriannuel d'Investissement.

L'ÉVÈNEMENTIEL

Construire, faire vivre ensemble les projets.

Poursuivre l'innovation engagée depuis 2023 dans les événements

Associer les acteurs locaux (associations, forces vives, Conseil des Sages, Conseil Municipal Jeunes) dans les différents événements organisés par la Ville (fête du 13 juillet, Eté à Montceau, Fête du port, ...).

Mettre en place un programme d'action dans le cadre du label TERRE DE JEUX

Proposer des actions visant à ce que la population Montcellienne, les associations, les forces vives du territoire ainsi que les services de la Ville portent la candidature des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) Olympiques et Paralympiques Gymnastique, Natation et le Label Terre de Jeux.

LE SOUTIEN, ET L'ACCOMPAGNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Accompagner les associations dans leurs activités et projets.

Rédiger le projet du service vie associative

Conforter l'accompagnement aux associations

Poursuivre le déploiement du portail associatif et inciter les associations à réaliser toutes les demandes en ligne.

Maintenir la notion d'effort collectif et la participation des associations aux frais qui leur incombent.

Sensibiliser les organisateurs d'événements sur la réglementation visant à réduire l'utilisation du plastique mais aussi sur les règles de tri sélectif et de l'utilisation de l'eau (outils de communication et de tri).

Poursuivre les investissements dans des équipements logistique pour accompagner, faciliter l'organisation d'événements.

Impulser une dynamique de partenariat entre la Ville et les associations

Continuer les temps d'échanges à travers les rencontres associatives.

Proposer des temps de rencontre entre la jeunesse montcellienne et les associations.

Solliciter, impliquer les associations dans les actions portées par la Ville.

Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur des équipements associatifs

Finaliser l'état des besoins de la Maison des Associations, lancement de la première phase de travaux.

Poursuivre les projets de relogements des associations.

Éléments pour le budget vert :

- Fête du port : sensibilisation sur le cycle de l'eau/l'intérêt du canal du Centre/les différents cours d'eau/les zones humides...
- Mines de Talents : trophées réalisés par une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire
- Éléments de communication / matériel événements concernant la gestion des déchets : achats totem de tri (jaune/noir)
- Chasse aux œufs : collaboration avec un chocolatier Montcellien en local (pas de transport)
- Mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements des agents dans le cadre professionnel.

Direction Services à la Population et Ressources Humaines

Les services publics doivent répondre à de nouveaux enjeux, aux mutations technologiques, aux évolutions sociales et sociétales et aux attentes multiples des administrés.

Dans ce contexte, la Collectivité de Montceau-les-Mines a fait le choix de se réorganiser, de décroquer son action publique avec la création de la Direction des Services à la Population et aux Ressources Humaines.

Cette nouvelle direction est constituée : du Pôle Population État-Civil cimetières, de la Direction des Ressources Humaines, du Pôle Archives municipales et du dispositif Espace France Services.

L'accessibilité, la proximité et la qualité des services offerts à la population sont au centre des priorités de cette direction. La mise en place d'initiatives innovantes, la mutualisation des services offerts aux citoyens et l'expérimentation de nouvelles pratiques dessinent cette nouvelle organisation.

La Direction des Services à la Population et aux Ressources Humaines est ainsi positionnée dans un objectif d'efficacité opérationnelle et d'amélioration continue, centrée sur l'expérience des administrés afin d'offrir des services publics toujours plus proches, plus simples, plus efficaces aux Montcelliennes et Montcelliens.

Il comprend :

- > **Pôle Archives Municipales**
- > **Dispositif Espace France Services**
- > **Pôle Population Etat-Civil Cimetières**
- > **Direction Ressources Humaines**

PÔLE ARCHIVES MUNICIPALES

Les archives publiques de la Ville représentent un patrimoine historique inestimable depuis sa création en 1856, et contribuent à l'accompagnement juridique et administratif de la collectivité.

En mai 2022, le service des Archives Municipales est créé afin de mettre la collectivité en conformité réglementaire, de sauvegarder les archives historiques et de mettre en place une politique d'archivage cohérente et fédératrice. Le service est constitué d'une archiviste, Directrice des Archives, et d'un assistant archiviste, et se trouve au rez-de-chaussée des services municipaux, place Beaubernard, en attendant la réhabilitation de l'ancienne pharmacie de la Carmi au Bois-du-Verne. Dès les premiers mois, en 2022, un recensement de tous les lieux de stockage sur le territoire communal a permis d'identifier 19 sites et 1,2 km d'archives.

Bilan 2023

Au cours de l'année 2023, le service des Archives Municipales a mené deux actions de front :

- Les éliminations de masse des archives administratives
- La création d'une politique d'archivage comprenant un réseau de correspondants et des tableaux de gestion des archives propres à chaque mission ou service

LES ÉLIMINATIONS DE MASSE

Ce sont 326 mètres linéaires d'**archives détruites réglementairement**, soit environ **14.5 tonnes** de papier. Le service des Archives Municipales a trié des documents dans des caves (ancienne crèche rue de Bourgogne, Mairie, Ancien Tribunal), des locaux de stockage (Ateliers du Jour, Résidence des Peupliers), des bureaux. Ce travail est loin d'être terminé.

Il a organisé trois journées de **Cleaning Day** (services Communication, Vie Associative, Service Jeunesse). Le cleaning day est une journée consacrée à l'archivage dans un service, un pôle, une direction. Elle concerne toute l'équipe, de l'agent au directeur. L'objectif est de trier, classer, reconstituer des dossiers, faire de la place dans les armoires, les bureaux. Et au-delà des archives administratives, les archivistes invitent les équipes à mettre à l'évacuation le matériel cassé, inutilisé / inutilisable, les emballages, etc. A terme, ce travail se fera également dans les dossiers numériques.

Cette étape de tri et d'élimination a permis de **reconditionner toutes les archives historiques de l'Etat Civil** dans les caves de la Mairie et de trouver de nombreux documents ayant un intérêt

patrimonial fort (registres des classes et suivi des élections sur un siècle, registre des morts pour la France, Commémorations diverses, La Grande Crue de 1965, ...).

LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE

Parallèlement, le service des Archives Municipales a mis en place **un réseau de correspondants archives** dans les services, lien essentiel entre les agents et les archivistes. Une première réunion d'information-formation sur les règles de base de gestion des archives a eu lieu en septembre à l'Auditorium des Ateliers du Jour. Cette matinée a regroupé 50 % des correspondants.

À partir de **tableaux de gestion** propres à chaque mission ou service, établis par les archivistes, basés sur les textes réglementaires et des échanges sur le terrain avec les agents, le tri et les éliminations annuels ont pu commencer. Les échanges avec les services ont permis aussi aux archivistes de rédiger une politique d'archivage répondant au maximum aux questions pratiques des agents.

Pour les archivistes, l'ensemble de ces tableaux permet d'avoir une **cartographie réelle des archives produites** et gérées par l'administration montcellienne. Pour les services, agents et directeurs, ces tableaux permettent de gérer "au quotidien" les archives produites, ce qu'il faut conserver, ce que l'on peut éliminer.

Orientations 2024

La principale orientation pour l'année 2024 est l'installation des Archives Municipales au Bois-du-Verne. La fin d'année ouvrira de nouveaux horizons sur le traitement des archives patrimoniales et numériques. Parallèlement à ces axes de travail ambitieux, les archivistes resteront disponibles auprès des services, des agents, des pôles et directions, pour les accompagner dans la gestion de leurs archives, papiers et numériques, l'organisation de cleaning days, etc.

LE TRAITEMENT DES ARCHIVES : ÉLIMINATIONS, RECONDITIONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

Au cours du 1^{er} trimestre, les archivistes traiteront les **archives financières** des caves de la Mairie (tri, éliminations et reconditionnement) et assisteront le Pôle Cadre de Vie pour la **reconstitution des dossiers techniques** (travaux et plans) des caves au Tribunal. Il y aura également la réception du logiciel de gestion des archives et le début des enregistrements, travail qui s'étalera sur plusieurs années.

Au 2^{ème} trimestre, la priorité sera donnée à **l'aménagement du local des Archives Municipales** au Bois-du-Verne, tout en poursuivant le traitement des arriérés des caves de la Mairie et l'enregistrement des archives dans le logiciel de gestion.

A partir de l'automne 2024, les archivistes pourront **accueillir les premiers containers d'archives** dans les nouveaux magasins de conservation et seront opérationnels dans les nouveaux locaux. Avec une vision plus précise des archives à conserver et de leur état matériel, un travail de programmation stratégique et financière des numérisations et restaurations pourra être enclenché pour une réalisation en 2025.

LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE

Au cours du 1^{er} semestre 2024, les archivistes finaliseront la **politique d'archivage** :

- Présentation du document de cadrage à Madame le Maire pour validation en Conseil Municipal

- Poursuite de la formation des correspondants :
 - Réunion d'information-formation pour la deuxième moitié des correspondants
 - Mise en place d'ateliers pratiques en petits groupes sur des sujets précis (préparer un dossier pour l'archivage, bonnes pratiques ...)

En toute fin d'année 2024, le service des Archives Municipales souhaite **engager la réflexion** et le travail **sur l'archivage numérique** : intégration de la dimension numérique dans les tableaux de gestion, "nettoyage" des arborescences et des bases de données métier, règles de nommage des fichiers, éliminations réglementaires des données des serveurs, etc. L'objectif est de mettre en place un Système d'Archivage Electronique réglementaire à moyen terme.

LA COMMUNICATION

Dès le début de l'année 2024, un travail sur la **visibilité du service des Archives** au sein de la Collectivité sera engagé avec le service Ressources Humaines et le service Communication pour la publication de "focus" dans le Eh Oh !. La réalisation de supports tutoriels est également en préparation.

Si les archivistes ont trouvé de nombreux documents relatifs à la Seconde Guerre Mondiale à Montceau, il n'y a pas d'archives spécifiques à la Libération. Les recherches se poursuivent en tout début d'année dans les registres des délibérations, pour **le 80^{ème} anniversaire de la Libération**.

Au cours du 2^e semestre, les archivistes travailleront également sur **la commémoration de la Grande Crue de 1965** en vue d'une publication ou d'une exposition à l'automne 2025. Elle sera réalisée à partir des archives de la Ville sur cet épisode historique, de témoignages et d'archives d'autres institutions.

DISPOSITIF ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services permet aux usagers d'accéder à un bouquet de services au sein d'un même lieu. L'objectif est de rapprocher les services publics au plus près des citoyens. Ce dispositif propose une offre de proximité alliant présence humaine et accompagnement numérique dans de nombreux domaines : les démarches administratives, l'accès aux droits, la santé, la famille.

Cet espace a été créé le 24 janvier 2022. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet global de requalification du quartier du Bois du Verne réfléchi autour des écoles, de la construction d'un restaurant scolaire, d'un accueil des services municipaux sur le quartier avec la création d'un Espace de Vie Sociale et le réaménagement des espaces publics. Le local situé au 43 rue de la Coudraie est mis à disposition gratuitement par Habellis dans le cadre de la Politique de la Ville puisque le bailleur bénéficie d'un abattement de la TFTB (taxe foncière sur les propriétés bâties).

Bilan 2023

FONCTIONNEMENT ET PARTENARIATS

Deux agents travaillent à temps complet dans cette structure. Ils sont formés pour accompagner les usagers dans les démarches administratives du quotidien. Le public est accueilli dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, les usagers peuvent également avoir accès à des postes informatiques en libre-service.

Le dispositif Espace France Services est un réseau de services publics mutualisés permettant aux usagers d'effectuer différentes démarches administratives dans un lieu unique. Ce lieu est un véritable vecteur de cohésion sociale. L'Etat a conventionné avec dix partenaires :

- La Poste
- Pôle Emploi
- La Caisse d'Allocation Familiale CAF
- La Caisse Primaires Assurance Maladie CPAM
- La Mutualité Sociale Agricole MSA
- La Caisse Assurance Retraite Santé Au Travail CARSAT
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- Le Ministère des Finances publiques
- L'Office Nationale des Anciens Combattants et Veuves de Guerre ONAC

Des permanences ont été développées :

- Depuis le 16 mai 2022 mise en place de la permanence d'un Conciliateur de justice tous les 15 jours.

- Permanence d'un Conseiller emploi et insertion, en partenariat avec les services du Département de Saône et Loire
- Permanence d'une Conseillère Sociale Assurance Maladie CARSAT

Mise en place de nouveaux horaires depuis le 05/06/2023

- Lundi : 13h30-17h30
- Mardi : 8h30-12h30 /14H-17h30
- Mercredi : 9h-17h30
- Jeudi : 8h30-12h30 /14H-17h30
- Vendredi : 9h-17h30

ACCOMPAGNEMENTS ET MISSIONS

Depuis l'ouverture de l'EFS, ce sont plus de **4 600 passages / contacts** qui ont pu être comptabilisés.

Ministère de l'Intérieur

- Création de compte + gmail
- Point restant sur le permis de conduire
- Contestation d'amende sur le site ANTAI

Ministère de la Justice

- Création de compte + gmail
- Aide juridictionnelle, amendes, points permis
- Dépôt de plainte

La Poste

- Pas beaucoup de demandes car il y a toujours la petite agence au Bois Du Vernes

Pôle Emploi

- Création compte formation
- Aide CV
- Contact téléphonie
- Accueil groupe (AGIRE)

CAF

- Toutes allocations comprises
- Création de comptes + gmail
- Violences conjugales
- AAH, Proche aidant
- Recherche des derniers paiements, loyers...

AMELI

- Création de compte + gmail
- Carte Vitale, carte européenne
- Indemnités journalières
- Demande de RDV en ligne
- Attestation de droits
- Remboursement transport
- Dossier CMU

Retraite : Carsat, MSA ... et les caisses complémentaires Agirc Arcco, Ircantec...

- Création de compte + gmail
- Etablissement des demandes de retraites (Scan de tous les documents).
- Suivi des demandes (Scan supplémentaires de documents demandés par les différentes caisses.
- Prise en ligne de RDV
- Contacts par Mails et téléphone

ANTS

- Création compte+ gmail
- Etablissement des pré-demandes de CNI, passeport, permis et carte grise
- Suivi des dossiers permis et carte grise
- Prise de RDV en ligne pour dépôt des dossiers CNI, passeport en mairie

Finances Publiques

- Création compte + gmail
- Campagne impôts sur le revenu, le foncier et l'immobilier avec établissement des imprimés en ligne ou papier
- Contact téléphonique régulier
- Campagne de rectification si rectification il y a
- Demande et vérification des chèques énergies
- Etablissement de prélèvement mensuel
- Demande de paiement échelonné
- Paiements des amendes en lignes. Echange téléphonique avec les banques des usagers afin d'obtenir les codes nécessaires au paiement

ONAC

- Aucune demande à ce jour

BILAN QUANTITATIF 2023

- **Nombre d'accompagnements 2022 : 948**
- **Nombre d'accompagnements 2023 : 3 632**

Orientations 2024

L'Espace France Service va déménager courant 2024 au sein du Quartier du Bois du Verne, dans les locaux de l'ancienne CARMi. La création d'un Espace de Vie Sociale EVS et d'un guichet de poste viendront compléter cette offre de service avec aussi le Service Archives, la reprographie. L'accueil sera mutualisé.

PÔLE POPULATION ÉTAT-CIVIL CIMETIÈRES

Le Pôle Population Etat Civil Cimetières participe à la réalité administrative de l'identité de chaque citoyen montcellien. Il accompagne la vie quotidienne des administrés et s'adapte en permanence aux nombreuses évolutions réglementaires. Présent à tous les instants et les moments d'une vie, le Pôle Population État-Civil accompagne également les montcelliennes et les montcelliens dans les moments douloureux et assure une gestion digne et bienveillante des cimetières de la ville.

Bilan 2023

L'OFFRE DU SERVICE POPULATION ÉTAT-CIVIL

Numérisation des actes

La deuxième phase de numérisation des actes a été réalisée. Tous les actes d'état civil (mariages, naissances, décès) de la commune sont à ce jour numérisés.

Dématérialisation des actes (Comedec)

Les échanges dématérialisés entre la Collectivité et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, les notaires et les autres Collectivités ont été mis en place et ainsi permis de simplifier les démarches des administrés (demande d'actes).

CNI-Passeports/ état civil

Nouveautés

Afin de répondre à une demande importante de cartes d'identité et passeports, des actions spécifiques ont été proposées aux administrés :

- Une soirée d'ouverture de 17h30 à 0h00 le 14 avril 2023 nommée 'Passeport Night'
- Une ouverture un samedi de 9h00 à 19h00 le 13 mai 2023 nommée 'Le Marathon du passeport'
- Ouverture exceptionnelle tout le mois de juin 2023 de 12h00 à 13h30

Ces manifestations exceptionnelles ont été accompagnées d'animations pour les enfants, ventes au profit d'association...

Poursuites des rendez-vous en ligne

Afin de faire face à la demande importante de Passeports et Cartes Nationales d'Identité, et d'actes administratifs, plusieurs actions ont été mises en place :

- Une gestion des demandes sans rendez-vous.
- La gestion interne des files d'attente (écran d'information dans le service)
- La mise en place d'un système de rendez-vous au travers du site internet de la Ville.
- La possibilité de prendre rendez-vous pour projet de mariage, PACS
- Installation d'un système permettant l'envoi de SMS de confirmation, annulation, report de rendez-vous.

Redécoupage des bureaux de vote/listes

Le redécoupage électoral a été acté et sera mis en place sur l'année 2024.

Il permet de passer de 14 bureaux de votes à seulement 10, en s'assurant de ne pas mobiliser les écoles lors des journées d'élections.

Une remise à niveau des listes électorales a été réalisée en partenariat avec La Poste afin de radier les personnes ayant quittées la commune.

Projet crématorium

Le projet de création d'un crématorium et d'une chambre funéraire en Délégation de Service Public a été acté par le lancement du marché avec ouverture des offres en décembre 2023.

Reprise des concessions à l'état d'abandon

Il était nécessaire de sécuriser les cimetières, et d'améliorer l'aspect visuel en réattribuant les emplacements.

Une première phase de reprise des concessions perpétuelles a été lancée en 2023. En parallèle, un affichage sur 3 500 concessions a été réalisé afin d'informer les administrés dont les concessions sont échues. Un stand d'information a été mis en place le jour de la Toussaint au cimetière du Bois Roulot.

Améliorer la réalisation des cérémonies

La réorganisation de la prestation liée aux cérémonies de mariages et baptêmes républicains, par l'achat d'une nouvelle caméra et support SD pour les films, a permis de moderniser et améliorer le service tout en se dispensant de la présence d'un technicien.

LES CIMETIÈRES

Le tri sélectif

La mise en place d'espaces de tri (déchets vert, bacs noirs et jaunes, espace d'objets réutilisables, etc) a été réalisée avec la suppression des grandes bennes dont le budget de retraitement des déchets s'élevait à 30 000 euros par an.

Les déchets verts sont récupérés par le service espaces verts pour la réalisation de compost.

Extension des espaces cinéraires

Afin de répondre à la demande croissante de crémation, la création d'un espace de dispersion 'fontaine' et recueillement ont été réalisés au cimetière du Bois Garnier.

Ajout de 6 cavurnes au cimetière du Bois Roulot

Aménagements divers

Mise à disposition des usagers d'éléments facilitateurs en libre-service : transport des plantes, arrosoirs.

Installation de 5 bancs en marbre.

Divers aménagements paysagés (suppression de haies, allées carré K du Bois Garnier, plantation d'arbre pour ombrage, espace 'bancs'), etc

Signalétiques

Installation de grands panneaux à l'entrée des cimetières (nom du cimetière, plan, horaires, réglementation, etc)

Signalétiques des carrés du Bois Garnier

Signalétique des espaces cinéraires, caveaux, jardin du souvenir.

Orientations 2024

SERVICE POPULATION ÉTAT-CIVIL

Redécoupage des bureaux de vote

Les bureaux de vote ont été redéfinis pour :

- Faciliter le vote à une même famille, dorénavant le même lieu pour tous les membres de la famille
- Ne plus utiliser les écoles pour des raisons d'hygiène et d'accès.
- Regrouper les bureaux et les lieux, 10 bureaux au lieu de 14 et 7 sites au lieu de 9 et réduire ainsi les coûts et la manutention
- Réduire les lieux d'affichage dans une démarche écocitoyenne

Logiciel de gestion des soirées électorales

Logiciel permettant d'animer la soirée électorale par la diffusion des résultats.

Permettre les statistiques lors de la journée électorale (participation) et les comparatifs entre les élections.

Poursuite projet de création d'un crématorium

Création d'un crématorium en Délégation de Service Public pour répondre à une demande croissante des crémations.

Poursuite reprise des concessions à l'état d'abandon

Il est nécessaire de sécuriser les cimetières, et d'améliorer l'aspect visuel en réattribuant les emplacements.

Proposer une cartographie des cimetières

Intégrer des photos de drone dans le logiciel afin d'apporter une aide visuelle pour le choix des emplacements par les administrés

LES CIMETIERES

Installation des fontaines à eau

L'installation et branchements ont été reportés sur 2024 pour des problématiques techniques et de coûts.

Poursuivre l'extension des espaces cinéraires

Afin de répondre à la demande croissante :

- Un Monument de 12 columbariums dans la continuité du plan d'aménagement au cimetière du Bois Garnier.
- Poursuivre la création de cavurnes supplémentaires au cimetière du Bois Roulot

Installer des aménagements divers

- Poursuivre l'aménagement du carré K (Bois Garnier)
- Aménagements paysagers
 - Espaces 'Fontaine du souvenir'
 - Nouveaux espaces de tri
 - Emplacements cavurnes (Bois Roulot)
- Signalétique
 - Reprise de la signalétique des carrés (Bois Roulot)
 - Panneaux explicatif tri
- Reprise des enrobés et trottoirs
- Gravures et nettoyage des carrés militaires
- Lancement du plan de reprise des concessions abandonnées
- Réfection des portes des ossuaires

Installer des bornes interactives

Faciliter la recherche des concessions pour les personnes, information sur les concessions, éviter les abandons, faciliter les renouvellements de concessions et achats.

Installer une vidéoprotection

Protéger contre les incivilités, réduire les vols, rechercher des actes de détériorations causés par les véhicules.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

La Ville de Montceau-les-Mines mène une Politique des Ressources Humaines axée sur la qualité et la modernité du service rendu aux administrés dans un souci constant de maîtrise de sa masse salariale et de ses effectifs. Avec environ 15 M€ de dépenses de masse salariale prévue au BP 2024, la dimension Ressources Humaines constitue un enjeu et un élément majeur d'attention du budget de la Ville.

Bilan 2023

PROTÉGER ET SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS

Augmentation du point d'indice

Après l'augmentation du point d'indice de 3.5 % au 1er juillet 2022, celui-ci a été **à nouveau revalorisé au 1er juillet 2023 de 1.5%**. Cette hausse concerne **l'ensemble des agents publics** et fait passer la valeur du point d'indice de **4,85 € à 4,92 €**.

Augmentation du SMIC

Chaque année, le Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (Smic) fait l'objet d'une revalorisation annuelle par Décret au 1er janvier, qui tient compte de l'évolution de l'inflation constatée pour les 20 % de ménages ayant les plus faibles revenus. Ainsi **au 1er janvier 2023, le Smic a augmenté de 1,81 %**, soit 1 353,07 € nets (montant horaire brut de 11,27 €). **En mai 2023, il a été rehaussé de 2,22 %**, pour atteindre 1 383,08 € nets et 1 747,20 € bruts.

Augmentation de l'Indice minimum de rémunération

Compte tenu de la revalorisation du SMIC, **au 1er mai 2023, l'indice minimum de traitement dans la fonction publique a été relevé**. Il s'établit à 1 750,86 € bruts mensuels pour un temps plein, correspondant à l'indice majoré 361, indice brut 397 au lieu de 1 712,06 €, indice majoré 353, indice brut 385. Pour rappel, le gouvernement a procédé à ce type d'augmentation pour tenir compte de la hausse du Smic en octobre 2021, en janvier 2022, en mai 2022, en janvier 2023 puis, pour la dernière fois, en date du 1er mai 2023.

Revalorisation indiciaire

À compter du 1er juillet 2023, **ajout de points d'indice majoré à certains agents des Catégories C, B et A**. Les agents bénéficiant des plus petites rémunérations, principalement dans la Catégorie C et quelques échelons des catégories B et A, voient ainsi augmenter leur nombre de points.

Complémentaires santé et contrats prévoyance

Augmentation de la participation de la Ville pour le financement des contrats complémentaires santé labellisés ou les contrats prévoyance maintien de salaire labellisés des agents de la Ville. Au 1er janvier 2023, la participation forfaitaire brut mensuelle de la Ville est **passée de 15 € à 20 €**.

Augmentation de la valeur des titres restaurant

À compter du 1er janvier 2023, la valeur du titre restaurant est **passée de 2 € à 3 €** par jour travaillé.

- Participation de la Collectivité : 60 % soit 1.80 €
- Part à la charge de l'agent : 40 % soit 1.20 €

Augmentation des montants du Forfait Mobilités Durables

La Ville de Montceau-les-Mines encourage les agents à recourir davantage aux modes de transports durables pour la réalisation des trajets domicile-travail. À cet effet, la Ville a instauré le Forfait Mobilités Durables par Délibération en date du 14 décembre 2021 et a actualisé par Délibération en date du 19 juin 2023 les modalités et les montants de forfait annuel.

CET

Augmentation des montants forfaitaires d'indemnisation des jours épargnés sur le Compte Épargne Temps par Délibération en date du 18 décembre 2023.

Indemnisation de suivi des élèves

Augmentation des montants d'indemnisation de suivi et d'orientation des élèves par Délibération en date du 18 décembre 2023.

IFSE

Augmentation des IFSE mensuelles autour de 2 axes :

- Remédiation aux écarts d'IFSE à fonction équivalente
- Revalorisation des montants d'IFSE de la ligne managériale

Heures supplémentaires

Élargissement de l'utilisation des heures supplémentaires rémunérées ainsi que pour les Professeurs Territoriaux d'Enseignement Artistique et les Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique.

GVT

L'évolution naturelle du GVT Glissement Vieillesse Technicité (notamment les avancements d'échelons).

GIPA

La reconduction de la **Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA)** afin de maintenir le niveau de rémunération des agent-es dont le traitement augmente moins vite que la hausse des prix

FACILITER ET DYNAMISER LES DÉROULÉS DE CARRIÈRE

Évolution des carrières

La Collectivité poursuit son engagement en facilitant et en permettant l'évolution des carrières professionnelles. Dans le cadre des critères fixés dans les Lignes de Directrices de Gestion, un grand nombre d'agents bénéficie chaque année des possibilités d'avancements de grades.

- **Avancements de grades pour l'année 2023**
 - 57 agents remplissant les conditions
 - 48 agents ayant eu un avis favorable de l'Autorité Territoriale dont 67% sont des femmes (32 agents) et 33% sont des hommes (16 agents)
- **Promotions internes pour l'année 2023**
 - 8 dossiers agents proposés
 - 0 dossiers agents retenus par le CDG71

Les créations de postes

Afin de répondre à l'intérêt public et à une meilleure organisation des Services, la Collectivité s'est dotée de nouvelles compétences et expertises en 2023 :

- Professeur de l'école du spectateur
- Chargée de communication

Stagiairisation

Stagiairisation de **3 agent-es** après 5 années d'ancienneté passées au sein de la Collectivité : 1 animateur et 2 ATSEM.

Emplois contractuels

Afin de **proposer des emplois contractuels plus pérennes** et de répondre aux enjeux actuels liés aux recrutements la Collectivité a fait le choix

de déployer de nouveaux types de contrats sur la base de l'article L.332-8 2° du CGFP. Ces contrats à Durée Déterminée d'une durée de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse, offrent la possibilité d'accéder, à l'issue d'une période maximale de 6 ans, à un CDI. **Les métiers concernés en 2023 sont :**

- Auxiliaire de puériculture
- Directeur-trice du Pôle Cadre de Vie
- Technicien-ne informatique
- Chargé-e de la Commande Publique
- Responsable Logement Habitat Commerces

En lien avec le Pôle Initiatives et Actions Jeunesse, le Service RH continue de soutenir et développer une Politique d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi. En 2023, on compte :

- **4 apprentis** : 2 apprentis au Service Espaces Verts, 1 apprentie à la Direction des Ressources Humaines, 1 apprentie à la Direction Culture et Patrimoine
- **10 services civiques**
- **1 Volontaire Franco-Allemand.**
- **108 emplois saisonniers**
La remise de la Carte Avantages Jeune à tous les agent.e.s âgé.e.s de moins de 30 ans est aussi un engagement supplémentaire de la Collectivité envers la Jeunesse.

STRUCTURER ET RÉORGANISER

La Collectivité continue d'adapter son organisation afin d'optimiser en permanence ses ressources et offrir un service public de qualité. Consciente de cette nécessité, la Ville de Montceau-les-Mines **poursuit la réorganisation de ses Pôles et Services dans une approche basée sur l'efficacité, la modernité et l'innovation.**

La nouvelle dimension organisationnelle intègre l'ensemble des éléments de fonctionnement et de gestion de la Collectivité. Elle s'appuie sur une structure par projets où les équipes établissent de nouvelles coopérations, facilitant les liens entre les directions et accentuant le travail en transversalité. Par ailleurs, cette synergie s'identifie aussi dans la forme circulaire de ce nouvel organigramme.

La démarche de réorganisation se déroule en plusieurs étapes. La première étape consiste à resserrer les directions en prise directe avec la Direction Générale des Services. **6 directions** s'articuleront autour des notions suivantes :

- Conduire les transitions
- Ensemble, animer le territoire
- Offrir un service de proximité, de qualité et inclusif
- Rayonner, communiquer, partager et développer
- Aider et protéger

La seconde étape consistera à réorganiser en profondeur chaque direction, en associant l'ensemble de la ligne hiérarchique et les agents.

C'est le début d'une démarche de revalorisation des compétences notamment pour les agents de catégorie C et B : augmentation des rémunérations, nouvelles façons de travailler, nouvelles organisations pour conduire les transitions et acquérir de nouvelles compétences.

Actualisation du fonctionnement et des horaires d'ouverture accueil public

Dans une démarche d'adaptation et d'amélioration du fonctionnement de ses Services, la Collectivité a mis en place, depuis le 14 mars 2022, des nouveaux horaires d'ouverture au public avec une journée continue les mercredis de 8h30 à 17h30 pour les Services Population État-Civil, Accueil Sports VA, Accueil Enfance Éducation, Accueil Police Municipale, CCAS, Accueil Proximité, Urbanisme (uniquement sur rdv).

Dans une logique d'alignement et d'harmonisation des horaires d'ouverture de l'ensemble de Services de la Collectivité et au regard de l'analyse des fréquentations de l'établissement après 17h30, l'horaire de fermeture de l'accueil de la Résidence autonomie Les Peupliers est passé de 18h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

Dans une logique d'amélioration du service aux agents/usagers et d'efficacité, les horaires et modalités de fonctionnement du Service RH ont été modifiés. Les demandes de renseignements concernant les dossiers retraite et carrière se font sur rendez-vous. Les agents et usagers peuvent se rendre au Service RH du lundi au vendredi après-midi de 13h30 à 17h30. Le Service assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi 8H30-12H00/13H30-17H30. Le Service reste évidemment accessible en cas de demande urgente.

SERVICES	HORAIRES
Population État-Civil Accueil Sports VA Accueil Enfance Éducation Accueil Police Municipale	Lundi Mardi Jeudi Vendredi 8H30-12H00/13H30- 17H30 + Mercredi 8H30-17H30
Action municipale Communication Finances Reprographie Secrétariat Général CCAS Accueil Proximité Urbanisme (uniquement sur rdv) Résidence autonomie Les Peupliers	Lundi au Vendredi 8H30-12H00/13H30- 17H30
Ressources Humaines	Lundi au Vendredi 13H30-17H30 Sauf demande urgente Dossiers retraite et carrières sur rdv Permanence téléphonique 8H30-12H00 /13H30- 17H30

Mise en place de **temps d'échanges annuels informels avec tous les Services** en présence de la Maire-Adjointe en charge des Ressources Humaines et du Dialogue Social et du DGS

Accompagner les départs à la retraite : intervention d'une experte pour traiter les dossiers prioritaires et permettre la montée en compétence des agents du Service RH.

DÉVELOPPER ET MODERNISER LES OUTILS

Création d'un Pacte Social

Il est le produit d'un travail collaboratif régulier engagé avec les représentants du personnel de la Ville, les cadres et les élu-es. Il pourra faire l'objet d'adaptations annuelles en fonction du contexte national et local en prenant en compte les mesures d'équilibre et de soutenabilité budgétaire de la Collectivité. Ce Pacte Social a fait l'objet d'un avis **favorable en Comité Social Territorial en date du 3 octobre 2023.**

Télétravail

Dans une dynamique de modernisation, d'amélioration et d'attractivité, la Ville de Montceau-les-Mines a instauré le télétravail par Délibération en date du 19 juin 2023. Le déploiement de cet outil poursuit plusieurs objectifs :

- Attractivité de la Collectivité
- Souplesse dans l'organisation du travail des Services
- Amélioration de la qualité de vie au travail et meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle
- Efficience des agents par un environnement de travail favorisant une plus grande concentration
- Renforcement de la transition écologique
- Meilleure maîtrise des situations exceptionnelles

Support d'entretien professionnel

La modernisation des supports d'entretien professionnel et du guide se poursuit avec l'implication des directions et du Service Communication. Ces nouveaux supports proposent un côté dynamique, participatif et surtout la volonté de laisser la parole aux agents. Ces évolutions permettent de passer un cap, de faire évoluer culturellement la conception de l'entretien notamment par le fait qu'elles interrogent l'organisation et la ligne managériale.

Actualisation du Document Unique

Point de départ d'une démarche de prévention en santé et sécurité au travail, l'analyse des risques est une approche structurée dont les résultats sont formalisés dans le Document Unique d'évaluation des risques. Obligatoire pour l'employeur, le document unique vise à repérer les risques afin de prioriser les mesures de prévention et de déterminer un plan d'actions. La collectivité a fait le choix de prendre un prestataire pour l'accompagner dans cette démarche : la société POLE PREVENTION.

Refonte de l'ensemble des fiches de poste.

Création d'un trombinoscope

Adaptation des postes et du matériel par rapport à la pénibilité des postures : investissement dans des sièges ergonomiques spécifiques pour les agent-es petite enfance et les ATSEM, du matériel portatif électrique plus léger pour les agent-es du service espaces verts, un transpalette au service logistique.

Installation de distributeurs à café, soupe, chocolat... pour les agent-es et le public dans les bâtiments de la Ville

MAINTENIR ET AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL

Installation des membres du **Comité Social Territorial** et de la **Formation Spécialisée** le 20 janvier 2023.

Comité Social Territorial / Délégués du Conseil Municipal

TITULAIRES	SUPPLÉANT.E.S
Mme Marie-Claude JARROT	M. Lionel DUPARAY
Mme Christelle ROUX-AMRANE	M. Gérard GRONFIER
Mme Josiane BERARD	Mme Marie-Thérèse FRIZOT
Mme Sylvie LUKOWITZ	M. Michel TRAMOY
M. Éric BEHAGUE	M. Florian ROSELLI

Comité Social Territorial / Délégués du Personnel

TITULAIRES	SUPPLÉANT.E.S
M. Joël MAINGOT FO	M. Laurent JEANNE FO
Mme Christelle SEVIC FO	Mme Brigitte BRET FO
Mme Pascale MERLIN FA-FPT	Mme BOURILLOT Céline FA-FPT
M. Pascal BONNOT CFDT	Mme COPERIEUX Murielle CFDT
Mme Virginie WAWRZYNIAK CFDT	Mme Catherine HERZ CFDT

Représentants de la formation spécialisée désignés par chaque organisation syndicale siégeant au Comité Social Territorial

TITULAIRES	SUPPLÉANT.E.S
Mme Coralie RAQUIN CFDT	Mme Isabelle JOST CFDT
Mme François PROST CFDT	Mme Catherine HERZ CFDT
M. Joël MAINGOT FO	M. Laurent JEANNE FO
Mme Christelle SEVIC FO	Mme Brigitte BRET FO
Mme Sylvie NECTOUX FA-FPT	Mme Carine GAUDILLAT FA-FPT

Secrétaire de la FSSSCT Mme Isabelle JOST

- Organisation de **7 Comités Sociaux Territoriaux** CST en 2023.
Organisation de **11 Dialogues Sociaux** en 2023.
Organisation de **1 réunion FSSCT** en 2023.
Reprise d'une dynamique avec déjà 3 dates de calées pour l'année 2024.
- Mise en place d'un **nouveau Protocole syndical** et une actualisation du **Règlement Intérieur du CST**.

Orientations 2024

Les orientations organisationnelles et budgétaires RH 2024 s'intègrent dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion et dans le cadre du Pacte Social avec l'ambition constante d'optimisation, d'adaptation et d'amélioration.

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

La Ville de Montceau-les-Mines inscrit ses Lignes Directrices de Gestion dans **3 grands enjeux** :

- Développer une **culture commune** pour donner du sens à l'engagement quotidien.
- Proposer un service public **accessible, moderne et efficace**.
- **Adapter** l'organisation et **optimiser** le fonctionnement interne.

Elles s'articulent autour de **7 orientations** :

- Maitriser la masse salariale.
- Accompagner les agents dans leurs parcours professionnels.
- Développer une culture et des compétences managériales.
- Accélérer et développer la digitalisation et la dématérialisation des outils et des procédures RH.
- Développer la communication interne et la marque employeur.
- Anticiper les départs à la retraite et établir une stratégie de redéploiement des compétences.
- Veiller à l'amélioration des conditions de travail et mettre en œuvre la responsabilité sociale de l'employeur.

LE PACTE SOCIAL

La qualité du Service Public est intrinsèquement liée à l'engagement et la valorisation de l'ensemble des Ressources Humaines de la Ville. La municipalité poursuit et accentue la reconnaissance ainsi que la valorisation de cet investissement en **s'engageant fortement en faveur des agents** avec l'élaboration d'un Pacte Social. Cet outil vient en complément des Lignes Directrices de Gestion.

Il se traduit par **7 engagements** concrets et planifiés jusqu'à la fin du mandat :

- Protéger et soutenir le pouvoir d'achat
- Améliorer le bien-être au travail
- Valoriser l'engagement et les métiers
- Faciliter et dynamiser les déroulés de carrière
- Améliorer l'attractivité des métiers et valoriser les parcours
- S'engager pour des pratiques éco-responsables
- Œuvrer pour la mixité

OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR 2024

Mettre en œuvre le pacte social

Engagement 1 : protéger et soutenir le pouvoir d'achat

Objectif 1 : améliorer la couverture santé et prévoyance des agent-e-s

- Augmenter significativement et progressivement la participation de la Collectivité pour financer les mutuelles et prévoyances (garantie maintien de salaire) labélisées des agent-e-s. **Au 1^{er} janvier 2024, augmentation de la participation employeur de 20 € à 25 €, soit 300 € / an.**
- Créer un groupe de travail pour instaurer une mutuelle employeur ou développer un partenariat avec le CDG71

Objectif 2 : développer le dispositif des titres restaurant

- Revaloriser progressivement le montant de la valeur faciale des titres restaurant. **Au 1^{er} janvier 2024, augmentation de la valeur faciale de 3 € à 4 €, soit 528 € / an.**

À noter **l'attribution de 5 points d'Indice Majoré** à compter du 1^{er} janvier 2024 pour tous les agents publics, soit une augmentation mensuelle brute d'environ 25 € par agent.

Afin de compenser l'impact de l'inflation, la Municipalité soutient le pouvoir d'achat de ses agents publics **en instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle versée au mois de janvier 2024**. Cette prime est fixée au regard des moyens de la Collectivité et en cohérence avec les avancées sociales et engagements déjà mis en œuvre dans le Pacte Social.

Appliquer le CTI Complément de Traitement Indiciaire (ancienne prime Segur) dans une approche globale métier prenant en compte l'ensemble des métiers concernés mais non éligibles au 1^{er} janvier 2024

Engagement 2 : améliorer le bien-être au travail

Objectif 1 : développer de nouvelles actions de prévention et de santé

- Mettre en œuvre des **échauffements articulaires et musculaires** à la prise de poste pour les agent-es des Services techniques, espaces verts, entretien, logistique...
- **Proposer des massages assis** aux agents
- Proposer le passage d'un-e ergothérapeute pour sécuriser et améliorer les postures.
- Proposer des interventions d'un-e sophrologue
- Améliorer les espaces de travail

Objectif 2 : protéger les agent-es

- **Sécuriser les accueils** : vidéoprotection et contrôle d'accès
- **Conventionner avec un psychologue** autre que celui du CDG71 pour apporter une réponse rapide aux situations d'urgence.
- Conventionner avec le CDG71 pour mettre en place au moins **3 inspections de l'ACFI** dans l'année.

Objectif 3 : développer des actions pour le bien-être au travail

- Développer et moderniser des **moments de convivialité** : soirée des agent-es, cérémonie de remise des médailles, départs à la retraite.
- Poursuivre les temps d'échanges annuels informels avec tous les Services en présence de la Maire-Adjointe en charge des Ressources Humaines et du Dialogue Social et du DGS.
- Développer un **passport bien-être** avec un volume d'heures annuel à définir.

Objectif 4 : créer du lien

- Mettre en place des "Cafés RH" mensuels dans les Services.
- Développer des formations intra et internes sur des thématiques génériques et communes pour favoriser les échanges entre les Services.
- **Créer un portail intranet RH** pour fluidifier et améliorer la circulation de l'information.

Engagement 3 : valoriser l'engagement et l'expertise

Objectif 1 : positionner le CIA comme un véritable levier de motivation et de management

- Augmenter de manière significative le montant maximum du CIA en 2 étapes. Passage à un montant unique pour tous les agents quelle que soit la catégorie de 500 € maxi pour 2024 avec versement en 2025.
- Coter les critères d'évaluation fixés dans le nouveau support d'entretien annuel professionnel.

Objectif 2 : revaloriser les montants d'IFSE mensuelle

- Revaloriser les montants d'IFSE mensuelle inférieurs à 100 €

Engagement 4 : faciliter et dynamiser les carrières

Objectif 1 : accompagner les mobilités internes

- Faciliter les mobilités internes par la formation et l'accompagnement
- Organiser des opérations spécifiques, exemple "vis mon job"

Objectif 2 : valoriser et promouvoir les parcours professionnels

- Faciliter les avancements de grades en ne fixant pas de quota
- Inciter les agent-es à passer des concours et examens via l'accompagnement, la formation et la prise en charge des frais induits

Objectif 3 : accompagner les départs à la retraite

- Anticiper les départs
- Développer une expertise en interne
- Structurer un accompagnement

Objectif 4 : accompagner les situations d'inaptitudes

- Développer une prise en charge spécifique des agent-es en situation de reclassement

Engagement 5 : améliorer l'attractivité des métiers et valoriser les parcours

Objectif 1 : stagiari ser ou CDI'ser progressivement les agent-es contractuel-les

- Stagiari ser les agent-es en contrat sur la base de l'article L.332-14 du CGPF après 5 années d'ancienneté passées au sein de la Collectivité, prise en compte des contrats aidés, des remplacements et des contrats saisonniers.
- CDI'ser les agent-es en contrat sur la base de l'article L.332-8 2° du CGFP après 6 ans de contrat.

Objectif 2 : prendre en compte l'ancienneté des agent-es contractuel-les

- Faire évoluer les échelons des agent-es contractuel-les en fonction de l'ancienneté selon le cadre d'emploi, le grade et la grille indiciaire.

Objectif 3 : faire évoluer les emplois à temps non complet vers des emplois à temps complet

- Postes d'animateurs-trices (principalement 20h00 ou 31h00) : réflexion métier engagée
- Postes d'agent-es d'entretien : revoyure au fil des départs à la retraite.

Objectif 4 : offrir de nouvelles durées de collaboration et de nouveaux types de contrats pour les agent-es contractuel-les

- Proposer des CDD de 3 ans renouvelables une fois et transformables en CDI sur la base de l'article L.332-8 2° du CGFP, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté. Ce dispositif se destine principalement aux métiers en tension.
- Créer des contrats de projets dans la limite de 6 ans sur la base de l'article L.332-24 du CGFP pour réaliser un projet ou répondre à un besoin spécifique.

Engagement 6 : s'engager pour des pratiques éco-responsables

Objectif 1 : encourager les mobilités douces

- Renouveler l'opération GoodWatt : prêt de vélos électriques gratuits
- Déployer une flotte de vélo pour les trajets pendant le temps de travail
- Déployer une flotte de vélo pour les trajets domicile-travail

Objectif 2 : utiliser des produits et des méthodes éco-responsables

- Apporter une vigilance sur la gestion des fluides et énergies : eau, chauffage, électricité...
- Assurer le tri des déchets dans les Services
- Améliorer les bonnes pratiques informatiques
- Adapter les conduites de véhicules

Objectif 3 : encourager l'utilisation du forfait mobilité durable

- Renforcer la communication du dispositif

DÉVELOPPER DES PROJETS RH STRUCTURANTS

- Construire le nouveau **Plan de Formation Pluriannuel 2024-2026** en fonction de l'analyse des entretiens professionnels et des retours des managers.
- **Dématérialiser les fiches de poste.**
- Lancer la **dématérialisation progressive des entretiens professionnels.**
- Développer un **projet d'accompagnement de la ligne managériale** innovant et adapté aux besoins de la Collectivité.
- Créer de nouveaux outils de **communication interne** : livret et procédure d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- **Poursuivre la réorganisation** au sein des 6 directions.
- **Poursuivre l'installation de défibrillateurs** dans tous les bâtiments accueillant du public.

Direction des solidarités

La solidarité est un axe fort parmi les Politiques publiques portées par la Collectivité. Au quotidien, de nombreux dispositifs d'accueil, d'écoute et d'accompagnement sont mis en œuvre afin de répondre aux besoins de tous les publics. Ce service de proximité est ancré dans un réseau d'acteurs institutionnels, associatifs mais surtout avec les habitants. Les actions développées par la Ville s'inscrivent donc dans une approche globale et participative afin d'être en phase avec les attentes du terrain et connectées avec les dispositifs proposés par l'ensemble des acteurs concernés.

Il s'agit de protéger, d'accompagner et de lutter contre toutes les formes de précarités et de discrimination. Il s'agit de prendre en compte les besoins de santé des Montcelliennes et des Montcelliens et les besoins de nos seniors et des plus fragiles. Aussi, les Services du Pôle Solidarité Cohésion Sociale Santé Seniors continueront de favoriser l'échange et la rencontre, d'offrir des temps conviviaux, festifs, culturels pour que Montceau demeure une Ville solidaire.

Il comprend :

- > **Centre social le Trait d'Union**
- > **CCAS - Résidence des Peupliers**
- > **VIF - Violence intra familiale**
- > **PRE - Programme de réussite éducative**
- > **Pôle Parentalité et Petite enfance**

CENTRE SOCIAL LE TRAIT D'UNION

Le pôle Solidarité - santé a pour objectif d'apporter solidarité et accompagnement en direction des Montcelliennes et Montcelliens, familles, personnes seules et seniors, avec une attention particulière pour les publics en précarité dans une dynamique de remobilisation, intergénérationnelle, interculturelle et de mixité sociale, en vue de développer l'autonomie et la position d'acteur dans leurs parcours

Bilan 2023

Politique de la Ville

- Concertation des habitants : les 100 jours de la concertation pour la réécriture du Contrat de Ville en lien avec la CUCM et l'Etat : En partenariat avec l'Etat et la CUCM, conception d'une méthode commune de concertation des habitants des quartiers prioritaires afin de définir les supports sur lesquels s'appuyer pour la réécriture du nouveau contrat de ville 2024/2030 sur le territoire communautaire : fresque participative, plateforme en ligne de l'Etat.
- Coordination des actions de la Politique de la Ville : Mission confiée à la direction du pôle solidarité.
- Poursuivre la coordination et le suivi des actions Politiques de la Ville. en lien avec la réécriture du nouveau contrat de ville. Appel à projets décalés sur le début d'année 2024.
- Participer à la réécriture de la nouvelle contractualisation du contrat de ville qui doit intervenir avant le 31 mars 2024. En lien avec l'Etat et La CUCM.

Finalisation de l'évaluation interne de la Résidence des Peupliers : entretiens et questionnaires

L'OFFRE DU CENTRE SOCIAL LE TRAIT D'UNION

Un projet social 2020/2023 validé par la CAF avec 4 axes retenus :

- > Famille
- > Socialisation/insertion
- > Pouvoir d'agir des habitants.
- > Organisation

Le centre social le « Trait d'Union doit remplir les deux missions générales définies par la circulaire CNAF du 20 juin 2012 :

Le centre Social est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est capable de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.

L'année 2023 est marquée par la reprise des activités en lien avec le projet social, suite à la crise sanitaire et économique, qui ont fortement impactées l'organisation des activités du service. Le Centre Social retrouve progressivement ses actions et projets divers, avec la participation des habitants et de nouvelles adhésions. Toute l'équipe du Centre Social a pu déployer des activités fédératrices.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux 10 problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Lieu de proximité et d'inclusion à vocation intergénérationnelle, interculturelle et de mixité sociale, chef de file du Développement social Local, le Centre social a proposé en 2023 :

- Des activités familles :

- « Jouons et Bougeons Ensemble » à raison de 2 mercredis par mois : sur 2023 ce sont 384 personnes qui ont pu participer à ces activités, dont 36% sont des femmes et 64% des enfants.

• Sorties familles/intergénérationnelles : 12 sorties familles ont été proposées : 483 personnes y ont participé dont 35% sont des femmes, 11% des hommes et 54% des enfants.

- **Des activités adultes** : plusieurs ateliers sont proposés tels que la mosaïque, le dessin, la peinture, la couture, la cuisine, art déco... ces diverses activités ont réuni 1207 personnes sur l'année 2023.

- **Des évènements** :

• **Le 8 Mars 2023** : Regard croisé sur les droits des femmes. Un temps fort qui s'est déroulé le 7 mars au Centre Social et le 8 délocalisée à l'Embarcadère. Cette action a pu mettre toutes les femmes à l'honneur par diverses actions. Cet évènement a permis également aux hommes de porter un regard sur les droits des femmes en 2023. Ces deux journées ont été rythmées par des ateliers massage, créatifs, sophrologie, exposition, coaching...et également un café débat sur l'égalité professionnelle. Sur ce projet, il était prévu 100 personnes pour finalement réunir 195, dont 175 femmes et 20 hommes.

• **Tour du monde dans l'assiette** :

D'octobre à décembre 2023, le projet se décline autour des 4 thèmes : Conso Santé et bien-être, cuisine "Anti-gaspi", cuisine " Petit budget" et "Saveurs d'Ici et d'Ailleurs.

Plusieurs ateliers cuisine, conférence par des professionnels en nutrition et des temps forts sur la semaine du goût, la soirée Disco soupe et prochainement la soirée apéro dinatoire de Noël pour clôturer le projet.

L'alimentation et la cuisine apparaissent à tous comme un vecteur porteur du désenclavement des quartiers et des mentalités en œuvrant sur ce qui nous rapproche plutôt que sur ce qui nous sépare.

Le projet a rassemblé à ce jour, 285 personnes et 140 personnes sont attendues pour l'apéro de Noël.

- **Médiation culturelle** : Le Centre Social développe progressivement et de façon appuyée depuis 2017, la médiation culturelle qui est identifiée comme étant un levier dans des contextes de revitalisation des territoires et de développement social local. Elle représente un outil d'inclusion sociale. Grâce à la collaboration avec l'Embarcadère, l'accès à des spectacles à 8€ permet à de plus en plus de personnes de pouvoir accéder à la culture.

- **Accompagnement référent famille** : la fonction de référent famille favorise le développement de l'axe famille et de l'axe insertion socialisation du

Projet social. Cette fonction est effective depuis octobre 2016 en adéquation avec les orientations CNAF. Le référent famille du Centre Social a changé au 01 janvier 2022, dans le cadre de la réorganisation du Pôle. De janvier à décembre 2023, 72 accompagnements.

Espace Public Numérique : vecteur de l'inclusion numérique, l'EPN propose des initiations et des accompagnements individuels et collectifs, un espace de libre consultation et des ateliers ponctuels. Un poste de Conseiller Numérique est venu renforcer l'équipe de l'EPN du Centre Social.

Une dynamique d'inclusion numérique est ainsi active au sein de la Collectivité se traduisant par une augmentation importante de la fréquentation et des demandes dématérialisées.

Fréquentation EPN : **3420** personnes

L'année 2023 a été également marquée par le renouvellement du matériel informatique : à savoir 10 unités centrales, claviers et souris pour le confort de tous et une meilleure utilisation.

Perspectives 2024

- Poursuivre les actions engagées en faveur d'un public en situation de fragilité : accompagnement RSA et accompagnements globaux avec Pôle Emploi en lien avec la convention cadre 2021/2023 du Conseil Départemental, accueil des plus démunis, des familles.

- Mener à bien le Projet Social 2024/2027 avec ma mise en place de temps forts tels que la semaine des talents, la journée des familles, les ateliers numériques, avec le renforcement de la dynamique d'inclusion numérique en lien étroit avec France Service et évolution des supports d'ateliers collectifs.

- Le Projet Social 2020/2023 prendra fin au 31 décembre 2023, cette année a été marquée par la réécriture d'un nouveau projet social 2024-2027, toujours dans la même dynamique de collaboration avec les habitants et les partenaires, tout en répondant à leurs besoins.

- 2024 verra la création d'un Espace de Vie Sociale EVS au sein du quartier du Bois-du-Verne, en favorisant la dynamique de co-construction en lien avec les partenaires mais également avec les habitants, en s'appuyant sur le pouvoir d'agir des habitants.

Le quartier du Bois-du-Verne verra son offre de services publics s'étayer et ainsi pouvoir

répondre aux besoins de plus de Montcelliennes et Montcelliens. L'Espace de Vie Sociale EVS va ainsi s'implanter au sein du Quartier du Bois du Verne, dans les locaux de l'ancienne CARMI. L'Espace France Service va déménager au sein du même bâtiment. L'accueil y sera mutualisé et ceci dans un même souci de service à l'utilisateur, sans multiplier les lieux. Le cahier des charges de la création de l'EVS inclura des aspects écologiques.

- Projet autour du numérique
- Projet intergénérationnel.

L'OFFRE DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ / SENIORS

Depuis avril 2014, la ville a fait le choix de s'engager dans une politique locale active de santé publique à travers des actions de coordination, de développement de réseaux et d'actions de prévention en cohérence avec les orientations nationales et régionales de santé publique.

Il a pour objet de rendre lisible et cohérente la politique de santé de la ville dans une vision transversale. Il cible les problèmes sur lesquels la ville se mobilise pour protéger ou améliorer la santé des Montcelliens.

Objectif général : la Ville souhaite agir sur les inégalités de Santé et faire de sa Politique de

Santé Publique un levier de Solidarité et décliné autour de 5 grands axes :

- Prévention et promotion de la santé.
- Les Ateliers Santé Ville dans le cadre de la Politique de la Ville.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé SCHS.
- Le Centre de Vaccination.
- La Santé Séniors.

PRÉVENTION PROMOTION DE LA SANTÉ

La prévention en Santé Publique constitue l'ensemble des actions préventives, curatives, éducatives et sociales qui abordent la Santé de façon collective : alimentation, activité physique, vaccination, addictions, santé environnementale, cancer, mois sans tabac... en lien avec les acteurs de la Santé du Territoire en direction de l'ensemble de la population.

- Mars bleu : organisation de conférences, sensibilisation à l'importance du dépistage du Cancer du côlon.
- Octobre Rose : organisation d'une marche, conférence, ateliers pour sensibiliser aux Risques du Cancer du sein.
- Alzheimer : organisation d'ateliers mémoire avec

l'I.F.S.I.

- MT Dents : 4 interventions dans les écoles primaires des Q.P.V.
- Diabète : actions de dépistage avec la présence de plusieurs professionnels de santé.

ATELIERS SANTÉ VILLE

Avec une approche transversale et participative de la santé, à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'atelier santé ville est un outil souple

L'Atelier Santé Ville permet de développer en collaboration avec l'État une approche contractualisée des problématiques de Santé du Territoire et des moyens à mettre en œuvre pour réduire les inégalités de Santé.

Le panel des actions déployées par les ASV est vaste. Leur diversité tient à la nécessité, d'une part, de prendre en compte les spécificités des quartiers, de leurs populations et des individus, et, d'autre part, d'intervenir sur des déterminants de la santé intersectoriels (éducation, cadre de vie, insertion)

En 2023, renouvellement du diagnostic santé partagé pour les deux quartiers politique de la ville. Pour la mise en place de ce diagnostic, l'ASV est accompagné par un cabinet de consultation « ID ES ». Nous avons mis en place un comité de pilotage, en partenariat avec l'Etat et la DDETS, le département de Saône et Loire. Pour la mise en œuvre de ce diagnostic nous avons utilisés plusieurs supports de communication. (Support numérique, papier, entretien) en direction des habitants et des professionnels de santé, des élus, et institutions.

À partir des résultats du diagnostic, nous mettrons en œuvre les préconisations que nous traduirons en actions opérationnelles.

	Nombre de personnes	Nombre de personnes issues des QPV
2020	1 600	920
2021	1 293	746
2022	1 200	720
2023	1 324	765

LE SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (SCHS)

Le SCHS est chargé, sous l'autorité de Mme le

Maire et par délégation de compétences d'État, de veiller au contrôle administratif et technique des règles d'hygiène. Il fait appliquer les dispositions relatives à la protection générale de Santé Publique sur le Territoire.

- **Santé habitat** : habitat indigne, intoxication au plomb, au monoxyde de car Santé et environnement : nuisances sonores et olfactives, qualité des eaux de baignade, hygiène alimentaire, animaux morts, prolifération d'insectes ou nuisibles sur le domaine public...

- **Santé Publique** : prévention santé, gestion des événements sanitaires : pandémies, plan canicule... Actuellement 8 dossiers sont en cours de traitement sur la thématique de l'insalubrité. 5 dossiers sont en cours de traitement avec le P.D.L.H.I. et plusieurs dossiers en cours pour information dans le cadre de l'O.P.A.H.

LA SANTÉ SENIORS : BIEN VIEILLIR

Organisation d'ateliers avec des partenaires (Infirmières Azalée, Mutualité Française) chaque semaine.

L'objectif est de renforcer les compétences des personnes âgées pour prolonger leur autonomie et soutenir santé et qualité de vie à domicile le plus longtemps possible.

Pour les jeunes retraités, les recommandations pratiques et conseils incitent à bien manger et bouger, garder son cerveau en éveil, mais aussi pour penser à soi, partager et rester connecté, sans oublier comment adopter des comportements protecteurs pour son corps et sa santé. Le désir et le plaisir constituent le fil conducteur de cette approche pour permettre aux seniors de rester en contact et d'avancer sereinement en âge.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ / SENIORS

- Réactualiser le diagnostic territorial partagé de santé des besoins de la population et de l'environnement et rendre opérationnel les préconisations.

- Mettre en place les « États généraux de la santé » en lien avec l'ensemble des professionnels de santé, du para médical, du centre hospitalier sur le territoire de la commune.

- Favoriser la participation des habitants.

- Mettre en œuvre les actions de prévention promotion de la santé.

- Articuler l'Atelier santé Ville en lien avec le programme de réussite éducative.

- Mettre en œuvre des actions d'informations

en direction des professionnels de santé sur les thématiques (Incurie, Diogène, insalubrité) en lien avec le SCHS et avec les bailleurs sociaux.

CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages, outil de démocratie locale...

« Un Conseil des Sages, quelle que soit sa dénomination, un conseil ou un comité qui s'inscrit dans le cadre des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives à la participation des habitants à la vie locale et qui répond aux prescriptions de la Charte des Conseils des Sages, annexée aux statuts de la FVCS »

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. 28 sages composent le Conseil de Sages de Montceau-les-Mines.

Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organisme de décision (cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel) :

- Il peut être sollicité sur des questions d'intérêt général ;

- Il donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité ;

- Il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener ;

- Il travaille avec les autres structures participatives (conseils de quartier, conseil des jeunes, comité local des retraités, etc.).

Les membres Montcelliens sont issus des différents quartiers de la ville, avec la parité Hommes/ Femmes.

En 2022, après une année de crise sanitaire et une mise en sommeil des actions collectives, le Conseil des sages a présenté plusieurs actions :

- Accueil et organisation d'un conseil d'administration de la FVCS au mois de mai 2023 à Montceau- les-Mines.

- Manifestation du 13 juillet 2022 intitulée la « Guinguette ». Animation musicale, jeux d'autrefois et restauration rapide.

- Participation des Sages sur les appels téléphoniques dans le cadre du plan canicule

- Journée peinture au mois de septembre

- Participation à la collecte de la banque alimentaire

- Présence des deux sages au congrès des maires à Paris le 21 novembre 2023

- Participation aux animations du Téléthon

CCAS – RÉSIDENCE DES PEUPLIERS

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur auquel notre société est confrontée . L'adaptation de l'habitat à la dépendance , l'accessibilité des locaux sont des notions primordiales . La résidence les Peupliers souhaite offrir aux personnes âgées un lieu de vie confortable et sécurisant, tout en préservant leur autonomie.

Bilan 2023

RÉHABILITATION DES APPARTEMENTS DE LA RÉSIDENCE

Après la réhabilitation en 2018 d'un appartement « témoin », un cahier des charges définissant les travaux à réaliser afin de rendre ces logements à la fois plus sécurisés et plus fonctionnels a été rédigé.

Une consultation a été lancée et un marché de travaux a été signé.

Il existe au sein de la Résidence, une chambre d'hôte, un logement temporaire et 3 logements intergénérationnels.

Au 31 décembre 2022, 20 logements ont été réhabilités.

Le marché est terminé mais un avenant va pouvoir prolonger celui-ci avec des prix qui ont pu être bloqués en 2022.

Cette réhabilitation se poursuit début 2024, avec un objectif de 2 logements.

La rénovation des logements a permis d'améliorer considérablement le confort ainsi que le cadre de vie des résidents, avec notamment la rénovation de la salle de bains.

MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT POUR DES MÉDECINS VACATAIRES

Afin de faire évoluer la Résidence-autonomie vers de nouvelles perspectives, et de permettre à des médecins vacataires du Centre Départemental de Santé de pouvoir effectuer des semaines de vacances, il a été proposé de les accueillir de façon régulière sur une durée d'une semaine, pour un loyer de 150 euros hebdomadaire.

MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Afin de faciliter le travail de tous et le quotidien des résidents, le prélèvement automatique pour toutes les prestations a été mis en place fin 2023.

ACTIONS MENÉES À LA RÉSIDENCE AFIN DE LUTTER CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE :

Nous souhaitons développer des actions de lutte contre la perte de l'autonomie par le biais de nouvelles animations :

- Les actions transversales, interservices vont continuer de se développer afin de tisser des liens entre générations et de pouvoir développer des actions communes. De plus, les actions intergénérationnelles ont redémarré et vont se poursuivre avec les divers établissements scolaires qui entourent la résidence et qui vont de l'école primaire, jusqu'au lycée.

- Un projet théâtre va pouvoir se développer via une association, qui intervient en tant que prestataire.

- Un travail étroit entre la résidence et les associations locales est en développement ;

- Grâce à l'arrivée de la Maison des Ados au sein de la résidence, des cinés débats vont continuer à être mis en place afin de développer les relations intergénérationnelles.

- Enfin, grâce à la réactivation de la mission seniors, les actions santé seniors ont lieu à la résidence, qui agit alors comme véritable lieu d'accueil et d'ouverture vers l'extérieur.

ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE SANTÉ / SÉNIORS

Le projet « Seniors en forme » a pu être mené grâce à un financement de la part de la Conférence des Financeurs et se poursuit jusqu'en Mars 2024 ce qui a permis une continuité dans les actions menées en direction des publics seniors de la collectivité, de plus de 60 ans. Grâce à la participation financière du Département, les actions proposées sont gratuites (ballades, pilates, ...).

Dans le cadre des évènements organisés par le service des sports sous le label "Terre de Jeux" les actions sportives en direction des seniors se développent aussi bien à la résidence que dans le projet "Seniors en Forme", grâce à l'intervention d'un éducateur sportif de la collectivité.

ACTIONS MENÉES PAR LE CCAS

Activité du CCAS en 2023 :

- Les échanges réalisés par le 1^{er} accueil ont encore augmenté en 2023, pour passer de 2 930 échanges à 3248 entre les échanges physiques et les échanges téléphoniques.
- Augmentation de 15% des aides facultatives accordées pour l'année.
- Dans le cadre de l'accompagnement global, initié par le Conseil Départemental et suite à la signature partenariale de la Convention Cadre, les travailleurs sociaux ont pu suivre 37 per-

sonnes sur ce dispositif.

- En ce qui concerne l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, ce sont 90 accompagnements qui ont été réalisés par les travailleurs sociaux du CCAS.

Activité de l'Épicerie sociale en 2023

Les 197 foyers, bénéficiaires actifs de l'Épicerie sociale représentent 571 personnes, adultes et enfants. Nous pouvons voir une légère baisse du nombre de foyers bénéficiaires par rapport à 2022 (219), ce qui est en lien avec la reprise des Commissions d'attribution. Cependant, les aides alimentaires ponctuelles ont été plus nombreuses.

Perspective 2024

Il s'agira sur l'année 2024 de réévaluer les montants d'attributions des dotations en fonctions des besoins des personnes.

VIOLENCE INTRA-FAMILIALE - VIF

Créé en 2012 le réseau de lutte contre les violences intra familiales émane du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Le réseau rayonne sur les 4 villes du bassin Minier et est composé de 15 partenaires . Depuis 2021 création du poste d'intervenant social au commissariat de police sur un mi temps et le poste de référent et animateur du réseau de lutte contre les violences intra familiales pour le deuxième mi temps.

A ce titre le travailleur social est présent tous les matins au sein du Commissariat , et tous les après midi dans les communes du Bassin Minier.

Bilan 2023

203 situations (156 femmes, 19 hommes et 28 mineurs) ont été traitées par le travailleur VIF en 2023 sur le bassin minier :

Lieux de résidence :

- 105 personnes en situations de VIF sont domiciliées sur Montceau,
- 23 sur Blanzay,
- 37 sur Saint-Vallier,
- 19 sur Sanvignes,
- 19 situations hors Bassin-Minier.

De nombreuses sensibilisations ont eu lieu en 2023 en direction des entreprises, des lycées, du personnel du secteur médical...

Perspectives 2024

- Les sensibilisations vont se poursuivre auprès des professionnels et du public.
- Le travail intercommunal va se poursuivre.
- Préparation d'une action spécifique en lien avec la journée de lutte contre les violences intrafamiliales en novembre 2024.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le programme de réussite éducative , vise à faciliter l'accès aux services et activités pouvant contribuer à l'épanouissement et à la réussite de l'enfant.

Le PRE a été initié par Etat dans le cadre du Plan Cohésion Sociale de janvier 2005. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans issus des quartiers prioritaires présentant des signes de fragilités ou ne bénéficiant pas d'un environnement social , familial, culturel favorable à leur développement.

Bilan 2023

En 2023, suite à une reprise de temps de travail à 50% puis à 80% (après un congé maternité), c'est un autre agent, de la Maison de la Parentalité, qui est venu compléter ce dispositif afin de pouvoir le faire évoluer, de travailler en transversalité et de ainsi promouvoir de nouvelles actions.

Le PRE a pu se développer et organiser 3 semaines de « colos apprenantes ». Un nouveau projet a vu le jour durant l'été « Ose expérimenter ». Dispositif financé par la Politique de la Ville, ces divers projets sont rendus possibles grâce aux subventions allouées par l'Etat, et au travail en transversalité avec tout le réseau partenarial.

Perspectives 2024

- Poursuivre les actions engagées en faveur du public : accompagnement RSA, accompagnement global, accueil inconditionnel, accueils des plus démunis, des familles avec le Centre Social – renouvellement de la convention cadre avec le Conseil Départemental.
- Poursuivre le développement de l'intervention Violences Intra Familiales sur le Bassin minier, dans une dynamique d'intercommunalité-travail sur le maintien du poste travailleur VIF.
- Développer le Programme de Réussite Educative avec un travail transversal renforcé à travers les différents services du CCAS.
- Poursuivre la lutte contre l'isolement des personnes avec de nouvelles animations tout au long de l'année, au sein de la Résidence des Peupliers, de la Mission Seniors.
- Développement de l'inclusion numérique des publics en partenariat avec l'EPN du Centre Social.

POLE PARENTALITÉ ET PETITE ENFANCE

Favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'inclusion de tous les enfants est le coeur des objectifs du pôle petite enfance et parentalité. La riche offre d'accueil que propose ce pôle permet de prendre en compte les réalités diverses que revêt la petite enfance ou la parentalité. Être enfant s'accompagne et être parent s'apprend ; c'est le prisme général que diffuse ce pôle à travers de nombreuses actions partenariales qui assurent la compréhension et l'inclusion de toutes les diversités de vie à l'oeuvre sur le territoire.

Bilan 2023

L'OFFRE DU SERVICE PETITE ENFANCE

Objectifs généraux :

- Offrir des accueils à tous les enfants en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Répondre aux besoins des parents en favorisant l'inclusion de tous

Les différents accueils proposés

- L'accueil collectif : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence en direction des enfants de 10 semaines à 3 ans sur le Multi-accueil Bébébulle. Possibilité d'accueil pour 52 enfants.
- L'accueil familial : au domicile d'une Assistante Maternelle employée par la Ville et agréée par la PMI en direction des enfants de 10 semaines à 4 ans : agrément pour 3 enfants.
- L'accueil « enfants différents » : accueil occasionnel en direction des enfants de 10 semaines à 6 ans sur le Multi-accueil Bébébulle, encadrés par une Educatrice Spécialisée.
- La crèche AVIP : accueil des enfants dont les parents sont en insertion sociale et professionnelle, Label CAF. Partenariat élargi à plusieurs services Ville.

Les partenariats sont établis avec plusieurs institutions, services ou prestations de service pour favoriser :

- Le développement des enfants et les inciter aux échanges :

- Eveil musical et corporel avec des intervenants CRC.
- Ateliers babygym avec un intervenant du Service des Sports.
- Ateliers de retour au calme et ateliers sensoriels avec l'Educatrice Spécialisée.
- Passerelles avec les services et écoles en fin d'année scolaire.
- Découverte des animaux et des soins aux animaux avec une mini ferme.

- Accueil de moutons aux abords de la crèche pour favoriser l'écopaturage et découverte des animaux et de leurs habitudes par les enfants.
- Participation à l'été du lac.

- La formation des professionnelles

- Partenariat avec le CAMSP : formations des professionnelles chaque année (1h30 sur 8 semaines) sur les thèmes choisis en amont : le sommeil, l'alimentation, la motricité libre, les émotions, l'observations des enfants.
- Journée pédagogique : formation sur les transmissions entre professionnels et avec les familles en crèche en juin 2023.

- L'information des parents

- Accompagnement des familles tout au long de l'année par les professionnelles.
- Partenariat avec le CAMSP en soirée en décembre : une table ronde en direction des familles sur les thèmes suivants : alimentation, sommeil, les cadres et les limites, la propreté, la communication, les écrans.
- Information et accompagnement spécifique pour les parents du dispositif AVIP.
- Semaine de la petite enfance du 18 au 25 mars : ateliers divers enfants/parents (peinture, musique, ...) et parallèlement temps d'échanges avec les parents.
- Ateliers massages parents -enfants animés par les professionnels formés à cette pratique.

- Le soutien aux professionnels : mise en place de séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle APP animées par un psychologue.

- Action « enfants différents » :

- Partenariat acté à 7 communes (Génélard, Ciry le noble et Perrecy en +) contre 4 auparavant (Blanzay, Montceau, st Vallier et sanvignes) à compter de janvier 2023 avec l'embauche d'une éducatrice spécialisée sur un mi-temps supplémentaire. À noter que ces partenariats

sont vivement encouragés et soutenus par la CAF, le Département et s'inscrivent dans la logique des conventions cadres établies avec ses institutions.

- Accueils supplémentaires d'enfants et plus d'accompagnements de familles. Soutien aux professionnels de petite enfance et de centres de loisirs maternels ou périscolaires dans le cadre d'accueil d'enfant en difficultés. Soutien aux assistantes maternelles du territoire dès que nécessaire. De nombreux partenariats sont engagés afin de proposer des solutions pour une inclusion adaptée à chaque enfant.

- Intérêt d'une mutualisation des moyens humains et matériels.

En résumé, sur 2023, la demande d'accueils en collectivité reste toujours très forte. Les parents sont très demandeurs pour obtenir du soutien à la parentalité de la part des professionnelles. C'est pourquoi de nombreux temps d'échanges sont proposés par l'intermédiaire d'activités parents-

enfants, d'informations mises en place en fin de journée, d'échanges informels,...

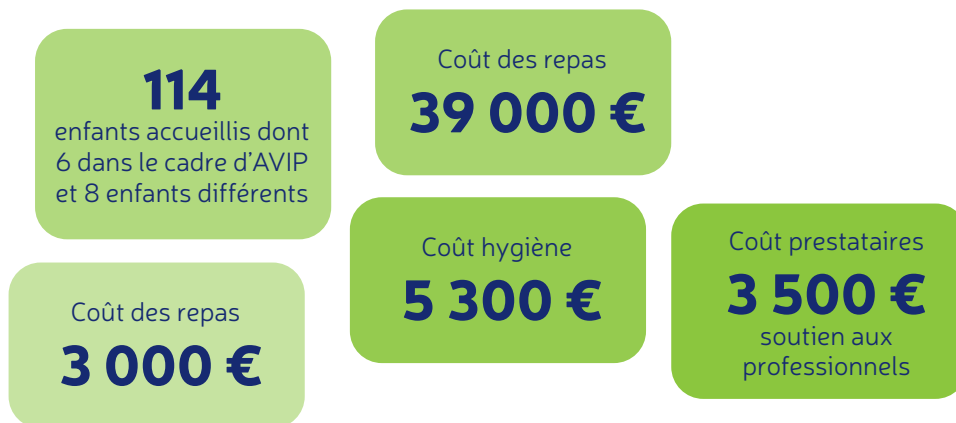
Focus :

Sur 2023, des demandes d'accueil ont encore été refusées par manque de place. Elles ont été redirigées sur l'accueil auprès des assistantes maternelles indépendantes ou bien les parents ont pris un congé parental pour décaler leur demande sur une date ultérieure.

C'est pourquoi sur 2023, la Ville a fait le choix de soutenir (financièrement et administrativement) l'installation d'une Maison d'Assistants Maternels sur le site d'une ancienne école. L'ouverture a eu lieu le 4 décembre 2023 avec 2 nouvelles assistantes maternelles et 8 enfants accueillis. 2 autres assistantes maternelles doivent rejoindre l'équipe début 2024 pour une capacité maximale d'accueil fixée à 16 enfants.

La ville a investi 84 975€ dont 67 980€ seront subventionnés par la CAF de Saône-et-Loire.

Chiffres clés



	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre enfants Bébébulle	136	123	133	120	114*
Nombre enfants différents	7	5	6	8	8
Nombre enfants crèche AVIP	4	5	2	6	6
Accueil familial	4	4	5	3	6
Heures totales réalisées BBB	70 000 h	48 610 h	67 700 h	70 000 h	72 000 h
Heures Accueil Fam réalisées	3 772 h	3 164 h	3 750 h	3 660 h	3 400 h

* Sur Bébébulle, en 2023, moins d'enfants accueillis car plus de contrats réguliers et moins de renouvellement d'enfants du fait des âges, mais des contrats plus importants.

L'OFFRE DU RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

- Partenariat entre 12 communes depuis le 1^{er} janvier 2022 pour une mutualisation des moyens et du personnel sur tout le territoire.

Objectifs généraux

- Mettre en relation les parents et les Assistantes Maternelles indépendantes du territoire et les accompagner dans les démarches administratives : permanences administratives, transmission des listes d'assistantes maternelles et de contrats d'accueil, aide à la rédaction des contrats, médiation.
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles aux Assistantes Maternelles : temps collectifs avec les enfants accueillis, soutien à la professionnalisation des Assistantes Maternelles, incitation à la formation continue, réunions d'informations.
- Participer à l'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants en partenariat avec les responsables petite enfance du territoire, les institutions PMI, CAF.
- Participer à l'information des potentiels candidats au métier d'assistants maternel.

Les partenariats

- Temps collectifs : partenariats établis avec les services municipaux de plusieurs communes avec des intervenants mis à disposition.

- Eveil musical : sur St Vallier et Blanzly
- Eveil culturel : sur Blanzly, Ciry le Noble, Perrecy et Montceau
- Eveil corporel : sur Sanvignes et Montceau

- L'information aux professionnelles : partenariats établis avec les institutions extérieures

- Services PMI : réunions de concertation avec les puéricultrices de secteur, réunions de pré-agrément, journées de formations spécifiques.
- CAF et MSA : partenariats et échanges réguliers pour le suivi des directives réglementaires
- Dreets / Pajeemploi : échanges réguliers et veille juridique pour le soutien aux assistants maternels et familles

- Pôle handicap 71/ Département : mise en place de temps d'information pour les assistants maternels.

- Réseau des relais : échanges pour la cohérence des pratiques sur le territoire et séances d'Analyse de la Pratique mutualisées.

La formation des professionnelles

- **Le soutien aux professionnels** : séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle APP. 7 séances mises en place pour les animatrices de relais sur l'année et 10 séances en direction des assistants maternels.

Chiffres clés au 15/11/2023

300

permanences administratives

272

familles renseignées pour environ 800 contacts

137

assistantes maternelles renseignées pour plus de 1 000 contacts

29 AM

concernés par la Formation continue

273

temps collectifs mis en place

En résumé : en 2023, le relais petite enfance a été très sollicité pour accompagner administrativement les assistants maternels et les parents dans la rédaction de leurs contrats, mais aussi autour de temps de médiation pour des situations d'accueil compliquées ou sur des fins de contrats conflictuelles. À noter également que les parents sont de plus en plus demandeurs pour un accompagnement sur du soutien à la parentalité (interrogations sur le sommeil, l'alimentation...). On note également une augmentation de la demande des assistants maternels pour du soutien à la professionnalisation dispensé lors des temps d'animation, mais aussi sur de nombreux temps de formations mis en place par les animatrices du relais.

SERVICE PARENTALITÉ : SOUTIEN ET RESSOURCES

Objectifs généraux

soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité

- Accueil, écoute, information et orientation des familles
- Lieu ouvert aux parents et professionnels
- Soutien aux aptitudes parentales

Les activités

- Accueils parents et enfants
- Ateliers parents/enfants : créatif, cuisine...
- Pause-parents sur des thèmes spécifiques : psychologues, psychomotricien, sophrologue...
- Temps de rencontre entre parents : petit dej...

Les actions évènementielles

- **Du temps pour soi : « lâcher prise sans culpabiliser »**

- Temps de paroles
- Ateliers bien être
- Détente spa

- **L'alimentation de la femme enceinte et de l'enfant de 0 à 3 ans : les 1 000 premiers jours**

- Groupe de travail avec les partenaires
- Actions sur 2023 : ateliers proposés sur 2 semaines (janvier et octobre) sur le thème « bien manger pour bien grandir » avec diététicienne, conseillère en allaitement, conférence sur l'oralité, ateliers cuisine, ...

- **Actions en collaboration avec la ligue de l'enseignement**

- Du babillage au langage
- Les troubles DYS
- Détente spa

Les partenariats

- **Avec les services**

- Centre nautique « Tous à l'eau »
- Eveil musical « Autour de la musique »
- Enfants différents « Ensemble, partageons un bon moment »
- Visites ferme animalière
- Été à Montceau
- Ludothèque / médiathèque

- **Avec les partenaires extérieurs**

- Education Nationale
- Maison des Solidarités : PMI, EPICEA...
- Maison des Ados
- Ado Addict Pro (réunions)
- Papillon vole (détachement d'un agent sur des accueils PV)
- AGIRE (participation aux réunions de travail)
- Bénévoles

La formation des professionnelles

- Le soutien aux professionnels : séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle APP.
- Journée professionnelle REAAP : parents en 2023, pas de mode d'emploi...mais des outils !
- Formation CNFPT : l'accompagnement de l'enfant en s'aidant des neurosciences, l'animation de réunions d'équipe ou de service, la place de la parole de l'enfant, gestion des comportements difficiles et agressifs, formation SST.

Chiffres clés

60% habitent
Montceau et

40% autres
communes

1 033

participations d'adultes
et

1 519 d'enfants/an

281

accueils proposés/an

112

familles différentes

Fréquentation	2019	2020	2021	2022	2023
Passages adultes	843	401	714	1 264	1 033
Passages enfants	1 304	628	978	1 839	1 519
Nombre de familles	139	86	84	131	112

En résumé : de manière à orienter les familles sur des actions plus ciblées, moins d'accueils quotidiens ont été proposés sur 2023 par rapport à 2022. Nous maintenons nos partenariats avec les divers services et partenaires extérieurs. 2 grands projets ont été mis en place cette année et subventionnés par le REAAP.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS PAPILLON VOLE

Action concertée entre la CAF, le Service Actions Sociales du Département et la Ville de Montceau-les-Mines.

Objectifs généraux

- Accompagner la relation enfant-parents.
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges pour lutter contre l'isolement de certaines familles et favoriser la socialisation des enfants.

Les activités

- 82 séances de 2h/an en moyenne.
- 50 enfants différents accueillis accompagnés de 35 parents différents.
- 11 enfants et 9 adultes accueillis en moyenne à chaque séance.

Orientation 2024

Petite enfance

- Actions

- Semaine de la petite enfance du 16 au 23 mars 2024 : ateliers enfants/parents, échanges avec les parents en partenariat avec les autres services du pôle.
- Journée nationale des familles le 14 mai : goûter confectionné par les enfants avec l'objectif d'une alimentation saine. Temps d'échanges entre les familles.
- Découverte et soins aux animaux avec l'accueil d'animaux de la mini-ferme des grands parcs.
- Mise en place d'une formation en interne pour tous les agents : formation enfance et musique en partenariat avec Magali Fras du CRC.
- Ateliers animaux : venu de la mini ferme pour les soins et l'organisation d'ateliers motricité avec les animaux et les enfants.
- Ateliers d'éveil : découverte du corps et des sens par la mise en place d'ateliers massage par les professionnelles.
- Continuité des journées pédagogiques : formations CNFPT, CAMSP...

- Fonctionnement

- Réduire les perturbateurs endocriniens par le biais d'utilisation de produits ecolabel, le tri des déchets, l'utilisation de barquettes recyclables en restauration, de couches hypoallergéniques pour les enfants et l'utilisation de vaisselle en verre.
- Réduire l'utilisation de produits aérosols.
- Réduire l'utilisation de gel hydroalcoolique pour les agents et privilégier l'eau et le savon.

- En lien avec la CTG

- Soutenir les parents dans leur fonction parentale avec la continuité du dispositif AVIP et l'accueil des enfants dont les parents sont en insertion sociale.
- Développer une coordination à l'échelle du bassin minier pour donner des réponses et des solutions d'accueil les mieux adaptées.

Enfants différents

- Activités de service

- Ateliers sensoriels : 1 journée en juin en partenariat avec le CAMSP.

- Mise en place de séances de balnéothérapie : relaxation pour les enfants et moment de partage avec leurs parents.

- En lien avec la CTG

- Continuité du partenariat intercommunal à 7 communes : développement du partenariat pour une inclusion adaptée de chaque enfant dans les services petite enfance et enfance (moins de 6 ans) et au domicile des assistants maternels.
- Accompagner et soutenir les professionnels de terrain.
- Tendance pour augmenter le temps de travail des éducatrices spécialisée pour répondre aux besoins non pourvus.

MAISON DE LA PARENTALITÉ

- Activités de service

- Entretenir et encourager les partenariats et la transversalité pour toutes les actions
- Ateliers créatifs avec matériaux recyclés – Echanges avec les familles
- Mobilité : Inciter et favoriser le co-voiturage aux familles sur les actions événementielles (co-voiturage et bus ville)
- Favoriser les formations du personnel en interne et sur place
- Continuité du développement du plan de communication

- Actions évènementielles

- Semaine de la petite enfance du 16 au 23 mars 2024 en lien avec les autres services du pôle
- Organisation de deux conférences sur la guidance parentale et l'éducation positive en direction des parents de jeunes enfants puis en direction des parents d'adolescent.
- Poursuite du travail sur le lâché prise pour les parents.
- Action en collaboration avec la ligue de l'enseignement.

- En lien avec la CTG

- Favoriser un meilleur maillage territorial et améliorer la lisibilité et la visibilité des offres de services
- Participer à la coordination à l'échelle du bassin minier pour accompagner et orienter les familles dans leur parentalité.

Focus 2024 :

Le regroupement depuis le 1er janvier 2024 de ces différents services autour de la Solidarité et des actions solidaires , permettrons la mise en œuvre des projets transversaux au service de la population .

Direction des affaires administratives et financières

Service ressource par définition, le service finance et commande publique participe à l'élaboration et au suivi des budgets de la collectivité. Garant de l'application réglementaire financière, le service est également précurseur dans ses pratiques de commande publique par la construction de clauses écologiques particulières inscrites dans ses marchés. La stratégie budgétaire déclinée par le service finance permet ainsi à la ville d'allier investissements ambitieux, service public de qualité et événements populaires. Un service ressource compris également comme un réel support à l'action publique, distillant conseil et accompagnement et en position de définition des éléments stratégiques de la collectivité.

Il comprend :

> **Service Finances et Commande publique**

SERVICE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Bilan 2023

Le service des finances a poursuivi sa restructuration en 2023 en simplifiant les procédures à la fois internes et à destination des usagers et entreprises :

- Simplification budgétaire : les 3 budgets annexes ont été supprimés et intégrés au budget principal afin d'avoir une vision plus sincère et plus transparente de l'ensemble des charges et produits de la ville regroupées dans un seul et unique document.
- Simplification comptable : des factures 100% dématérialisées permettant de lutter plus efficacement contre la fraude, une diminution des délais de paiement et de la charge administrative et à terme de simplifier les obligations déclaratives de TVA grâce au pré-remplissage des déclarations.
- Simplification de la commande publique : la mise en place d'accords-cadres (véritables instruments de planification de la commande publique) notamment sur les interventions, la maintenance et l'entretien de nos bâtiments. En 2023, c'est 95 consultations qui ont été réalisées dont 37 concernant nos accords-cadres.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par le passage à la nomenclature M57 au 1er janvier 2024 pour les budgets ville et CCAS. Le référentiel budgétaire et comptable M57 intègre les normes comptables élaborées par le Conseil Normalisation des Comptes Publics qui constitue le support de l'expérimentation du compte financier unique (CFU) et de l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités locales.

Le service finances et commande publique va étoffer ses compétences en intégrant de nouvelles compétences et missions d'ordres juridiques et de sourcing financier.

Plusieurs régies de recettes vont être supprimées au fur et à mesure de l'année afin de permettre de nouveaux moyens de paiement notamment par carte bancaire sur certaines activités et prestations proposées par la ville.

Enfin, le service finances va davantage développer sa politique d'achat et le contrôle de gestion afin d'être plus efficace et d'optimiser ses dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Direction Cadre de vie et Transition écologique

Le pôle cadre de vie est un pôle ressource qui conçoit propose et évalue les politiques patrimoniales, d'équipements et d'aménagements de la collectivité. Il est au coeur des enjeux de transitions énergétiques et se trouve être le porteur du plan pluriannuel d'investissement de la Ville. Enrichi de nouvelles compétences en 2022 qui ont permis une structuration plus opérante, le pôle se trouve être le premier acteur du suivi et de la gestion énergétique de la collectivité. Il participe activement aux démarches de transformations du territoire montcellien tout en gardant une attention particulière à la proximité nécessaire de l'action publique.

Il comprend :

- > **Service Exploitation**
- > **Service Proximité**
- > **Service Proximité propreté**
- > **Service Espaces verts**
- > **Service Urbanisme foncier**
- > **Cellule Énergie**

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Bilan 2023

Le Pôle Cadre de Vie regroupe 7 services sous la responsabilité de la Directrice des Services Techniques.

- Service Administratif : 5 agents
- Service Bâtiments Exploitation : 1 chef de service, 1 chef d'équipe et 4 agents polyvalents
- Service Proximité Propreté : 1 chef de service, 1 chef d'équipe et 5 agents polyvalents
- Service Espaces Verts : 1 chef de service, 1 adjoint, 27 agents polyvalents et 1 agent administratif
- Service Urbanisme Foncier : une cheffe de service et 3 agents
- Service Logement : un agent
- Service Cellule Energie : un chef d'équipe et 5 agents

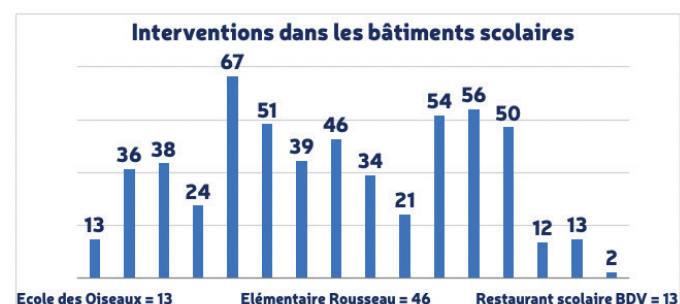
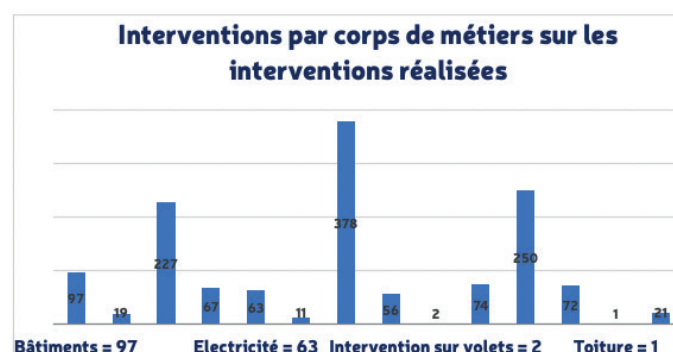
SERVICE EXPLOITATION

Les agents interviennent en continu sur le patrimoine bâti de la ville, soit 102 bâtiments pour 112 089 m², pour en assurer sa maintenance (plomberie, électricité, éclairage, menuiserie...)

- Bâtiments Scolaires : écoles, cantines : 14 034 m²
- Bâtiments occupés par des services de la Ville : 27 038 m²
- Bâtiments loués à des entreprises ou des institutions : 6 232 m²
- Bâtiments sportifs : stades, gymnases, golf, tennis... : 26 245 m²
- Habitations louées à des particuliers : 674 m²
- Bâtiments associatifs : salles des fêtes, pôles associatifs... : 15 174 m²
- Locaux vacants et bail emphytéotique : 22 702 m²

Sur l'année 2023, 1 431 demandes d'interventions ont été enregistrées pour 94 bâtiments différents et 14 corps de métiers différents :

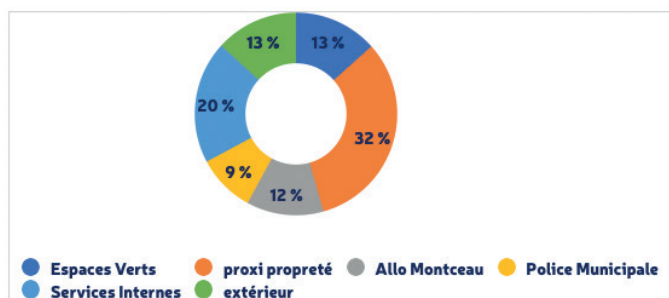
- 1338 interventions ont été réalisées soit 93,5%
- 25 interventions ont été transmises à des entreprises soit 1,75%
- 14 interventions ont été transmises au service concerné soit 0,98%
- 33 interventions ont été annulées soit 2,30%
- 21 interventions ont été reportées sur 2024 soit 1,47%



SERVICE PROXIMITÉ

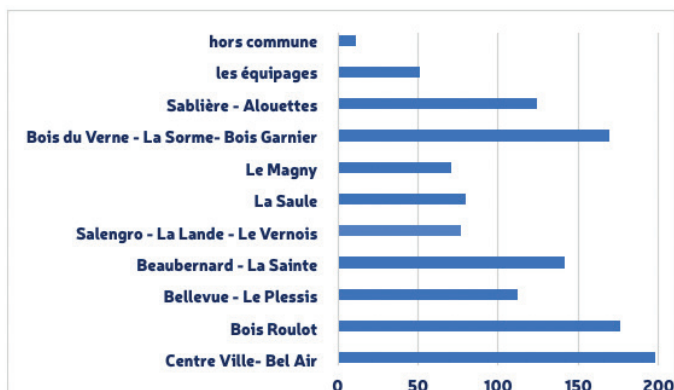
Le service « Allo Montceau », pris en charge par Sylvie GEOFFROY, enregistre les demandes des administrés, des élus, des services de la Ville... Il transmet aux différents services les demandes suivants les domaines de compétences de chacun. Il est également sollicité afin de faire le relais entre les administrés et les autres organismes (bailleurs sociaux, VNF, Orange, CUCM...).

1210 demandes ont été enregistrées avec un taux de réalisation de **83,72 %** :



Répartition des demandes par services En pourcentage

Répartition des demandes par quartier (hors compétences CUCM)



SERVICE PROXIMITÉ PROPRETÉ

Le service Proximité Propreté est composé de 7 agents, d'une coordinatrice administrative et d'un responsable, défini ainsi :

Missions principales

- Actions de propreté récurrentes suivant un planning pré établi

Chiffres clés

83
vidange de corbeilles urbaines

40
poubelles vidées dans enceinte scolaire et associative

12
cours d'école

112
familles différentes

- Interventions rapides sur sollicitations principalement d'Allo Montceau.

Chiffres clés

390
demandes enregistrées sur l'année 2023 dont :
61 Dépôts sauvages
62 Cadavres d'animaux ramassés (dépôt à la SPA)

3
réunions d'équipe

Cette année encore, plusieurs actions ont été menées :

- Centre Nautique (solarium, terrasses...)
- Complexe sportif Jean Bouveri (murs d'enceinte et gradins)
- Tags sur armoires électrique (nettoyage et peinture)
- Bâtiments Municipaux : Mairie, Trait d'Union, Embarcadère, ADJ
- Aire de camping car (nettoyage de la grille d'évacuation)
- Place du Capitole (jardinières)
- Sites Miniers (nettoyage des poteaux...)
- Monuments aux Morts (8)
- Cimetière du Bois Roulot (murs d'enceinte)
- Rond Point du Bois-du-Verne
- Écoles : Jules Verne, Bellevue (en cours)
- Action nettoyage de la Bourbince
- Action propreté avec la Gaule Montcellienne
- Action « nettoyons la Nature » au Lac du Plessis avec les scolaires

SERVICE ESPACES VERTS

Le service Espaces Verts regroupe 6 équipes avec 30 agents.

Les espaces verts sur la ville c'est :

- 1 700 m² de massifs fleuris et 50 bacs fleuris
- 80 000 m² de massifs arbustifs et vivaces
- 380 arbres propriété de la ville
- 8 000 m² de haie
- 19 ha de surfaces engazonnées traitées en mulching (10 passages par an)
- 11 ha de surfaces engazonnées traitées en gestion différenciée (3 coupes à l'année)
- Le mobilier urbain sur l'ensemble de la Ville
- 113 jeux sur 35 sites différents
- 15 équipements sportifs (dont 8 terrains en herbe, 1 terrain synthétique et 3 terrains stabilisés, le tir à l'arc, les jeux de pétanque)
- Grands Parcs et Ferme animalière
- Golf municipal
- Surfaces minérales

Bilan 2023 :

- Création de massifs fleuris, arbustifs et vivaces
- Entretien des surfaces engazonnées : tonte, débroussaillage, broyage...
- Entretien des massifs d'arbustes, arbres : taille, élagage, arrosage, ramassage des feuilles, désherbage...
- Plantations diverses
- Décorations diverses (Noël, portes ouvertes...)
- Contrôle et maintenance du mobilier urbain (bancs, corbeilles, potelets...)
- Contrôle et maintenance des aires de jeux
- Maintenance du réseau d'arrosage automatique
- Contrôle et maintenance des équipements sportifs (buts, paniers...)
- Traçage pour les compétitions sportives et des cours d'écoles
- Entretien des abords des stades
- Réparation et maintenance du matériel roulant et portatif des Espaces Verts
- Petit entretien des véhicules du service (véhicules légers, camions, tracteurs)
- Transports de déchets verts, cimetières, logistique (VA)
- Pansage, nourriture, nettoyage box, gestion des naissances, entretien des abords de la ferme

- Animations pour les écoles, les services de la ville, les Papillons Blancs...

Les faits marquants de 2023 :

Cellule Maintenance

- Matériels : Matériel électrique portatif (7 617€)
- Tondeuses tractées en mulching (7 959€)
- Matériel thermique portatif (4 912€)
- Tonne à eau de 2 000 l pour l'arrosage des arbres (6 736€)
- Débroussailleuse broyeur pour micro-tracteur (fin décembre) (17 000€)
- Cellule Stades
- Réfection du terrain d'entraînement avec mise en place du système d'arrosage automatique + branchement sur le terrain honneur depuis le lac St Louis: 255747 €
- Regarnissage de trois terrains en herbe avec des semences résistantes à la sécheresse (Terrain honneur Pouloux, terrain honneur et stabilisé Magny) Pris en fonctionnement

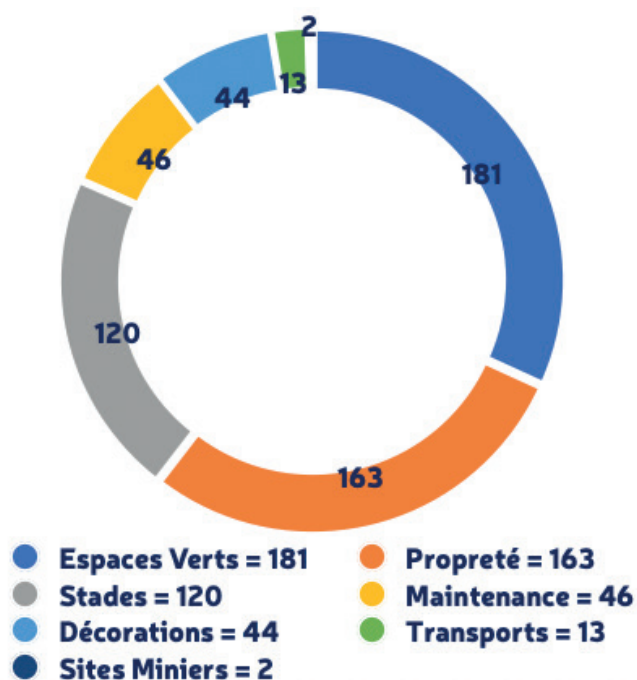
Cellule Jardin

- Gestion des déchets verts sur le site rue du Ruisseau: 210 m³ broyés en 2023. Meilleure valorisation des déchets verts. Utilisation en mulching des copeaux.
- Récupération des déchets verts des cimetières et traitement depuis septembre 2023 suite à l'achat de bennes de tri.
- Entretien de terrains privés non entretenus
- Décoration de Noël: Travaux en transversalité avec les autres services.
- Programme de plantation d'arbres (175 arbres prévus pour cet hiver) : En cours
- Mobilier urbain du Centre-ville (rue Carnot et République) + corbeille dans différents secteurs (installation prévue janvier 2024) : 30 000 €
- Jeux : Bac à sable école Niki St Phalle (4 292 €), Jeu école Sati (450 €), Structure école Elsa Triolet (16 714 €) (vacance Noël)
- Programme clôture : Séparation école Prévert et Rosa Bonheur (3 408 €), école Folon (935 €), Multi sports Lopofa (676 €), 8 rue de Bourbon Lancy (3 360 €)(janvier 2024), clôture boulodrome du BDV (2724 €), Réfection city stade de la sablière (11504 €)
- Mise en place de l'arrosage localisé en goutte à goutte sur l'ensemble des massifs fleuris en ville (Pris en fonctionnement)

Cellule Grands Parcs / Ferme animalière

- Nettoyage des sous-bois du parc St Louis pour mise en sécurité (21 360 €)
- Première année d'éco-pâturage avec un agriculteur local sur 18 ha sur 5 parcelles. (2 chevaux, 4 vaches avec leurs petits) (3 000 €)
- Renfort de la digue du lac Saint-Pierre (enrochement)(1 500 €)
- Mise en place d'une zone amortissant sous la tyrolienne et drainage de l'aire de jeu (5 808 €)
- Programme chèque arbre (150 scions plantés sur les grands parcs) (4 000 €)
- Nettoyage de l'ancienne plateforme de déchets verts Parc Maugrand (15 000 €)
- Création d'un escalier pour l'association du cyclo-cross (Maugrand) et remise en conformité des aires de jeux (Kevin Michaud) ((Budget Vie associative)
- Acquisition d'animaux (bélier pour reproduction, 2 cochons Mangalitza, Alpaga, 2 essaïms)
- Achat de matériels d'effarouchement

Sur l'année 2023, 580 interventions ont été demandées pour le service des Espaces Verts



SERVICE URBANISME FONCIER

Gestion des autorisations d'urbanisme :

- Accueil téléphonique et accueil physique du public sur RDV sur les démarches et règlements en matière d'urbanisme
- Enregistrer et vérifier la composition des Autorisations d'Urbanisme (AU) dans un rôle de pré-instruction
- Transmettre les AU aux services compétents : CUCM (dématérialisé), ABF, SDIS, contrôle de légalité (transfert dématérialisé prévu pour 2024).
- La gestion, le suivi, des dossiers d'urbanisme avec le service instructeur de la CUCM et de l'Etat
- Faire signer et afficher les arrêtés ainsi que les différentes autorisations et réponses du Maire concernant l'urbanisme

Gestion des ERP sur les bâtiments privés de la ville:

- Enregistrer et vérifier la composition des Autorisations de Construire d'Aménager et de Modifier (ACAM) un ERP
- Elaborer, faire signer et afficher les arrêtés et autorisations du Maire
- Participer à l'organisation des commissions ERP : sous-commission départementale d'accessibilité et commission de Sécurité Incendie
- Participer aux visites de sécurité en accompagnant l' élu de référence
- Travailler avec le SDIS 71 pour mettre à jour la liste des ERP et veiller au bon respect des différentes réglementations en la matière

Gestion foncière et patrimoniale :

- Conseiller les élus pour la mise en œuvre d'une politique foncière et d'une politique patrimoniale à long terme
- Gestion du domaine public et privé de la collectivité
- Réalisation des études foncières (expertise juridique et financière)
- Mener et faire aboutir les acquisitions et cessions foncières
- Assurer la préparation et le suivi des opérations foncières
- Rédaction des actes administratifs des biens
- Mise en place et gestion du plan stratégique patrimonial de la commune avec le service bâtiment

- Mise à jour du fichier « Répertoire d'Immeubles Localisés » (RIL) de l'INSEE
- Suivi de la fiscalité locale et préparation de la Commission Communale des Impôts Directs
- Accompagner le développement de projets urbains et de documents d'urbanisme
- Renseignements auprès des habitants et professionnels
- Savoir renseigner et réceptionner les autorisations d'urbanisme.
- Se tenir à jour des évolutions réglementaires et législatives pour participer à l'élaboration des politiques publiques

Taches annexes :

- Gestion des enquêtes publiques, dossier de catastrophes naturelles, d'aménagements commerciaux
- La gestion de l'opération Plan Couleur
- Consultation cadastrale
- La gestion administrative du service
- Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme en lien avec la CUCM
- Développer des outils de communication
- Se tenir à jour des évolutions réglementaires et législatives
- Mise en place de la police d'urbanisme : Organisation de tournée de surveillance, suivre les contentieux, gestion du pouvoir de police du Maire en relation avec la police Municipale, veiller au respect des réglementations, distribution de « fiches info » pour inciter les ERP à déposer une ACAM, DP, PC...

Chiffres clés



CELLULE ÉNERGIE

- Adhésion au SYDESL à compter du 1^{er} janvier 2023 afin d'avoir des prix négociés pour la fourniture d'électricité.
- Renégociation des Puissances Souscrites (été 2022) auprès de MONCIA afin de permettre une baisse de nos dépenses liées au Réseau de Chauffage Urbain sur l'année 2023.
- Abaissement des consignes de chauffe sur la saison hivernale et fermeture de certains sites suite à la forte augmentation des prix de l'énergie et donc dans le cadre de la sobriété énergétique:
 - Crèches = 21°
 - Maternelles = 20°
 - Primaires et bâtiments administratifs = 19°
 - Gymnases et complexes sportifs = 14° (mis à part le Complexe Jean Bouveri qui lui est à 19°)
- Mise en place de tableaux de suivi des consommations mensuelles d'énergies afin d'adapter les comportements en fonction des consommations.
- Passage au RCU pour la maternelle Niki St Phalle en septembre 2023.
- La Ville a signé un contrat d'exploitation des installations de chauffage avec l'entreprise DALKIA en novembre 2021 comprenant un contrat de performance énergétique.
- Mise en place de télégestion sur 14 sites afin d'optimiser les réglages et d'avoir une meilleure maîtrise des consommations.
- Remplacement de matériel pour une meilleure efficacité et une économie d'énergie pour un montant.
- Il y a eu 196 demandes d'interventions en 2023 soit 36% de moins qu'en 2022.
- La télégestion sera étendue à 5 nouveaux sites au cours du premier semestre 2024.

Orientations 2024

Exploitation Bâtiments :

- Mise en place d'une nouvelle organisation pour les interventions dans les écoles de la ville
- Un référent écoles qui maintient un lien permanent avec chacune des directrices et réalise des visites avec chacune d'entre elles avant chaque période de vacances scolaires
- Trois réunions programmées sur l'année pour faire un point d'étape et apporter des mesures correctives.
- Création du marché d'entretien des ascenseurs
- Mise en place d'un nouveau marché d'assurance

- Suivi de la flotte automobile
- Mise en place de la géolocalisation des véhicules de la ville
- Finalisation et réception des travaux d gymnase de Jean Bouveri olympiques
- Démolition de 10 bâtiments de la ville
- Rénovation des centres de loisirs positionné à l'ancienne école Pompon et au Moulin enchanté
- Rénovation de l'école Jules verne au bois du verne
- Rénovation énergétique de Bébé bulle
- Rénovation énergétique Joséphine Baker
- Rénovation de la toiture du Magny et mise en accessibilité

Energies /grands projets :

- Poursuites des travaux de rénovation d'éclairages public avec démarrage de la quatrième année de travaux.
- Poursuites de la rénovation de luminaires extérieurs : embarcadère, ...
- Lancement de la consultation pour la concession de travaux concernant l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les terrains attenants le lavoir des Chavannes et sur le lac Saint Louis.
- Attribution d'un marché de concession de travaux pour concernant l'installation d'ombrière photovoltaïques sur les parkings du centre nautique et Jean Bouveri.
- Constitution d'une société écocitoyenne.
- Poursuite des travaux d'extension du réseau de chaleur de Moncia.
- Démantèlement de l'ancien réseaux de chaleur allant jusqu'à l'hôpital.
- Lancement d'une étude pour déterminer le potentiel géothermique de la commune.
- Suivi de la poursuite du démantèlement de l'ancien site de la centrale Lucy et requalification de ce site.
- Démarrage du suivi et de la gestion technique des eaux de la piscine par Dalkia.
- Etude pour la récupération des eaux de la piscine.
- Création de réservoir de récupération d'eau pluviales destinées à l'arrosage des terrains sur les sites du stade du Magny et du Pouloux.
- Poursuites des travaux sur l'ensemble des chaudières de la ville avec mise en place de la télégestion sur de nouveaux sites.

Proximité – Propreté :

- Renforcer les échanges avec la communication
- Être au plus proche de la population et mise en

- place des réponses par SMS aux demandes de proximité-propreté faite par les administrés.
- Faire le lien entre les administrés et la municipalité.
- Répondre dans des délais raisonnables aux interrogations des administrés.
- Offrir un cadre de vie agréable à l'ensemble de la population.
- Améliorer les usages et le fonctionnement des espaces publics.
- Maintien en place une équipe d'intervention rapide pour des demandes de proximité et mise en place d'une procédure pour déclencher l'intervention. Proposition de mettre en place une astreinte Proxi propreté
- Maintien des visites de terrain pour constater l'état d'avancement des demandes de proximité avec envoi de retour écrit aux intéressés. Et mise en place de rapport d'état des lieux tous les 15 jours en interne pour meilleurs suivi des demandes.
- Développer une cellule de suivi des travaux de voirie en lien direct avec l'Intercommunalité, et toutes en reprise intervenant sur le territoire Montcelliens (ex : travaux Moncia).
- Changements de rythme de travail avec l'annualisation des agents au 36h par semaine (plus de demie -journée) les nouveaux horaires à partir de février 2024 seront : 8h-12h /13H-16H du lundi au vendredi en gardant une adaptation possible sur les saisons où les températures ne permettent pas des conditions de travail normales.

Espaces verts :

- Poursuites de la plantation d'arbres.
- Etude pour le repositionnement du service espace verts afin de les positionner au cœur de ville.
- Autonomie sur l'effarouchement.
- Poursuite du changement du mobilier urbain en centre-ville.
- Création de massifs fleuris arbustifs et vivaces.
- Renouvellements des décorations de Noël.
- Vigilance sur le choix des essences nécessairement moins consommatrice d'eau.
- Poursuite des études de la désimperméabilisations des cours d'écoles.

Action Cœur de ville

- Signature de l'avenant 2 pour le programme Action Cœur de ville pour la période.